BESANÇON

Bourgogne
Franche — Comté

Semaine
Architecture
& Patrimoine

2016 — 2017

ARCHITECTURE NANCY

Lorenzo Diez

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY

Mise en place en 2004, la *Semaine Architecture et Patrimoine* est un temps fort de rencontre entre les acteurs d'un territoire et la pédagogie d'une Grande École.
Expérimentée avec succès pendant sept années en Champagne-Ardenne, l'école d'architecture de Nancy ouvre un nouveau cycle dans une nouvelle région connue pour la richesse de ses patrimoines : la Bourgogne Franche-Comté. Ainsi, la première édition de ce cycle de la *Semaine Architecture et Patrimoine* s'est établie, en 2016, à Besançon.
Grâce à l'engagement, au soutien et à l'enthousiasme de tous, cette semaine a été un véritable succès. Succès pour les étudiants amenés à étudier et faire des propositions de transformations de sites urbains patrimoniaux ; succès pour les acteurs locaux qui, de près ou de loin, s'intéressent et portent l'architecture.
Ce laboratoire urbain temporaire est aussi l'occasion d'une rencontre fertile avec et entre les acteurs locaux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
Première édition en Bourgogne Franche-Comté, cette semaine thématique est organisée en partenariat avec la ville de Besançon, la DRAC, l'Ordre des architectes, l'université et la Caisse des Dépôts que je tiens à remercier pour leur engagement afin de nous accompagner pour faire réussir la jeunesse.

Jean-Louis Fousseret

MAIRE DE BESANÇON,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND BESANÇON

Belle architecture préservée du XVIIIe siècle, patrimoine historique d'une richesse exceptionnelle, deuxième plus grand secteur sauvegardé de France, mariage réussi entre la préservation de cet écrin et notre engagement pour inscrire Besançon dans le présent. Tel est le défi qui nous est donné. Car l'architecture contemporaine, est aussi un enjeu, si elle est réussie, ce sera le patrimoine de demain. La Salle des musiques actuelles ou encore la Cité des Arts de Kengo Kuma sont implantées au pied de l'œuvre de Vauban, ils symbolisent ce syncrétisme, d'autant que l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008 de l'œuvre de Vauban surplombe ce défi architectural. Le décor est planté !
Nous avons été heureux d'accueillir les quelques cent étudiants en architecture à Besançon, dans cette ville si singulière, qui au premier contact séduit pour toujours les visiteurs. J'espère qu'elle a conquis ces jeunes professionnels, car ses habitants ne s'en lassent pas. Quand Lorenzo Diez m'a proposé d'organiser à Besançon la *Semaine Architecture et Patrimoine* il m'est apparu comme une évidence : offrir à ces étudiants les conditions d'accueil de ce formidable terrain de réflexion dans un cadre assez unique en France.
Les collectivités sont parfois corsetées par les contraintes financières, par la rigueur d'un programme, et sans doute aussi par une certaine accoutumance à leur paysage quotidien. Le regard décalé, une lecture nouvelle de la ville par de jeunes étudiants, l'éclairage de leurs enseignants sont donc des stimulants très pertinents pour alimenter notre réflexion.
Pour cela, nous avons choisi des situations urbaines variées, soit libres de programme à court terme, soit en phase d'étude pour une mutation prochaine, comme le site hospitalier de Saint-Jacques.
Cette confrontation d'idées nouvelles, la fraicheur des propositions, le questionnement de nos choix ont été d'une richesse exceptionnelle. Bravo à celles et ceux qui ont apporté leur contribution et qui, lors des diverses visites, rencontres, conférences et animations ont ouvert des perspectives. Ils ont contribué à poser un nouveau regard sur notre territoire. Plus que jamais, il nous apparaît comme un tout, un contexte vivant, théâtre de la vie d'aujourd'hui et de demain.
Je veux sincèrement remercier les étudiants qui se sont totalement impliqués pour produire des projets de qualité ainsi que leurs enseignants et l'université qui ont permis l'organisation de cette semaine, en mettant notamment à disposition les locaux du Centre de linguistique appliquée. Je tiens aussi à saluer l'implication de l'Ordre des architectes et de la Maison de l'architecture et je remercie chaleureusement la DRAC pour son soutien.
Cette belle initiative, j'en suis convaincu, constitue la première étape de l'intensification des liens à tisser entre la ville de Besançon, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon et l'école d'architecture de Nancy. Ensemble, nous nourrirons des coopérations bénéfiques pour notre territoire, reconnu comme une référence patrimoniale française et un pôle universitaire puissant au plan régional.

Bernard Falga

DIRECTEUR RÉGIONAL
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En octobre 2015, le ministère de la culture et de la communication rappelait dans sa stratégie nationale pour l'architecture, l'importance de changer le rapport de notre société à la création architecturale. Cette stratégie a notamment pour ambition de :

— Sensibiliser, afin de développer la connaissance de l'architecture par le grand public et les acteurs de la construction, tant publics que privés,
— Articuler formation, recherche et métiers et rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie,
— Identifier et mobiliser les compétences architecturales,
— Distinguer la valeur économique de l'architecture et accompagner les mutations professionnelles.
— À ces fins, l'innovation étant moteur de croissance, il est aujourd'hui essentiel pour l'État et ses institutions de soutenir les écoles d'architecture pour leur permettre de répondre aux enjeux actuels.

C'est pourquoi l'État se veut porteur d'une cohésion entre les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) et le milieu professionnel afin de conjuguer la recherche scientifique et culturelle en favorisant une appropriation concrète de celle-ci par les professionnels et les entreprises. Il s'agit pour les écoles de renforcer leur ancrage scientifique, culturel, professionnel et territorial. En outre, cette dynamique permet également de tisser un lien entre les écoles d'architecture, placées sous la tutelle du ministère de la culture, et les autres écoles de l'enseignement supérieur.
La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'école d'architecture de Nancy, a développé une "école d'architecture hors les murs" à travers la *Semaine Architecture et Patrimoine*, école qui s'est déroulée à Besançon en 2016 et qui aura lieu à Dijon en 2017. Ce programme d'enseignement des étudiants de licence leur a permis d'étudier et de proposer une réflexion sur cinq sites d'une ville de Bourgogne – Franche-Comté. Cette manifestation a constitué à la fois un outil pédagogique et un support pour de nouvelles perspectives territoriales. L'objectif était de réunir les acteurs de la construction, les chercheurs, les enseignants ainsi que les citoyens, également acteurs de l'innovation par le regard qu'ils portent sur leur environnement.
Du dialogue et de la rencontre avec une collectivité territoriale, son patrimoine urbain, architectural et paysager naissent des projets innovants et porteurs. Cette première édition de la *Semaine Architecture et Patrimoine* constituait une vitrine essentielle afin de valoriser le métier des architectes et leur contribution majeure au développement urbain et culturel.

Jacques Bahi

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
DE FRANCHE COMTÉ

La première édition de la *Semaine Architecture et Patrimoine* en Bourgogne Franche-Comté à Besançon est une réussite collective. Sous forme d'un atelier "hors les murs", elle a permis de créer un réel dialogue et de mettre en synergie des connaissances et des savoirs au-delà des frontières académiques.
Destiné à des étudiants-architectes de fin de licence, cet atelier constitue une expérience forte de rencontre entre la recherche, l'enseignement et un territoire, grâce à ce thème fédérateur qu'est le patrimoine.
Porteurs d'un regard neuf sur la ville, les étudiants se révèlent en tant que réelles forces de proposition, prouvant que l'université n'a pas de frontière, que cette adaptabilité et que le savoir travailler avec des acteurs et des disciplines proches et plus lointaines sont de réels atouts pour leur avenir.
Cet événement a été un succès et a permis de valoriser le territoire, les enjeux liés au patrimoine et à l'architecture et le rôle de l'enseignement supérieur de l'architecture. L'Université de Franche-Comté est heureuse d'avoir accueilli l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dans ces locaux et sur son territoire et d'avoir contribué à cette édition avec notamment l'apport des connaissances de ses enseignants chercheurs.

François-Xavier Cahn

PRÉSIDENT DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
DE FRANCHE-COMTÉ

Côtoyer pendant la *Semaine Architecture et Patrimoine* des élèves de 3e année d'une école nationale supérieure d'architecture, quelle chance donnée à la ville de Besançon par l'école de Nancy !
Sortir une centaine d'élèves de leur école pendant une semaine est un pari audacieux. Les mettre en situation quasi professionnelle en les chargeant de répondre à des vraies commandes est une gageure qui peut sembler relever du défi pour les élus donneurs d'ordre. L'exercice semblait presque naturel seulement pour les élèves. C'est à souhaiter que la jeunesse d'esprit garde cette insouciance spontanée pour oser sans contraintes, inventer, imaginer, créer du neuf et du beau dans une ville longtemps figée par l'histoire qui lui a légué un patrimoine devenu presque encombrant tellement il est riche et divers. Le conseil régional de l'Ordre des architectes et la Maison de l'architecture de Franche-Comté n'ont eu qu'à se hisser au niveau des efforts de la ville de Besançon pour recevoir et canaliser la vague des 100 étudiants architectes en leur proposant conférences, cinéma, visites et rencontre avec la profession tout au long de la semaine.
Pour les éditions à venir, j'appelle les architectes en exercice à rencontrer autant que possible ces apprentis architectes. Le bénéfice à en tirer n'est pas unilatéral mais entièrement croisé. Les échanges vont montrer à l'élève la réalité du métier en renforçant son enthousiasme, apaiser l'architecte de terrain en ravivant ses rêves et ses illusions si facilement perdus et anoblir les professeurs dans la tâche fondamentale qu'ils ont à accomplir. C'est ensemble que nous pouvons proclamer notre foi et forger notre conviction que l'architecture est aussi belle à l'école qu'en agence.
La tenue de la restitution en fin de semaine digne d'un événement médiatique de premier ordre a montré que l'architecture provoquera toujours envie, passion et émotion. En inaugurant un cycle sur plusieurs années dans notre région toujours orpheline d'école d'architecture, je souhaite de tout mon coeur que cette école "hors les murs" nous aide à bâtir en Bourgogne Franche-Comté un lieu de culte architectural encore plus beau qu'une école.

Antoine Bréhard

DIRECTEUR RÉGIONAL
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Acteur historique des politiques urbaines et acteur pionnier des transitions dans notre pays, la Caisse des Dépôts est au cœur de l'aménagement des territoires depuis sa création en 1816. Ses domaines d'activités et ses modes d'intervention caractérisent la diversité de ses missions : financeur, investisseur et opérateur au service de l'intérêt général.
Notre action de mécénat fait écho à notre rôle d'aménageur de l'espace public, de financeur du logement social et de premier bailleur social en France. Dans le contexte du déploiement par le ministère de la Culture de sa stratégie nationale pour l'architecture, le mécénat soutient la jeune création architecturale et paysagère autour de deux domaines d'intervention :

— Un soutien à la recherche
— Un dispositif d'accompagnement des projets innovants en matière d'économie circulaire en architecture et en paysage et de sensibilisation du grand public à l'architecture et au paysage.

C'est en vertu de ce qui précède que la Caisse des Dépôts est heureuse de soutenir en mécénat le projet de l'école nationale d'architecture de Nancy, et de permettre à ses étudiants de venir découvrir le patrimoine urbain, rural, industriel, social et historique hors-les-murs six années consécutives en changeant d'endroit chaque année sur le territoire de Bourgogne – Franche-Comté durant toute une semaine en septembre. C'est à Besançon qu'a eu lieu l'édition 2016 et c'est à Dijon que se déroule l'édition 2017.
Cette opération favorise les échanges universitaires, les rencontres avec la profession, les élus et le grand public à travers des conférences, une exposition et des rencontres. Elle permet une expression architecturale nourrie de nouveaux angles et de nouveaux points de vue. Ça ne peut, à n'en pas douter, qu'enrichir notre réflexion et renouveler notre vision de l'architecture.

Sommaire

08 **Un sujet, un lieu, une méthode**

15 **Invité : José-Manuel López-Osorio**

22 **In situ :**

23 **Place Granvelle**

24 HUGO COLLOT – TRISTAN GENTILS – DYLAN LOPEZ
THÉO MEIGNEN – THOMAS MUIA
27 ROXANNE BARCA – MÉLISSA CÉLY – MARIE DESMARTIN
MARTIN DIEUDONNÉ – JULIETTE EUVRARD
30 JULIEN BELLO – ERWAN MATHIEU – MAXIME RICARD
LUCAS RIETSCH – PAUL THAVOT
33 PAUL-EMILE RINAUDO – ALEXANDRE BIGOT – OLIVIER PALMIERI
ANTOINE RINALDO – ZOÉ BOURHIS
36 LÉONORE PÉRIZ – CHARLOTTE BROU – MARINE PAGOT
AMÉLIE TISSERAND – FLORENTIN MLYNARCZYK

40 **Place Victor Hugo**

41 THOMAS CHOW-YEN – LÉA GUIGNARD – LUCE LACHAIZE
ANAËLLE MARSAULT – EMILIE VEREL
44 LÉA GIRARD – CHLOÉ GILLMANN – KERYANN LIER
MÉLANIE PEREIRA – ADÈLE VIBRAC
47 MOUNA DEGHALI – ALINE MASSON – ALICIA MUSIAL
AURIANNE LEMIUS – CLÉMENCE MONTIGNY
50 ANAÏS BERTHOMÉ – CÉLINE HEMMERLIN – TINA KLEIDERER
AUDREY MACON – ELLYNN VANET – RENEEM TAHAA
54 ERWIN ARNOUX – TAREK BALLOUCH – BENOÎT BESANÇON
JOËL BEYAERT – PAUL CORRE

58 **Place de Lattre de Tassigny**

59 LUCIE ADOUD – PIERRE DESRICOURT – ASTRID DEPRESMONVILLE
ADRIEN EUDELINE – ADRIEN HACQUARD – ROSE-MARIE WAKIM
62 JULIETTE CHEVALIER – CAMILLE DAUTECOURT – SARAH EYERMANN
CAMILLE PARMENTIER – MARINE SCHEQUENNE
66 SARAH DURONIO – SVETLANA PROMINSKAIA – MATEYA STOSCHEVA
MAGALIE TEXIER – ANNE THOMAS
69 LUCIE CANALS – LARA COLIRE – MAËLLE MANZAN
ELISE MARIANI – LAURA NEVES
72 LUDIVINE GAY – GUILLAUME JACQUOT – PIERRE MONNIN
DANKO PAVLOVIC – ARTHUR SCHMIDT

76 **Hôpital Saint-Jacques**

77 LOTHAIRE ARNOUX – SACHA DAVANT – WILLIAM HENRY
JAE HYEON KIM – MAXIME ROGÉ
80 CHLOÉ DOPPLER – HÉLÈNE FABBRI – ANDRÉA KNITTEL
BENJAMIN MOUGEL – FLORIAN TIRLICIEN
84 AURÉLIE BREDUGE – LOUIS GAIRE – FANNY LAUREY
LUCILE MAZOYER – JULIETTE OUDIT
87 CAMILLA GASÂRINI – JUSTINE GUÉRIN – CAMILLE HIOLIN
CLAIRE PLANCHÉRIA – MANON POUHET
91 SOPHIE ARNAUD – MARJORIE BESSET – MARGAUX DELETAIN
RAPHAËLLE GUILLOT – AYMEN HATAB – SARA TRIFI

94 **Architectes encadrants**

97 **English texts**

105 **Remerciements**

Semaine Architecture et Patrimoine

UN SUJET UN LIEU — UNE MÉTHODE

Un sujet

Instaurée en 2004, la *Semaine Architecture et Patrimoine* constitue un temps fort d'Architecture Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive d'enseignements consacrée au patrimoine bâti et à la création architecturale. Elle concerne les étudiants de troisième année de Licence. 2016 marque le lancement de ce programme sur la région Bourgogne Franche-Comté pour un cycle de quatre années. Besançon, ville empreinte d'un patrimoine remarquable avec les fortifications Vauban inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, accueille la *Semaine Architecture et Patrimoine*.

Un lieu

La préfecture du Doubs est au cœur de cette 13e édition de la *Semaine Architecture et Patrimoine*. Vesontio, actuelle Besançon, s'inscrit dans un méandre du Doubs dès 1500 avant JC. Ce lieu, entouré par sept collines, possède ainsi un atout défensif majeur ainsi que des conditions propices à son développement économique. Ce centre historique s'est densifié au fil du temps et présente un patrimoine caractéristique avec l'utilisation de la pierre calcaire de Chailluz. Néanmoins, le lien originel de ce quartier de la Boucle avec le Doubs est moins prégnant aujourd'hui.

Quatre sites, recouvrant une superficie importante, ont été retenus pour leurs enjeux architecturaux, urbains, paysagers et patrimoniaux :
— l'ancien hôpital Saint-Jacques
— la promenade Granvelle
— la place Victor Hugo
— la place de Lattre de Tassigny

Comment ces lieux pourraient renouer le lien avec le Doubs, en prenant en compte le fonctionnement urbain et ses usages ? Tels sont les enjeux de cette étude, portant sur les sites eux-mêmes, leurs liaisons et leur patrimoine bâti existant.

Une méthode

Après un accueil par la municipalité de Besançon et la présentation des différents sites de projet au cours de la journée du 19 septembre, les étudiants se sont répartis dans 20 groupes pour un travail en atelier au Centre de Linguistique Appliquée, du 20 au 23 septembre. Chaque groupe, encadré par Hélène Maillard-Corset, Jean-Pascal Lemeunier, Grichka Martinetti, Virginie Thévenin et Matthieu Lardière, a été invité à découvrir la ville pour mettre en place un projet pour l'un des quatre sites étudiés. La restitution des travaux s'est déroulée le samedi 24 septembre à l'auditorium du Conservatoire à rayonnement régional.

Le travail proposé aux étudiants s'est décliné en quatre grandes étapes :
— observation, analyse, compréhension du lieu et de l'architecture
— recherche de références, mise en place d'un programme
— construction des bases du projet
— restitution publique sous forme orale devant un jury participatif, constitués d'enseignants, d'architectes et de représentants de la ville de Besançon.

un sujet

A. Ordre des architectes + Maison de l'architecture
B. Cité des Arts + Conservatoire à Rayonnement Régional
C. Centre de Linguistique Appliquée
D. Fort Griffon

un lieu
une méthode

→ 1
L'ancien hôpital Saint-Jacques

Sur commande de l'archevêque de Besançon, Antoine-Pierre de Grammont, l'hôpital est implanté au XVIIe siècle sur un îlot qui s'étend sur plusieurs hectares. Il est bordé sur ses quatre cotés par des éléments structurants. À l'ouest par le Doubs, fermé au nord par le collège Victor Hugo, longé à l'est par le site de l'ancien Arsenal militaire et au sud s'étend la promenade Chamars. Des bâtiments d'époques différentes et de qualité architecturale variable composent le site. Outre l'usage premier d'un hôpital, ils répondaient à des besoins spécifiques comme l'accueil de jeunes femmes en difficultés. En 2012, une partie des services est transférée à Chateaufarine dans l'hôpital Jean Minjoz et l'autre partie est conservée dans l'ancien Arsenal militaire.

Les enjeux :
— Proposer un programme cohérent pour reconvertir l'ancien hôpital
— Réaffecter le site en respectant le patrimoine remarquable
— Intégrer le site à l'espace urbain en travaillant la liaison directe avec les berges du Doubs

→ 2
La promenade Granvelle

Nicolas Perrenot de Granvelle, suzerain de la ville impériale de Besançon et comte de Bourgogne, fait construire en 1532 le palais Granvelle sur un terrain généreux au cœur de la ville. Le palais bénéficie d'une vaste promenade arborée qui a fortement évolué au cours du temps. Il est constitué au rez-de-chaussée d'une cour d'honneur entourée d'arcades en anses de panier.
Actuellement, les bâtiments qui entourent la promenade sont à dominante culturelle avec une architecture remarquable. Au XVIIIe siècle est édifié le théâtre sur les plans de Claude Nicolas Ledoux, en 1893, le Kursaal ouvre ses portes pour proposer des spectacles aux curistes et en 2002, le musée du Temps investit le palais Granvelle. Néanmoins, tous ces bâtiments ne sont pas ouverts sur la promenade.

Les enjeux :
— Connecter les édifices culturels avec l'espace public
— Redéfinir les contours de la promenade
— Valoriser cet espace végétal

→ 3
La place Victor Hugo

Située sur l'axe de développement historique de la ville, l'actuelle place Victor Hugo est à la croisée d'un autre axe qui sillonne le tissu bâti pour relier de part et d'autre les berges du Doubs. À l'époque romaine, lieu d'expression avec le forum et l'hémicycle, il évolue au cours des siècles et se morcèle en trois sites : la place Victor Hugo, le square archéologique Castan et la petite place du Marronnier. Néanmoins, il s'agit d'un point fort qui mène à la citadelle Vauban dont l'accès est marqué par la Porte Noire. Ainsi, il est proposé aux étudiants de travailler sur la qualification de ces espaces publics pour valoriser la liaison avec le Doubs et de proposer un programme pour investir l'ancienne école à l'angle de la place.

Les enjeux :
— Qualifier les espaces publics
— Reconversion d'un édifice culturel
— Valoriser le patrimoine

→ 4
La place de Lattre de Tassigny

Ce quartier est considéré comme l'une des entrées de la ville dont les limites ont été dessinées par les fortifications Vauban. Situé au bord du Doubs et au pied de la citadelle, il bénéficie d'une situation géographique idéale pour contrôler les accès et les marchandises. En effet, des espaces agricoles, destinés à nourrir les habitants, étaient initialement implantés.
Le site est fortement marqué par le flux routier avec deux grands axes qui longent le Doubs. Les étudiants porteront une réflexion transversale pour investir la place de Lattre de Tassigny et retrouver une liaison avec la gare d'eau.

Les enjeux :
— Requalifier les espaces publics
— Connecter le quartier aux berges
— Valoriser le patrimoine

→ lundi 19.09.16

09h30 — Accueil officiel des étudiants architectes à la Mairie de Besançon. Présentation de la ville, son patrimoine, ses enjeux et des sites d'études.
14h00 — Visite de Besançon et des sites choisis avec les étudiants.
19h00 — Rencontre avec les membres de l'Ordre des architectes de Franche-Comté et de la Maison de l'architecture de Franche Comté.

→ mardi 20.09.16

Travaux en atelier — Avec les enseignants Hélène Corset-Maillard, Jean-Pascal Lemeunier, Matthieu Lardière,Grichka Martinetti, Virginie Thévenin.
19h00 › 20h30 — Visite à pied "patrimoine et art urbain" des installations artistiques réalisées pendant le Festival Bien Urbain. Point de départ : église Sainte-Madeleine (quartier Battant).

→ mercredi 21.09.16

11h45 — Conférence "Keynote"
Ouverte aux étudiants. Travaux en ateliers.
20h30 — Conférence "Réhabilitation du musée des Beaux Arts de Besançon" Adelfo Scaranello puis présentation de photographies de chantier de Nicolas Waltefaugle à la Maison de l'architecture de Franche-Comté.

→ jeudi 22.09.16

11h45 — Conférence "Keynote"
Ouverte aux étudiants. Travaux en ateliers.
19h00 — Conférence de l'architecte espagnol José - Manuel Lopez Osorio "Conversations à pied d'œuvre" à la Cité des Arts de Besançon, Auditorium du conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon.

→ vendredi 23.09.16

11h45 — Conférence "Keynote 3"
Ouverte aux étudiants. Travaux en ateliers.

→ samedi 24.09.16

9h00 › 13h00 — Restitution des travaux des étudiants architectes en présence des élus, à la Cité des Arts de Besançon Auditorium à Rayonnement Régional du Grand Besançon.

Semaine Architecture

AGENDA SEPTEMBRE 2016

et Patrimoine

Invité

JOSÉ MANUEL LÓPEZ OSORIO

Architecte
Université de Malaga

BIO José Manuel López Osorio est né à Grenade (Espagne). Ingénieur en bâtiment depuis 1991 et architecte diplômé de l'Université de Grenade depuis 2005, il a obtenu son doctorat en 2016 à l'Université Polytechnique de Valence.
À partir de 2007, il a commencé à enseigner à l'École Technique Supérieure d'Architecture de Malaga, et, depuis 2015, dans le cadre du Master Universitaire en Réhabilitation Architecturale de l'Université de Grenade. Il concile son activité d'enseignement avec son activité professionnelle en développant son travail dans le domaine du patrimoine architectural. Parmi ses ouvrages les plus importants se trouve l'église de San Juan de los Reyes de Grenade qui a obtenu le Prix Europa Nostra 2006. De même, il a participé à la restauration du Cuarto Real de Santo Domingo de Grenade et a dirigé les travaux de restauration du château de Moclin et du château de Baena.
Son travail prend racine dans les valeurs et les enseignements de la tradition, en tentant d'apporter une contextualisation contemporaine depuis la connaissance matérielle et constructive de l'édifice original et en respectant la matérialité de sa maçonnerie et les séquences temporelles préexistantes.
Son activité de recherche se développe dans le cadre de plusieurs projets R&D dans des thématiques en relation avec l'architecture vernaculaire, la construction en pisé et l'architecture en terre de l'Espagne musulmane dont les études sur l'architecture en pisé du sud du Maroc et la muraille nasride de l'Albaicín de Grenade se démarquent. Il est coordinateur de plusieurs projets universitaires de coopération internationale au développement au Maroc et en Bolivie qui abordent différents aspects de l'architecture, de l'habitat et du paysage. Il est aussi le co-fondateur de l'association *Lógicas Locales : Arquitectura y Cooperación* (Logiques Locales : Architecture et Coopération).

Conversations à pied d'œuvre par José Manuel López Osorio.

L'intervention dans l'architecture préexistante est un domaine d'expérimentation très ample où intégrer les différentes valeurs du patrimoine dans leur sens le plus large. La connaissance et la reconnaissance des qualités artistiques, constructives ou architecturales d'un édifice auquel est octroyé une valeur patrimoniale présente une ample perspective dans laquelle il est possible de prendre en considération tant l'architecture de grande valeur historique que tout autre construction de caractère vernaculaire méritant d'être conservée. L'éthique environnementale nous contraint aussi à réfléchir sur l'énorme quantité d'"énergie incorporée" présente dans tout édifice construit, dont la démolition et le remplacement ne supposerait qu'un nouveau gaspillage énergétique.
Travailler avec les préexistences, que ce soit de la perspective de leur conservation ou de leur transformation, constitue, par conséquent, un exercice varié qui nous force à approfondir et à repenser, une fois de plus, le futur de la discipline architecturale. Il sera nécessaire de comprendre et de réinterpréter les constructions existantes pour muter vers de nouveaux territoires d'expérimentation contemporaine qui devront être équilibrés socialement et qui soient durables d'une perspective énergétique.

Travailler avec les préexistences nous contraint à nous rapprocher de la limite, du bord instable et de la frange de contact. Un territoire incertain, non orthogonal, qui, à certaines occasions, répond aux lois de composition et d'organisation constructive qui exigent de repenser en permanence notre position depuis la conduite architecturale. Le projet devra pouvoir générer de nouvelles lois et des systèmes ouverts qui pourront être réalisés à pied d'ouvrage depuis la systématisation contemporaine nécessaire, mais, aussi, avec la capacité de s'adapter à la préexistence sans perdre son autonomie conceptuelle. Une méthode flexible permettant d'intégrer le nouvel édifice, la pièce ajoutée, ou, simplement, l'appareil de la nouvelle maçonnerie, de manière à ce que ses formes d'organisation respectent et dialoguent avec celles préexistantes.

Travailler avec la reconnaissance et le transfert de la signification de l'architecture s'avère toujours un territoire complexe, quand, de plus, cette signification doit intégrer le caractère de l'architecture patrimoniale et les indispensables travaux de conservation, de restauration ou d'une nouvelle intervention. La décision portant sur ce qui doit être conservé, et, surtout, la manière de réaliser ce transfert pour qu'il puisse être compris, s'avère être un exercice délicat qui exige une observation depuis l'analyse critique des différentes valeurs du patrimoine, nécessairement abordée depuis la réalité contemporaine.

Tout processus de révision critique et d'intervention sur un édifice construit comporte l'inévitable renoncement à d'autres réalités présentes qui, à certaines occasions, n'ont que peu de lien avec la vraie identité que l'on prétend conserver et transmettre. Mettre l'emphase sur la recherche de cette identité n'est pas toujours en relation avec la conservation matérielle, mais ce sera notre responsabilité quand nous œuvrons nécessairement près de cette ligne fine qui sépare l'archéologie de l'architecture. Montrer les valeurs archéologiques d'un édifice, et que celui-ci soit capable d'initier une nouvelle vie sans renoncer à son passé s'avère être le majeur défi de l'intervention.

Dans le cas de la demeure mauresque de l'**Albaicín de Grenade**, nous nous trouvons face à une architecture domestique héritée de la période islamique chargée de transformations typologiques et spatiales qui ont été ajoutées au fil du temps. L'action propose une rénovation sereine qui conserve la majeure partie des témoignages et des modifications d'une typologie qui, aujourd'hui, se révèle impure. Du point de vue formel, on se positionne dans la conservation du langage architectural existant, pas tant aux fins de reproduire un modèle systémique, mais comme une stratégie efficace du point de vue matériel et constructif. L'intervention apparaît sereinement dans la cage d'escaliers qui, à titre d'un nouvel élément ajouté, acquiert une matérialité simple et clairement contemporaine.

L'intention de la restauration de l'église de **San Juan de los Reyes de Grenade** est de montrer la diversité stratigraphique d'un édifice qui conserve le minaret almohade de la mosquée du XIIIe siècle transformé en tour-clocher de l'église mudéjare du XVIe siècle. Dans les années postérieures, des interventions baroques et néo-gothiques sont réalisées sur l'édifice, ainsi que plusieurs restaurations réalisées au XXe siècle. Huit siècles d'histoire constructive sont exprimés dans la maçonnerie et les parements qui se présentent comme un palimpseste où recueillir les différentes empreintes matérielles leur donne forme et sens. Dans ce contexte, il est important de connaître et de documenter les différentes phases de l'édifice et ses transformations : une énumération de couches et de strates diverses qui, sans aucun doute, possèdent des valeurs relatives – fruit de sa relation avec le passé et sa mémoire –, mais qui présentent une partie de notre héritage culturel et mémoire collective. Dans ce contexte, la différence et la diversité de l'ensemble, l'analyse des contacts entre les surfaces architecturales et l'intégration des éléments périphériques sont les éléments qui décrivent la singularité de l'objet étudié.

Dans l'intervention réalisée sur la décoration du nœud du minaret, la restitution formelle réalisée avec des briques présentait une géométrie mathématique rigide qui n'admettait pas de contact avec la préexistence, déjà contrefaite. L'ajustement entre la forme originelle et celle ajoutée ne paraît pas aussi important que l'intégration et la récupération de la signification d'une image finale finie et compacte.

Dans l'intervention réalisée dans le **Mexuar de l'Alhambra de Grenade**, l'incorporation d'une nouvelle utilisation administrative – dans l'une des salles les plus anciennes de l'ensemble monumental –, exigeait l'installation de deux planchers en bois et de plusieurs tronçons d'escaliers, ainsi que la rénovation des revêtements et des installations. Les éléments ajoutés acquièrent un langage contemporain qui présente sa propre géométrie, en se séparant des murs originaux qui avaient été déjà restaurés.

Dans les consolidations structurelles réalisées dans les **châteaux de Moclín** et de **Zagra**, la réintégration de la maçonnerie en pierre a été réalisée selon les appareils originaux, en validant tant les niveaux de dégradation que la perte partielle ou totale des revêtement originaux. La consolidation en profondeur des joints de la maçonnerie et le léger contraste entre ce qui est original et les ajouts est un indicateur de la matérialité de la maçonnerie et met en évidence le caractère de notre intervention. Dans l'une des tours en terre de l'époque musulmane du **château de Moclín**, la restitution du volume massif de la tour a été réalisée en définissant un parement renfoncé qui, à titre de lagune ou volume d'intégration, permet de mettre en relation les différents secteurs de la construction en terre conservée.

Dans l'intervention réalisée dans le **château de Baena**, le défi est double. D'un côté, l'intention est de conserver la valeur archéologique de la maçonnerie existante, et, de l'autre, la récupération nécessaire des volumes disparus de la majeure partie des pans et des tours du château, ainsi que la récupération partielle de sa spatialité intérieure, transformée et adaptée à de nouvelles utilisations. L'échelle territoriale et paysagère de l'action exige aussi la récupération du profil urbain de la commune andalouse.

La nouvelle spatialité naît de l'ensemble des nouveaux parements en grès et en béton blanc, et tente d'établir un dialogue avec la matérialité historique, en générant de nouvelles dépendances où se développent des usages culturels rénovés. Les espaces nouvellement créés sont connectés par des passerelles en bois qui relient l'intérieur des tours avec les chemins de ronde du château, en permettant de parcourir une grande partie de son périmètre. L'action réalisée part de la mise en valeur de l'objet patrimonial, entendu maintenant comme un amalgame historique dépourvu d'usage qui récupère sa valeur culturelle et son caractère symbolique depuis la révision de sa signification. La restitution des volumes du château est réalisée avec un matériau traditionnel, mais est conçue, formellement et constructivement, avec un nouveau langage qui présente la relation complexe et délicate entre l'ancien et le nouveau, entre la tradition et le respect de la contemporanéité.

→ P. 12
Château de Baena, Cordoue,
Photo *© José Manuel López, Osorio & Cristina García Zarza.*

→ P. 13, 14, 15, 18
Château de Baena, Cordoue,
Photo *© Jesús Granada.*

→ P. 16,17
Demeure mauresque dans l'Albaicín, Grenade,
Photo *© Cristina García Zarza.*
Mexuar de l'Alhambra de Grenade,
Photo *© Cristina García Zarza.*
Château de Moclín etu de Zagra, Grenade,
Photo *© José Manuel López Osorio.*
Église de San Juan de los Reyes, Grenade,
Photo *© Javier Algarra.*

Note : Les travaux présentés ont été réalisés en collaboration avec les architectes : Antonio Luis Espinar Moreno (Demeure mauresque de l'Albaicín), Antonio Martín Muñoz (Église de San Juan de los Reyes).

01
PLACE GRANVELLE

: historique

: analyse

: programme

: projet

Granvelle

RETROUVER L'IDENTITÉ DE LA PROMENADE

Hélène Corset-Maillard
Hugo Collot – Tristan Gentils – Dylan Lopez
Théo Meignen – Thomas Muia

La promenade Granvelle a été pendant plusieurs siècles l'un des points centraux de la ville de Besançon, située en plein cœur de la célèbre boucle. Cet espace a pendant longtemps magnifié le palais, sans être accessible au public. À la fin du XVIIIe siècle la rue des Carmes (aujourd'hui rue de la Préfecture) est ouverte et redéfinit la topologie de l'îlot. On passe d'un cœur d'îlot privé à un espace public. Au fil du temps la promenade a perdu son identité. C'est sans aucun doute le résultat d'un développement anarchique des infrastructures mais c'est surtout dû au développement automobile du XXe siècle qui a entraîné l'apparition de parkings, grignotant la zone végétale de façon ravageuse.
Aujourd'hui la promenade Granvelle est caractérisée par de nombreuses façades arrière tournant le dos à l'espace en raison de l'ancienne fonction de cœur d'îlot de la promenade. Cependant, de très belles façades principales, comme celle du Kursaal ou encore de la rue de la Préfecture, traduisent les différentes phases de constructions historiques.
Notre analyse nous a conduits à comprendre que la promenade Granvelle est actuellement un espace de déambulation, d'aspect plus fonctionnel qu'il le devrait. Pourtant ceinturée de nombreux équipements publics : café, théâtre, Kursaal, palais du Temps etc..., elle offre un potentiel attractif conséquent.

Trois enjeux se sont distingués à la suite de cette analyse. Il est apparu clairement un besoin de recréer une frontalité bâtie au sud-ouest de la promenade, fortement dévalorisée par des façades arrière et des constructions sans caractère. Ensuite, il semble nécessaire de requalifier les infrastructures culturelles qui tournent le dos à cet espace central. Le troisième enjeu est certainement le plus important à soutenir ; il s'agit de rendre aux piétons ce poumon urbain aujourd'hui colonisé par l'emprise automobile.

Des stratégies ont pu naître d'une réflexion liée à ces enjeux. Premièrement, le déplacement de la brasserie du Temps actuellement présente au rez-de-chaussée du palais Granvelle vers un nouveau bâtiment construit à l'angle de la rue de la Préfecture et de la rue Saint-Vincent. Cette nouvelle construction a pour but de réinstaurer une frontalité bâtie de qualité et ainsi de fermer l'îlot. La forme de la construction permet de créer une véritable entrée dans la promenade.
Deuxièmement, la mise en valeur des bâtiments classés au titre des monuments historiques. Le rez-de-chaussée du palais, maintenant libéré de la brasserie, peut servir à réintégrer la scénographie originelle du musée du Temps. De plus, pour que le palais se retourne vers la promenade, la façade est restaurée à son état d'origine. L'annexe de l'hôtel de Buyer est convertie en office de tourisme. Le but étant d'insérer dans ce volume ancien une architecture contemporaine.
Enfin, la suppression de toutes les places de stationnement, en conservant uniquement les emplacements Vélocité. Ceci est une réponse radicale mais nécessaire pour retrouver l'identité de la promenade.
Toute cette zone maintenant libre permet la création d'un véritable "jardin" articulant les infrastructures culturelles autour de lui.

(1) ANALYSE DES ÉPOQUES BÂTIES

UN ILOT MARQUÉ PAR UNE DIVERSITÉ HISTORIQUE DU BÂTI

- XIe SIÈCLE
- XVIe SIÈCLE
- XVIIe SIÈCLE
- XVIIIe SIÈCLE
- XIXe SIÈCLE
- MONUMENT HISTORIQUE

N

(2) CARTE DES SERVICES

UNE PLACE MARQUÉE PAR UNE FORTE PRÉSENCE D'ÉQUIPEMENTS URBAINS

- CAFÉ, RESTAURANTS & TERRASSES
- ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENTS
- ÉQUIPEMENTS CULTURELS

N

(3) ENJEUX PROGRAMMATIQUES

ENJEUX

1. REDONNER UNE FRONTALITÉ AUX ESPACES DÉFAVORABLES ET FERMER L'ILÔT
2. REQUALIFIER LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES QUI TOURNENT LE DOS

À CET ESPACE CENTRAL, RENDRE AUX PIÉTONS CE POUMON URBAIN

N

(4) PLAN MASSE DU PROJET
(5) CROQUIS DE L'ANGLE OUEST DE LA PLACE GRANVELLE
(6) AMÉNAGEMENT DE LA PLACE GRANVELLE
(7) VUE DE L'ANGLE OUEST DU PROJET

(5)

(4)

(6)

(7)

LA PROMENADE GRANVELLE ET SON PALAIS

Granvelle

Matthieu Lardière
Roxanne Barca – Mélissa Cély – Marie Desmartin
Martin Dieudonné – Juliette Euvrard

La place Granvelle est un lieu pivot et dynamique au cœur de Besançon mais plusieurs grandes problématiques apparaissent :
— elle est un espace de liaison ; à ce titre, la place Granvelle regroupe de nombreux flux piétons ou automobiles. Les canaliser ou les diriger permet de valoriser des perspectives à travers le cheminement ;
— elle est un espace ouvert liant les différents bâtiments publics ou cafés mais qui manque de limites définies ; ainsi les espaces perdus sont nombreux ;
— elle est une place à la morphologie dissymétrique avec une face plutôt lisse côté rue de la Préfecture et rue Mégevand, ainsi qu'une face arrière avec l'ensemble Kursaal / théâtre / parking.
On peut accéder directement au palais Granvelle depuis la place, or l'accès est peu visible, le passage à travers la cour du palais n'est pas mis en valeur.
Nous souhaitons donc, à travers notre projet, inscrire le palais dans son contexte, le rendre visible.

Le projet prend forme à partir de trois enjeux majeurs :
— affirmer l'axe palais / église Saint-Vincent pour associer à nouveau le palais à sa "promenade" comme il l'était à l'origine, et l'axe Kursaal / rue Granvelle, pour valoriser le bâtiment ;
— mettre en valeur deux espaces de la place : la partie place Granvelle au niveau de la promenade et l'esplanade du Kursaal avec des atouts différents ;
— garder un espace ouvert en lien avec son contexte mais redéfinir les accès et les limites.

Pour réorienter la place vers le palais, les bâtiments à l'extrémité de la rue Mégevand sont déconstruits, ce qui permet de dégager une grande promenade qui va de l'église Saint-Vincent au palais Granvelle (avec une façade restituée), ponctuée dans son axe central par le kiosque qui joue un rôle de pivot vers la partie Kursaal. Celle-ci est libérée des parkings qui l'obstruaient, offrant une perspective sur la rue Granvelle dans le sens transversal à la place. Légèrement décaissée par rapport à la promenade, l'esplanade est un espace minéral et dégagé dont le sol recouvert de grandes dalles en pierre beiges s'étend jusqu'à la rue devant le théâtre national (l'incluant dans l'espace comme limite et accès) et remonte en pente douce sur la place Granvelle. Dans l'axe de la promenade, l'alignement des platanes appuie naturellement la perspective vers le palais et le met en valeur. Cette orientation est renforcée par le bâtiment créé à l'angle ouest de la place : sa grande hauteur à l'échelle des bâtiments qui l'entoure le pose comme un signal urbain associé à la place.
À l'intérieur du bâtiment se retrouvent les fonctions préexistantes sur la place et aux alentours : un café couplé à une bibliothèque, également en lien avec les facultés toutes proches. La terrasse se déploie sous le couvert des arbres, libérant l'espace au sol tout en desservant visuellement l'orientation de la place. La morphologie du bâtiment renvoie aux habitations alentours, mais la pierre bleutée employée sur tout le bâtiment (y compris en toiture) avec un appareillage épuré affirme son côté contemporain.
Ainsi la place Granvelle réaffirme un lien fort et défini avec son quartier et sa ville. Tout en conservant son rôle majeur de "respiration" au sein de la boucle, la morphologie redéfinie de la place Granvelle met en valeur non seulement le palais, mais crée également une logique au sein du quartier entre les bâtiments existants et les fonctions de la place (lieu de rencontre, de culture, de promenade).

(1) CARTOGRAPHIE
DE LA VÉGÉTATION DANS LA BOUCLE
(4) COUPES LONGITUDINALE
ET TRANSVERSALE DU PROJET

(4)

SUD OUEST **NORD EST**

ANCIENNE ÉGLISE ST-VINCENT | RUE MEGEVAND | PLACE GRANVELLE | PALAIS GRANVELLE | CLOÎTRE | GRANDE RUE

SUD EST **NORD OUEST**

KURSAAL | ESPLANADE DU KURSAAL | PLACE GRANVELLE | RUE DE LA PRÉFECTURE | RUE GRANVELLE | ÉCOLE

(1)

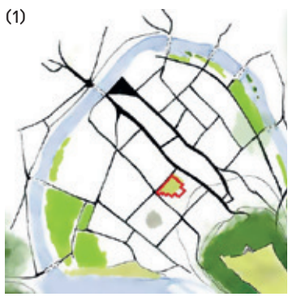

(2)

CARTOGRAPHIE
DES FONCTIONS DU BÂTIE

LOGEMENTS

TERTIAIRE
SERVICES
(BANQUES, ASSURANCES)
COMMERCES EN RDC
CAFÉS

BÂTIMENTS PUBLIQUES
CULTURE & DIVERTISSEMENT
ENSEIGNEMENT
INSTITUTIONS
ÉDIFICES RELIGIEUX

N

0 5 10 25m

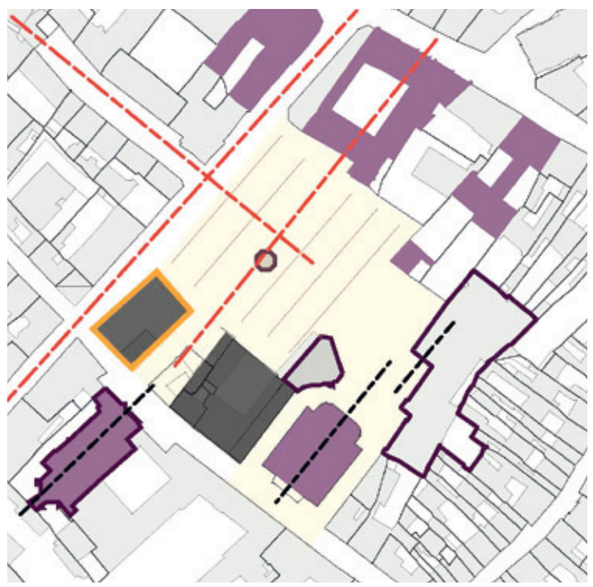

(3)

SCHÉMA DES ENJEUX
PROGRAMMATIQUES

PSMV
BÂTIMENT CLASSÉ
BÂTIMENT À CONSERVER

NOS INTENTIONS
BÂTIMENT À VALORISER
AXE DU BÂTIMENT (ORIENTATION DE FAÇADE)
AXE PERSPECTIF
PROMENADE GRANVELLE
ALIGNEMENT DES ARBRES
DÉLIMITATION DE LA NOUVELLE OUVERTURE (ÎLOT PERCÉ)
BÂTIMENT À CONSTRUIRE (EMPRISE À DÉFINIR)

N

0 5 10 25m

Granvelle

VISUALISER LA TEMPORALITÉ

Jean-Pascal Lemeunier
Julien Bello – Erwan Mathieu – Maxime Ricard
Lucas Rietsch – Paul Thavot

L'îlot étudié se situe au centre de la boucle historique de la ville de Besançon. Il est bordé par une ancienne voie romaine, la Grande Rue, qui orienta le développement de la ville et qui est aujourd'hui une rue commerçante d'importance à Besançon. Il est divisé en deux parties complémentaires : la première, très dense en construction, regroupe la majorité des logements du groupe ; la deuxième partie, beaucoup plus ouverte, rassemble les principales entités culturelles du quartier, notamment le palais Granvelle, édifice éponyme de la place ; ce palais bâti au XVIe siècle abrite aujourd'hui le musée du Temps ainsi qu'une brasserie en guise de devanture.
L'îlot est, quant à lui, encerclé de routes à sens unique qui concentrent, sans hiérarchie, les flux de circulation (voiture, bus, piétons, vélos). Sur la place centrale, en cœur d'îlot, des lieux de restauration (restaurant 1802, brasserie Granvelle) se sont inscrits dans le tissu urbain historique. Le mobilier urbain est très présent avec par exemple des bancs, des statues ou encore un kiosque du XIXe siècle. De nombreuses fonctions communes contemporaines sont aussi présentes sur les abords du parc comme des bennes à ordures, des stations de vélos en libre-service (Vélo-Cité), des voitures en libre-service (Citiz), des arrêts de bus regroupant plusieurs lignes (3, 11, 23...) ainsi que de nombreuses places de parkings. Ce dernier point est un réel problème pour la place. En effet à partir de la fin du XXe siècle la voiture a pris une place de plus en plus forte dans l'emplacement urbain, comme en témoignent les parkings dans des espaces de moins en moins pratiques. De plus, la rue Mégevand à sens unique est assez fréquentée, par les étudiants, les clients des commerces, les passants, les spectateurs qui vont au théâtre notamment. Et pourtant, les trottoirs sont extrêmement étroits et les voitures ont tendance à rouler rapidement. L'ensemble des pôles de l'îlot se tournent le dos, et aucun n'est en lien avec l'autre.

Ces multiples constatations permettent de définir des solutions que l'on pourrait mettre en œuvre à travers des idées d'aménagement simples mais utiles pour un meilleur fonctionnement du tissu urbain. Il est nécessaire de revaloriser la place du piéton et de supprimer le passage des voitures dans la rue Mégevand et la rue de la Préfecture. L'espace devient piéton et accessible en bus pour la rue de la Préfecture. L'idée est aussi de mettre en valeur la temporalité de la place à travers les saisons grâce à l'installation d'une toile cirée tendue et démontable entre les arbres, qui fonctionne comme un espace d'exposition ou pouvant accueillir plusieurs types d'événements (marché, concerts, ...). Il remplace le kiosque et devient centre d'attractivité de la place qui unifie les îlots qui contiennent les bâtiments remarquables et donne plus d'importance aux espaces verts.
Le musée du Temps est un élément incontournable du centre-ville historique de Besançon, il prend place dans le palais Granvelle construit au XVIe siècle, élément patrimonial remarquable. Un accès traversant est possible dans la cour intérieure du palais et pourtant cet accès est relativement mal placé. La façade côté parc est composée d'une extension pour la brasserie. Le but est donc de redonner sa valeur à la façade historique du palais en accentuant la richesse culturelle ; il s'agit alors de raser l'extension et de délocaliser le café à l'autre bout de l'îlot. L'intervention consiste à donner une transparence et de faire de cette façade la nouvelle entrée du musée.
Le café retrouve sa fonction dans un nouvel ensemble contemporain se situant à l'angle sud-ouest de l'îlot. Ce bâtiment accueille donc en rez-de-chaussée un café, un garage à vélos, une remise pour le parc, des WC publics, et des logements dans les niveaux supérieurs. Cette intervention permet de rappeler la forme historique de la place et de redonner une frontalité avec la façade du musée.
La place du Théâtre face au Kursaal qui n'occupe donc plus sa fonction de parking, permet de dégager l'espace et d'accueillir un espace de promenade végétalisée. Une séparation physique mais pas visuelle permet de faire la transition entre le parc et cette place grâce à une borne de vélocité.

(1) 1752 1786 1836 DE NOS JOURS

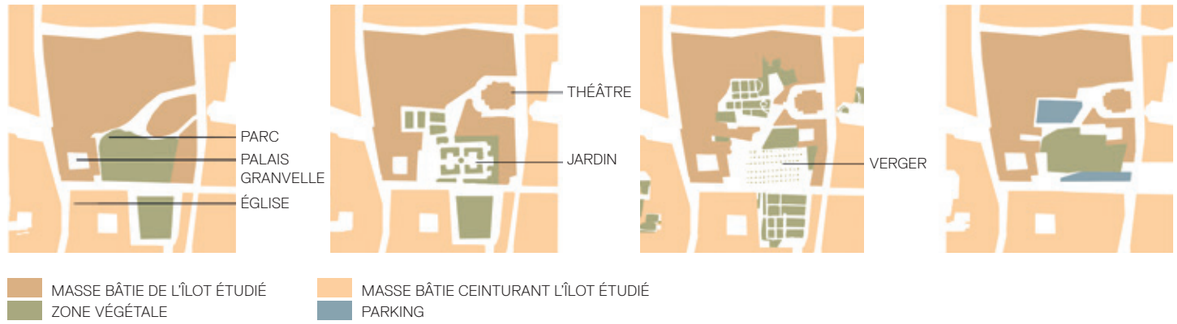

(2) (3) (4)

(5)

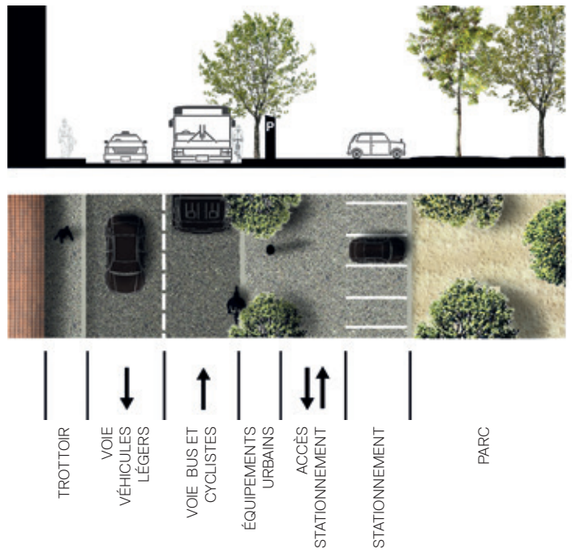

(6)

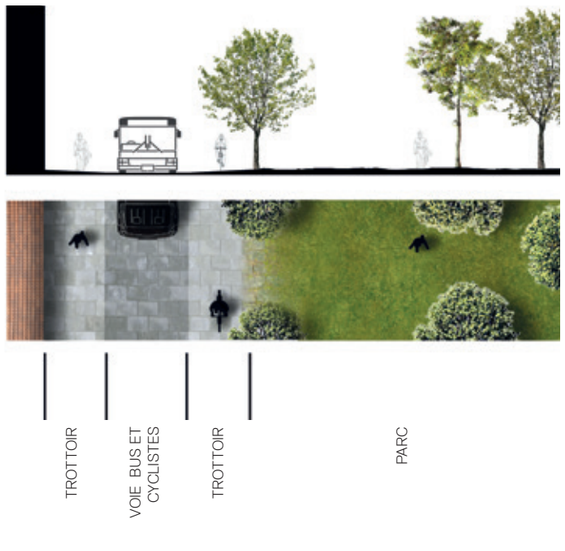

(1) SCHÉMAS DE L'ÉVOLUTION DE L'ESPACE BÂTI DE 1752 À NOS JOURS
(2) (3) (4) CROQUIS DE LA RUE DE LA PRÉFECTURE, DU RESTAURANT 1802 ET DU KIOSQUE EXISTANT
(5) (6) COUPES SUR LA RUE ACTUELLE ET SUR LA RUE APRÈS PROJET

(4) PERSPECTIVE, VUE DU CROISEMENT ENTRE
LA RUE DE LA PRÉFECTURE ET LA RUE MÉGEVAND

(4)

Granvelle

REQUALIFIER LA PLACE GRANVELLE

Virginie Thévenin
Paul-Emile Rinaudo – Alexandre Bigot
Olivier Palmieri – Antoine Rinaldo – Zoé Bourhis

La ville de Besançon, d'origine romaine, se développe au XVIe siècle selon un axe majeur, la Grand-Rue et ses deux parallèles. Le palais Granvelle, situé au cœur de la boucle, de style Renaissance, est construit à cette époque, avec ses jardins. Au XVIIIe siècle, avec la prise de Besançon par Louis XIV, la ville se militarise et se développe derrière ses fortifications. Les jardins du palais s'ouvrent au public.

Le cœur historique de la ville se caractérise par une couronne végétale importante, créant un contraste avec la densité minérale du bâti. La Promenade Granvelle se révèle être un véritable écrin de verdure unique, au cœur même de la boucle de Besançon. En plus d'être à seulement dix minutes à pied des rives du Doubs, elle est efficacement desservie par le réseau de transports de bus, intègre des stationnements de vélos et un point de location de véhicules. Le quartier du palais Granvelle est également riche en structures à vocation culturelle. Il est fréquenté en moyenne de huit heures du matin à minuit grâce aux diverses activités que propose le quartier. L'îlot de la Promenade Granvelle présente une richesse de styles en son centre, contrastant avec la régularité de ses façades sur rue. Concentrant de nombreux monuments historiques, il est évident qu'il faut conserver l'aspect patrimonial du quartier. Cependant, la pertinence du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est à questionner sur certains points.

La Promenade Granvelle possède donc un fort potentiel qui n'est cependant pas exploité à son maximum. La demande de requalification de l'espace est très présente parmi les usagers. Cette requalification a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants, en renforçant la lisibilité de l'espace tout en valorisant le patrimoine de la place. Cette requalification de l'espace profitera à un large éventail de la population, de la mère de famille à l'étudiant, de l'utilisateur fréquent à l'utilisateur occasionnel, de l'habitant au touriste. Elle se manifeste par une matérialisation claire des espaces (expliciter les frontières, les limites), une facilitation de la lecture du front bâti en centre d'îlot, et une accessibilité à la fois accompagnée et intuitive du lieu.

Le projet s'oriente donc sur une requalification de l'espace faisant face au palais Granvelle. Afin de le mettre en valeur, il est proposé de déplacer le Café de la place dans un bâtiment contemporain aux lignes affirmées, cultivant ainsi l'aspect hétéroclite du lieu et reformant l'emprise originelle du bâti de l'îlot. Le sol, pavé autour des arbres avec un jeu de densités, redéfinit l'emprise originelle de la place Granvelle et facilite la lecture des espaces, qui manquent de hiérarchie. La définition d'un deuxième espace, correspondant au parvis du Kursaal et du Théâtre, se voit différencié du premier, tout en y faisant référence. Le jardin pour enfants, jugé mal implanté et inconfortable, se voit attribuer une place de choix sur la Promenade.

(1) (2) (3) ÉLÉVATIONS NORD-EST, SUD-OUEST & NORD-OUEST
(4) PLAN MASSE DU PROJET
(5) MAQUETTES D'INTENTION DE PROJET
(6) AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LA PLACE
(7) AMÉNAGEMENT DE L'ANGLE OUEST DE LA PLACE

(1)

(2)

(3)

(4)

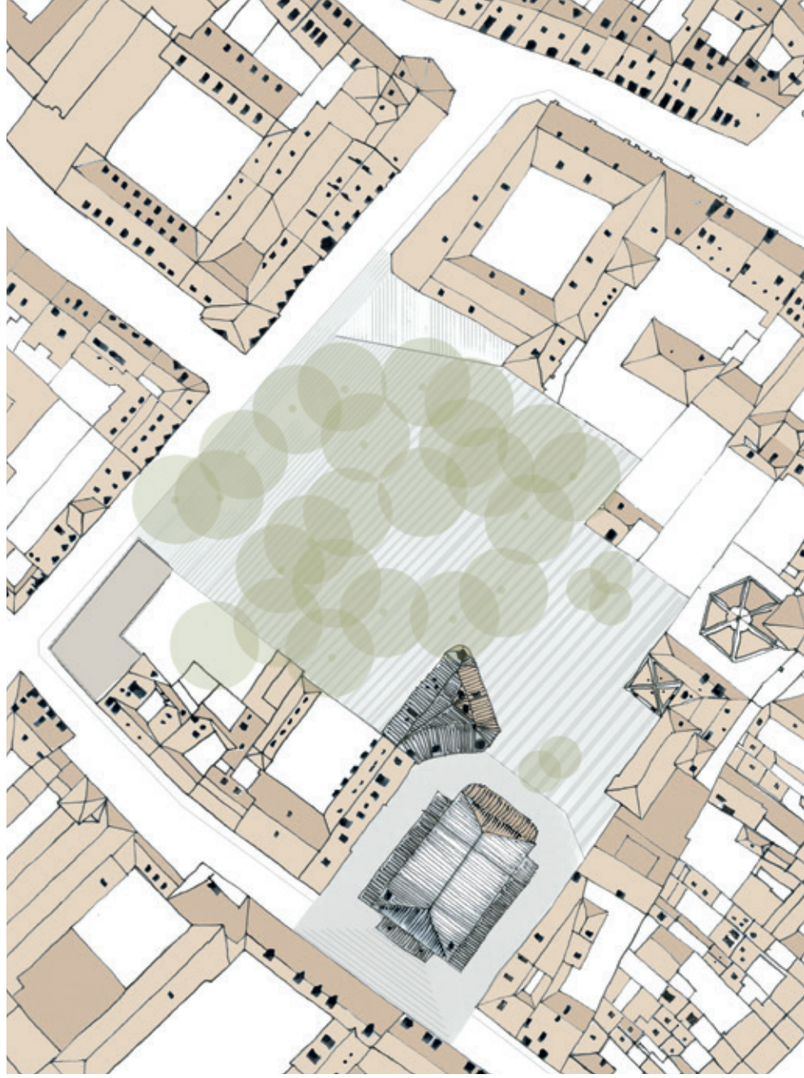

(5) (6)

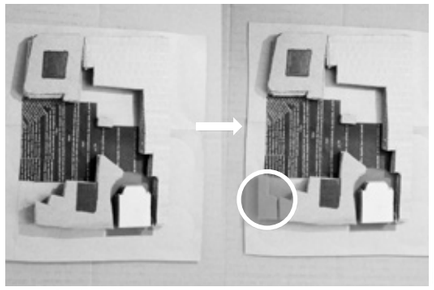

(7)

UNE RESPIRATION URBAINE

Grishka Martinetti
Léonore Périz – Charlotte Brou – Marine Pagot
Amélie Tisserand – Florentin Mlynarczyk

L'analyse fondée sur le recueil des témoignages des usagers de la place est positive. Ce lieu est propice aux rencontres, aux jeux et à la détente. Il est un poumon vert au cœur de la ville et apporte de la fraîcheur en été. Néanmoins, il n'y a pas de limite entre la place et les voitures, ce qui peut se révéler dangereux pour les enfants. De plus, l'espace dédié aux jeux pour les enfants est assez restreint. La voiture est très présente de par la voirie et le parking qui n'apporte pas une plus-value esthétique. Certains endroits plus remarquables semblent être boudés des habitants à cause d'un aménagement mal adapté. Par exemple, la fontaine du XIXe siècle créée pour l'exposition universelle, est complètement dissimulée par la végétation et par le kiosque. La "place du Théâtre" qui devrait plutôt s'appeler "parking du Théâtre", elle, fait face au Kursaal, dont l'architecture est complètement dissimulée par les arbres et les voitures, créant ainsi un véritable désordre urbain et paysagé. Enfin, le passage du palais de Granvelle est un passage agréable qui donne à la fois une perspective scénographique remarquable, tout en offrant aux usagers une transition douce d'un milieu urbain dense. Mais cette perle architecturale n'est pas mise en évidence.

Suite à notre analyse nous avons pris la décision de piétonniser entièrement le site et de redonner à ces objets nobles une visibilité. Nous avons observé que plusieurs parkings sont situés à l'entrée du centre-ville et donc à quelques minutes de marche à pied de la place qui par ailleurs est richement desservie en bus. Nous supprimons donc le "parking du Théâtre" ainsi que celui en périphérie de la route, afin d'étendre le site. Par la suite, un traitement de sol nous permet de remonter la route au niveau des trottoirs en uniformisant la rue par un seul et même matériau, la pierre de Bourgogne, beaucoup plus noble que le goudron. Cette intervention permet de créer une signalétique visuelle destinée à faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils entrent dans une zone où le piéton est prioritaire. Le même matériau est utilisé sur ce qui devient, enfin, la place du Théâtre et également entre le kiosque et la fontaine, permettant de signaler sa présence en lui redonnant une certaine clarté. Cette zone accueille maintenant les jeux pour enfants auxquels nous juxtaposons des jets d'eau ludiques. L'axe en diagonale qui traverse la place est conservé mais possède maintenant un chemin qui indique l'accès au passage du palais. Cet axe fait l'objet d'un traitement de sol en pierres de Chailluz qui vient s'incruster de part est d'autre de ses entrées.

FLUX ÉTUDIANTS

ZONES AFFLUENTES
- ZONES DE STATIONNEMENTS
- UNIVERSITÉS

FLUX AUTOMOBILES
- FLUX D'ARRIVÉE DES AUTOMOBILES
- FLUX DE SORTIE DES AUTOMOBILES

FLUX DE DÉPÔTS SCOLAIRE PRIMAIRE

ZONES AFFLUENTES
- ZONES DE STATIONNEMENTS
- ÉCOLES PRIMAIRES

FLUX AUTOMOBILES
- FLUX D'ARRIVÉE DES AUTOMOBILES
- FLUX DE SORTIE DES AUTOMOBILES

FLUX LORS DE MANIFESTATIONS CULTURELLLES

ZONES AFFLUENTES
- ZONES DE STATIONNEMENTS
- ÉQUIPEMENTS CULTURELS

FLUX AUTOMOBILES
- FLUX D'ARRIVÉE DES AUTOMOBILES

(1)

(2)

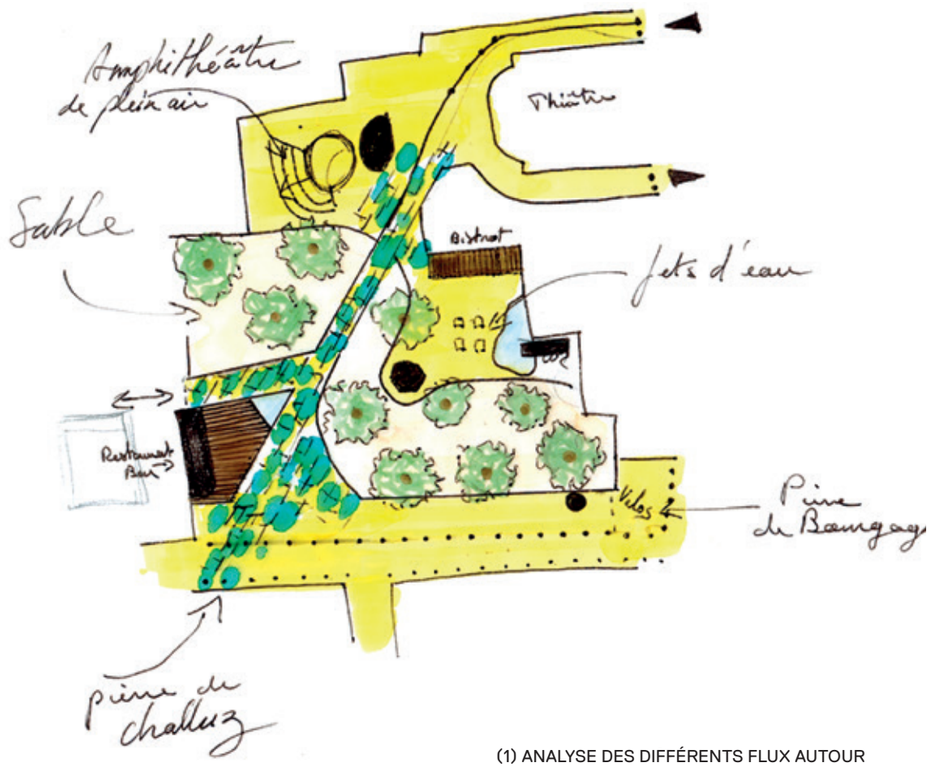

(1) ANALYSE DES DIFFÉRENTS FLUX AUTOUR DE LA PLACE GRANVELLE
(2) PLAN D'INTENTIONS DE PROJET

(1) (2)

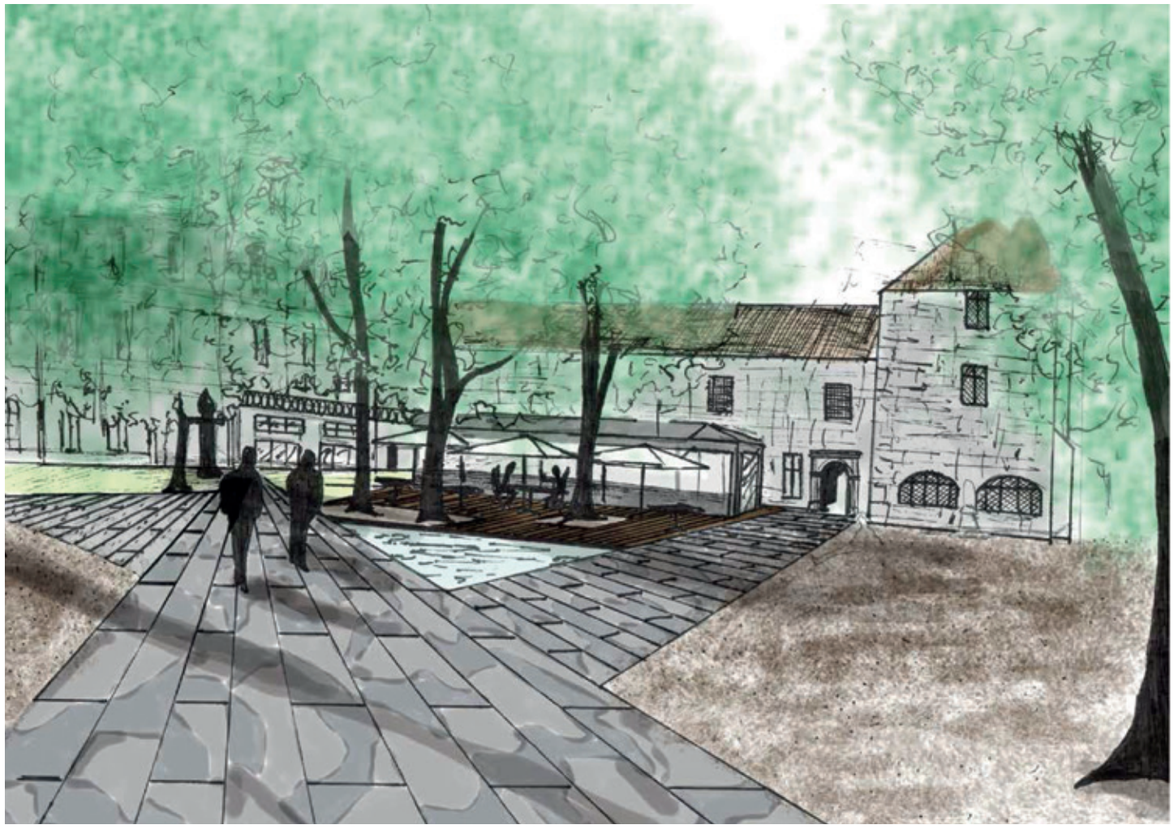

(3)

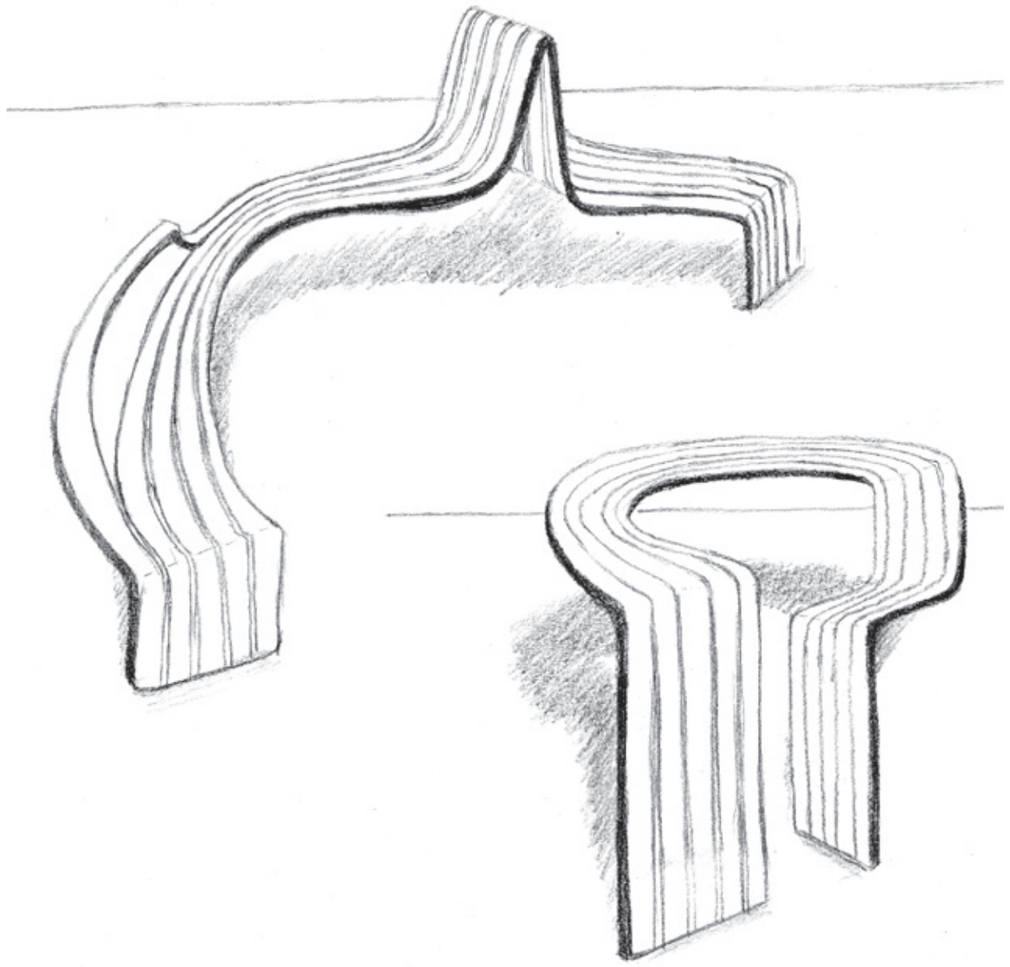

(1) AMÉNAGEMENT DE L'ANGLE OUEST DE LA PLACE
(2) VUE DE L'AMÉNAGEMENT CENTRAL DE LA PLACE
(3) DÉTAIL DU MOBILIER INSTALLÉ AU PALAIS GRANVELLE

02 PLACE VICTOR HUGO

REQUALIFIER LA PLACE VICTOR HUGO

Virginie Thévenin
Thomas Chow-Yen – Léa Guignard – Luce Lachaize – Anaëlle Marsault – Emilie Verel

Victor Hugo

La ville de Besançon est un site défensif qui s'est formé à partir d'un éperon rocheux. Le Doubs clôture cet espace, permettant un développement intramuros. À l'époque romaine, la ville se développe selon un axe Nord-Ouest – Sud-Est (Cardo maximus), formant ainsi la voie principale de circulation avec son premier bâti. À l'image d'une acropole, les édifices religieux se situent en amont sur la colline, profitant d'une position protégée et en surplomb de la ville. À l'opposé, les bâtiments administratifs et les espaces publics se trouvent proches de la Porte Noire, qui marque l'accès à cet espace sacré. La place Victor Hugo a connu de grandes mutations au cours des siècles. Tout d'abord lieu d'expression public à l'époque romaine car à cet endroit se situaient un hémicycle et un forum. Puis, lieu cultuel formant le pôle religieux de la ville. Cependant, une rupture s'est produite pendant la révolution. L'église Saint-Jean-Baptiste située à l'emplacement de l'actuel square archéologique Castan et l'église Saint-Quentin ont été détruites, laissant un espace vacant et une école. Des fouilles archéologiques ont été entreprises par Castan en 1870 et ont mis à jour les ruines de l'hémicycle romain. Depuis ces découvertes, le site a été transformé en parc romantique mettant en scène les ruines romaines.

Le quartier se situe au milieu du parcours de la ville mais se lit plutôt comme un carrefour voir un point de rupture pour la desserte. Malgré un bon réseau de transport en commun, il n'apparaît pas comme une continuité dans la circulation. Pour les piétons, en particulier les touristes, cette place constitue une étape dans le parcours vers la citadelle. Le square a une position paysagère majeure dans le quartier mais ne permet pas la circulation. Il est bordé par des typologies différentes de bâti avec d'un côté, des bâtiments administratifs sur de grandes parcelles aux façades unifiées, et à l'opposé les bâtiments résidentiels et les commerces regroupés sur de petites parcelles aux façades désorganisées. Les façades lisses sont dans la continuité de la Porte Noire, ce qui donne une finalité au parcours des passants.

Ce quartier est un point vert au milieu de la ville et apparaît comme un lieu de demi-tour. Cependant, l'espace n'est pas valorisé, les places n'ont pas réellement trouvé de fonction définitive. Il faut alors réussir à rendre ce quartier attractif en donnant aux personnes l'envie de venir dans cet espace au lieu de seulement le traverser par obligation. Il suffit de revaloriser le tissu médiéval et trouver une solution d'aménagement de l'espace. Ainsi, ce lieu deviendrait une étape majeure

Notre proposition concerne l'aménagement du quartier en tant que place unifiée et piétonne. Nous souhaitons redonner du prestige à la place Victor Hugo, qui apparaît aujourd'hui comme laissée de côté. Notre principale intervention mène à l'unification des deux places et du square grâce à un revêtement de sol unique sur toute la partie piétonne. La circulation est coupée au sein de cet espace pour être redistribuée en contour de l'îlot. Un mobilier urbain permet de s'installer et de profiter du paysage et des bâtiments historiques qui bordent la place Victor Hugo. Le traitement du sol est également repris au niveau de la Porte Noire afin de la mettre en valeur et de rendre l'espace moins dangereux pour les piétons. Nous avons voulu terminer les îlots qui avaient perdu leur unité, tout d'abord, en déplaçant les conteneurs de tri sélectif dans des endroits adaptés. Ensuite, concernant la place Victor Hugo, nous avons voulu rendre évident son potentiel, après nous être questionnés sur le devenir du bâtiment déjà présent et inoccupé. Nous avons alors décidé de reconstituer la forme de la place originelle. Pour cela, il faut reconstruire à l'emplacement d'un terrain anciennement occupé. Un ensemble de logements destinés à la colocation d'étudiants est proposé. Ce public, en raison de son installation temporaire, permettra un renouvellement régulier de la population du quartier.

(3) PERSPECTIVES : SUR LA PLACE
VICTOR HUGO, SUR L'EXTENSION DU PROJET
ET VERS LE SQUARE CASTAN

(1) CARTE DES FLUX

- ÉGLISE PAROISSIALES, CATHÉDRALES
- FORTIFICATIONS
- BÂTIMENTS PUBLICS
- LE DOUBS
- LA CITADELLE
- JARDINS
- ZONE PIÉTIONNE
- ZONE PARTAGÉE (SEMI-PIÉTONNE)
- TRAMWAY
- BUS
- ARRÊT DE BUS
- VOITURE
- PARKING
- STATION VÉLOCITÉ

(2) CARTE DES ACTIVITÉS

DES FAÇADES ADAPTÉES À L'ACTIVITÉ

- PARCELLE EN LANIÈRE
- PARCELLE DE PETITE TAILLE
- PARCELLE RECTANGULAIRE
- PARCELLE DE FORME QUELCONQUE

DES ACTIVITÉES COMPLÉMENTAIRES

- LOGEMENT
- COMMERCE EN RDC ET LOGEMENT
- MUSÉE VICTOR HUGO
- BÂTIMENT ADMINISTRATIF
- HÔTEL, GÎTE
- CONSTRUCTION RELIGIEUSE

(3)

Victor Hugo

RÉVÉLER LE PASSÉ

Matthieu Lardière
Léa Girard – Chloé Gillmann – Keryann Lier
Mélanie Pereira – Adèle Vibrac

Le site étudié est l'ensemble que constituent la place Victor Hugo, le square Castan et la place du Marronnier situé au pied de la citadelle. La topographie se lit à travers les rues. Le problème immédiatement remarqué est le surplus de trafic puisque six lignes de bus traversent ces lieux. La place Victor Hugo, d'une dimension lisible plutôt à l'échelle du piéton, abrite un réseau de circulation dense lisible quant à lui à l'échelle du site. De ce fait, le piéton ne possède pas assez de recul sur l'architecture du site pour en apprécier l'espace. Un enjeu essentiel à nos yeux, est de révéler aux passants le riche passé historique et culturel que possède cette place. En effet, quatre illustres personnages français y sont nés mais cela n'est que peu visible. Cet espace de transition est marqué par une diversité de mobiliers urbains et de parements de sol nuisant à la lisibilité de l'espace. Notre projet s'attache à clarifier et mettre en valeur cet espace. Enfin, nous avons la possibilité de réhabiliter l'ancien musée d'art contemporain de la ville aujourd'hui inoccupé ainsi qu'une parcelle ayant abrité l'habitat de naissance de Charles Nodier pouvant donner lieu à de nombreuses propositions d'aménagement.

Afin de redynamiser l'ensemble de ces trois espaces, il nous paraît évident de fluidifier le trafic d'une manière radicale, de repenser la matérialité du site tout en mettant à profit son potentiel topographique et arborer cet espace. Le projet s'articule autour d'une fluidification du trafic permettant de libérer l'espace de toutes nuisances sonores et matérielles. Il est donc essentiel de créer un espace piéton limitant la confrontation des piétons et des véhicules. Pour ce faire, nous conservons uniquement l'axe Cardo de la ville permettant l'accès à la citadelle. En lien avec la topographie du site, deux terrasses sur plusieurs niveaux sont installées :
— place Victor Hugo sous forme de larges marches menant à un espace arboré,
— place du Marronnier, trois terrasses articulées autour de l'arbre.
Ces installations dynamisent l'ensemble et peuvent attirer de nouveaux commerces.

Pour accentuer l'aspect culturel de la place, un parvis en pavé d'époque est créé pour marquer le musée Victor Hugo. De plus, la parcelle non exploitée est aménagée avec un cheminement à travers l'univers de l'écrivain. Enfin pour marquer très distinctement cet aspect de la place, une statue trône au centre associant la science des frères Lumière et l'imagination de Victor Hugo et de Charles Nodier.
Nous jugeons également nécessaire de réhabiliter l'ancien musée en créant un espace café-bibliothèque avec une terrasse à l'image du poète, ainsi qu'un espace d'exposition aux étages rendant honneur aux quatre hommes illustres. L'exposition s'installe dans une extension en verre, gardant ainsi la perspective de la place et laissant apparaitre une végétation dense en arrière-plan.
Le plan de sauvegarde et de mise en valeur définissant le site comme majoritairement préservé, il était compliqué d'intervenir sur le bâti et le square. Ainsi, seuls les garde-corps sont supprimés et un nouveau cheminement implanté. Ce dernier, en bois et surélevé du sol, rappelle les installations des sites archéologiques. Enfin pour redonner de l'esthétisme à la façade en lien avec le square, elle devient végétalisée.

(1) HISTORIQUE DU QUARTIER

- LIMITE DE LA ZONE D'ÉTUDE
- II-IIIe SIÈCLE, VESTIGES ROMANS
- XIe SIÈCLE
- XVIe SIÈCLE
- XVIIe SIÈCLE
- XVIIIe SIÈCLE
- XIXe SIÈCLE
- BÂTIMENTS PROTÉGÉS AU TITRE DE MONUMENT HISTORIQUE
- ESPACE VÉGÉTAL SOUMIS À UNE PROTECTION PARTICULIÈRE
- (1) MAISON NATALE DE VICTOR HUGO
- (2) MAISON NATALE DES FRÈRES LUMIÈRES
- (3) ESPACE NATAL DE CHARLES NODIER

ENJEUX :
1) CONSERVER AU MAXIMUM LA TYPOLOGIE DES BÂTIMENT ANCIENS
2) INSTAURER UN MINIMUM DE MODERNITÉ

(2) CARTE DES SERVICES

- LIMITE DE LA ZONE D'ÉTUDE
- LOGEMENTS EN RDC ET EN ÉTAGE
- LOGEMENTS UNIQUEMENT EN ÉTAGE
- ESPACE VERT
- CATHÉDRALE
- LIEUX CULTURELS
- (1) MUSÉE VICTOR HUGO
- (2) GALERIE MÉDICIS
- LOCAUX INOCCUPÉS
- COMMERCES
- RESTAURATIONS
- LOCAUX ADMINISTRATIFS
- HÔTEL CASTAN

ENJEUX :
1) METTRE EN AVANT LES BÂTIMENTS AINSI QUE LES HOMMES IMPORTANTS
2) RESTAURER CERTAINES FAÇADES AVEUGLES OU DEVENUES TROP VETUSTES

ÉCHELLES : 1/350e

N

(3) INTENTIONS

- LIMITE DE LA ZONE D'ÉTUDE
- ZONES PIÉTONNES
- ZONE DE CIRCULATION ROUTIÈRE
- ZONE ACCESSIBLE UNIQUEMENT PAR LES RÉSIDENTS
- NOEUD DE CIRCULATION SUPPRIMÉS
- POURSUITE DE L'ANCIEN PARCELLAIRE
- FAÇADES AVEUGLES OU ÉTANT EN DÉSACCORD AVEC L'ENVIRONNEMENT PROCHE
- SENS DE CIRCULATION
- RECRÉER LES STRATES TOPOGRAPHIQUES CARACTÉRISANT LE QUARTIER

ENJEUX :
1) ARCHITECTURE : RENOVATION DES FAÇADES DEVENUES TROP VETUSTES
2) SITE : MAÎTRISE DE LA TOPOGRAPHIE POUR CRÉER DIFFÉRENTES TERRASSES
3) CIRCULATION : CRÉATION D'UNE PLACE EN MAJORITÉ PIÉTONNE

(1) PERSPECTIVES D'AMBIANCE DES PLACES
(2) AMÉNAGEMENT DE LA PLACE VICTOR HUGO
(3) FAÇADE ET PERSPECTIVES DU CAFÉ LITTÉRAIRE

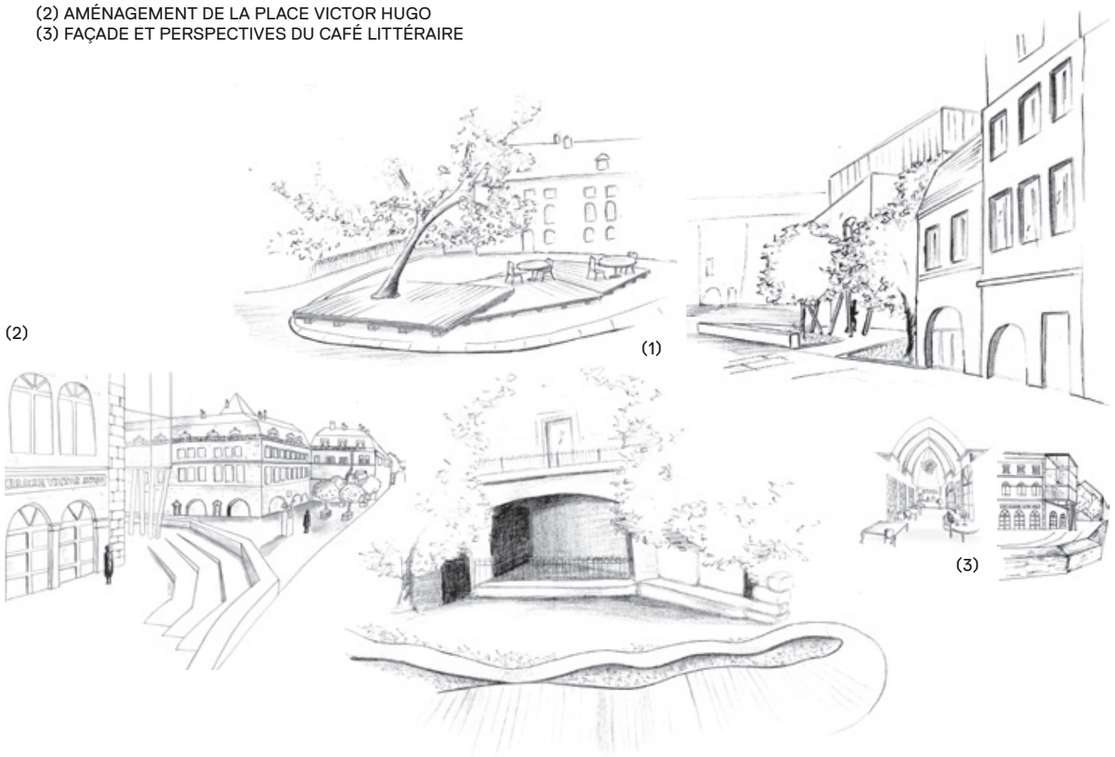

VU D'EN HAUT

Victor Hugo

Jean-Pascal Lemeunier
Mouna Deghali – Aline Masson – Alicia Musial
Aurianne Lemius – Clémence Montigny

Nos recherches au sein des centres d'archives tels que la DRAC, le CAUE et la bibliothèque municipale nous ont permis de saisir la singularité de la place Victor Hugo. Il s'agit effectivement du berceau historique de la ville de Besançon, anciennement dénommée Vesontio, héritage de l'époque gallo-romaine. Située au pied du quartier épiscopal, cette place était à l'origine un lieu d'échanges commerciaux favorisés par l'axe majeur de la ville. Celui-ci relie l'actuel pont battant à la citadelle de Vauban. Pour compléter ces recherches, nous nous sommes rendus sur le site pour aiguiser notre regard critique. Premier constat, la place est emplie d'un riche patrimoine historique qui lui donne une identité assez complexe. Ensuite, la place est entièrement rythmée par le passage de véhicules motorisés (transports en commun et voitures) et les espaces dédiés à la voiture sont prédominants. On constate enfin un manque d'espaces piétonniers, n'incitant pas les passants à s'approprier l'espace.

Pour définir un programme, nous avons interrogé plusieurs riverains afin de définir les besoins de cette place. Il a alors été question de revaloriser le patrimoine autour d'un événement qui rassemble les passants, leur donner envie de s'arrêter et comprendre l'histoire de la place Victor Hugo. De plus, il nous a paru nécessaire de réorganiser les espaces dédiés aux différents usagers, organiser les circulations et dégager de réels espaces piétons.

Après avoir défini les problématiques, nous avons avancé des solutions à travers un projet de réhabilitation d'un bâtiment et de l'aménagement de mobiliers urbains.
Dans un premier temps, nous proposons de redéfinir la voirie en rehaussant les trottoirs, ainsi isoler la voirie, valoriser les espaces piétons et surtout ralentir la circulation. Dans un second temps, nous préconisons la réhabilitation de l'ancienne école de filles Saint Quentin située au cœur de la place. Elle est aujourd'hui inoccupée et offre l'opportunité de revaloriser le patrimoine.
Le projet consiste à créer un espace rassemblant du public au sein d'une place marquée par des siècles d'histoire. Tout en conservant l'enveloppe du bâtiment, nous avons conçu une extension abritant un escalier donnant sur une esplanade piétonne. Le parcours proposé par cet escalier, donne à voir l'évolution historique de la ville, jusqu'à arriver sur un belvédère d'où l'on peut observer la ville actuelle.
Afin de valoriser le patrimoine présent sur la place, nous avons dessiné du mobilier urbain intégrant des éléments réfléchissants, pour mettre en valeur grâce à des jeux de lumière les façades de la place Victor Hugo.

(1) CARTE DES ÉPOQUES DU BÂTI

ÉPOQUE DES CONSTRUCTIONS

- GALLO-ROMAIN
- XIIe SIÈCLE
- XIVe SIÈCLE
- XVe SIÈCLE
- XVIe SIÈCLE
- XVIIe SIÈCLE
- XVIIIe SIÈCLE
- XIXe SIÈCLE
- INDÉTERMINÉ
- 167

(2) CARTE DES TYPOLOGIES DU BÂTI

UTILISATION DES BÂTIMENTS

FONCTION

- LOGEMENT
- RDC COMMERCIAUX
- BÂTIMENT D'INSTITUTION
- BÂTIMENT RELIGIEUX
- SITE HISTORIQUE

CLASSIFICATION

- BÂTIMENT CLASSÉ À LA LÉGISLATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

TOUS LES BÂTIS SONT PROTÉGÉS AU TITRE DU PSMV

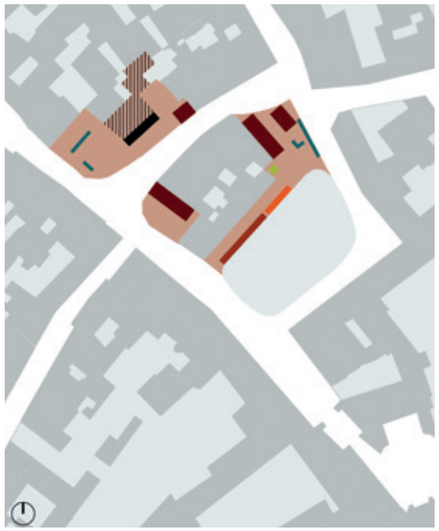

(3) INTENTIONS

- HABITATION
- ESPACE INOCCUPÉ
- HABITATION PIÉTONNE
- HABITATION MODIFIÉE
- EXTENSION
- STATIONNEMENT AUTOMOBILE
- STATIONNEMENT CYCLISTE
- VÉLO À LIBRE ACCÈS
- TRI COMMUNAL
- MOBILIER URBAIN

(4) FAÇADE PRINCIPALE DU PROJET
(5) PERSPECTIVE SUR LA PLACE VICTOR HUGO

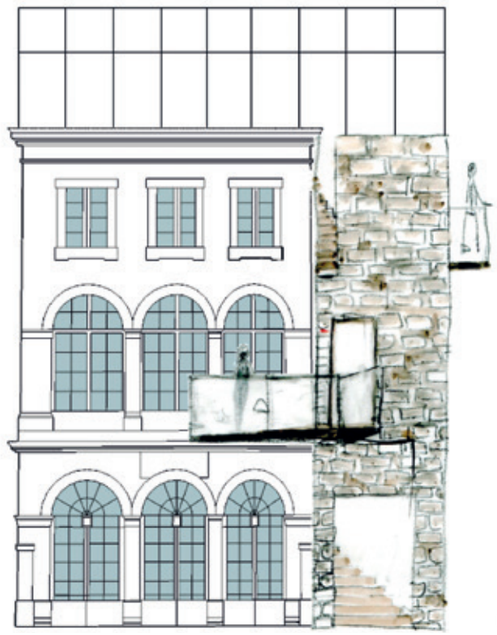

(4)

(5)

LUMIÈRE SUR LA CULTURE

Grishka Martinettl
Anaïs Berthomé – Céline Hemmerlin – Tina Kleiderer
Audrey Macon – Ellynn Vanet – Reneem Tahaa

Nous nous attendions à une place calme mais tout de même vivante, végétalisée et agréable à parcourir. Ce lieu nous évoquait aussi une certaine poésie, un imaginaire, du fait de la présence momentanée de Victor Hugo. Cependant, lors de notre première visite, nous avons constaté que la place est le carrefour passant le plus important de la vieille ville, en contradiction avec notre image du lieu. En effet, les axes sont empruntés par un flux constant, incessant et bruyant de voitures et transports en commun. Ces allées et venues font de cette place Victor Hugo un endroit où les voitures prennent le pas sur les piétons. L'autre point important qui nous a marqué est l'hétérogénéité des structures et des aménagements urbains. L'ambiance et l'unité que pourraient créer ces derniers sont rompues par l'ensemble du mobilier extrêmement varié. De plus, nous avons constaté que Victor Hugo n'était pas le seul personnage connu à être né ici et notre volonté est donc de mettre en valeur les frères Lumière ainsi que Charles Nodier. Le patrimoine fort et important de cette place mérite d'être souligné. En effet, grâce à notre analyse historique, nous nous sommes rendu compte que depuis l'Antiquité, la place est un lieu de rassemblement, de vie commune, avec les thermes ou le marché mais également avec le Cardo, actuelle grande rue, qui est toujours l'axe majeur de Besançon.
De plus, vers la fin du XIXe siècle, la maison natale de Charles Nodier à l'angle de place de Victor Hugo a été détruite. La place a ainsi perdu son statut de place rectangulaire.

Avec l'ensemble des éléments récoltés et nos attentes, nous souhaitons donc rendre à cette place son statut de place rectangulaire et lui redonner de l'homogénéité et de la simplicité. Notre première intervention est de rendre l'ensemble de la place piétonne. Pourquoi ? Simplement parce que la vieille ville se doit d'être visitée à pied, ce lieu ne doit pas être une place de passage mais un endroit où il fait bon rester. L'intervention sur les flux pour rendre la place piétonne est possible en déviant les transports en commun ainsi que l'ensemble des véhicules. Il serait quand même dommage de ne profiter de ce beau patrimoine qu'à travers les vitres d'une voiture !
Nous intervenons ensuite sur l'aménagement urbain avec la mise en place d'un parcours urbain à travers un nouveau mobilier. À l'image du parcours envisagé, le mobilier que nous avons dessiné suit des formes courbes et légères. Le banc se transforme en place pour s'allonger et évolue en panneau sur lequel s'inscrivent des histoires sur le quartier. L'ensemble des nouveaux équipements urbains sont dans le même esprit afin de retrouver l'homogénéité recherché. Les lampadaires et les poubelles sont travaillés de la même manière.
De plus, le revêtement de sol est complètement modifié. Nous mettons en place un jeu de dallage en pierre gris foncé et plus clair. Cette intervention permet de créer une unité avec l'ensemble des places de la ville de Besançon, toutes composées d'un sol uniforme. Ce dallage s'étend au nord de la place pour redéfinir ses limites et l'identifier comme un ensemble formant une nouvelle grande place.
Toujours dans l'optique de créer un lien entre les différents endroits importants du quartier, nous avons envisagé de démolir des bâtiments du centre de l'îlot afin de percer un passage. Après avoir consulté le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), cette transformation semble possible. On crée ainsi un parcours urbain plus subtil car le square est pour nous un endroit chargé d'histoire que les habitants apprécient particulièrement. C'est pour cela que la seule intervention effectuée au sein même du square est le changement de mobilier afin de donner une unité à l'ensemble du projet. Actuellement, la parcelle d'angle de la place est vide mais ne l'a pas toujours été, comme on a pu l'indiquer précédemment, avec la maison natale de Charles Nodier.

Victor Hugo

Comment se représente-t-on une maison étant enfant ? Nous nous la représentons souvent de la même manière, tel l'archétype de la maison. Cette forme évoque donc le passé et les souvenirs immatériels. Comme un devoir de mémoire, nous souhaitons utiliser dans l'extension des pierres recueillies après démolition des bâtiments de l'îlot. Nous recherchions une façade opaque, minérale sur la rue Victor Hugo afin de conserver l'impression d'inattendu, à l'image d'une place à l'italienne. Au contraire, sur la place, nous avons pris la décision de créer une façade transparente, ayant un effet de vitrine, ce qui contraste et donne une matérialité. Le bâtiment est en réalité une extension au *"pavé dans la mare"* qui est aujourd'hui inoccupé. Cela nous permet de lui redonner une fonction : un accueil détente pour accueillir le public, les touristes, ouvert sur l'extension consacrée à l'expression des divers artistes. En effet, les façades sur cour, visibles depuis la rue, permettent à des artistes de street art d'exercer leur art aux yeux de tous.
Nous savons que ce changement est radical pour la ville de Besançon mais se priver de parcourir cet endroit à pied serait dommage pour un tel patrimoine. Nous sommes convaincus que notre programme incitera les personnes à s'approprier l'espace de notre grande place afin de donner un nouveau souffle à ce quartier.

(1)

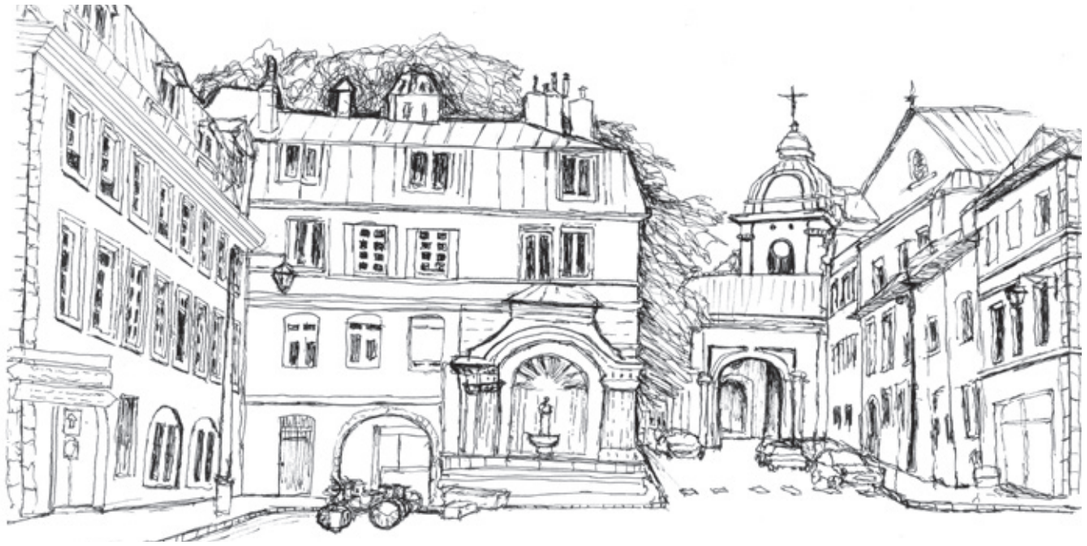

(2)

(3)

(4)

(5) (6)

(7)

(1) CROQUIS DE LA PLACE VICTOR HUGO
(2) CROQUIS DES FAÇADES DE LA RUE DE LA CONVENTION
(3) CARTE DES SONS DU QUARTIER VICTOR HUGO
(4) PLAN MASSE DE L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER VICTOR HUGO
(5) VUE SUR LA RUE VICTOR HUGO
(6) PERSPECTIVE NOCTURNE DU PROJET
(7) INSERTION PAYSAGÈRE DU PROJET PLACE VICTOR HUGO

Victor Hugo

CONNECTER L'HISTOIRE, L'ART ET L'ACTIVITÉ DE BESANÇON AU SEIN D'UN QUARTIER CULTUREL

Hélène Corset-Maillard
Erwin Arnouxu – Tarek Ballouchu
Benoît Besançon
Joël Beyaertu – Paul Corre

Après une analyse de la ville, nous avons distingué certains points forts à traiter. Le quartier Victor Hugo est un lieu marqué par la culture. En lien direct avec la citadelle située juste au-dessus de notre site. Cet espace contient des multiples points remarquables. "La Porte noire" crée un axe visuel fort vers la citadelle ; trois noms célèbres sont liés à la place, Victor Hugo, les frères Lumière et Charles Nodier. De plus, le square Castan est implanté entre deux monuments historiques. Ces points remarquables ne sont pas mis en valeur par rapport au développement intellectuel de la ville. Nous avons pu visualiser un problème de circulation, avec un encombrement des automobiles sur des emplacements. Il y a aussi un passage fréquent de six lignes de bus au travers du quartier. Le but est de rendre tout l'ensemble piéton afin de redimensionner cet espace et de l'anoblir. Nous voulons créer un axe visuel vers "la Porte noire" en invitant le flâneur à traverser la place sans interrompre son parcours. De plus, nous avons constaté que la maison de Charles Nodier a été détruite. Nous avons donc décidé de reconstruire à cet endroit un lieu de réunion. Forts du constat que la maison de l'architecture est trop petite, nous avons envisagé d'en réédifier une nouvelle. Cette parcelle devient le nouveau lieu de l'architecture pour Besançon mais aussi pour toute la Franche-Comté.

Le projet est de créer un bâtiment qui se réfère à l'ancien tout en restant lié au privilège de la ville et au monde contemporain. Nous avons légèrement séparé le nouveau bâtiment de l'ancien afin d'accentuer leur connexion en créant une passerelle surprenante qui traverse ces deux volumes. Le programme de ce nouveau lieu d'architecture est partagé en deux parties. La première est réservée aux bureaux, galeries d'exposition et workshops dans l'ancien bâtiment associatif de la mairie ; et la seconde dédiée à la rencontre et au partage de l'architecture avec un nouvel espace de conférence de qualité et un grand espace de réception et d'accueil dans le nouveau volume. Ce dernier fait référence à l'ancienne maison natale de Charles Nodier. Vu de l'extérieur, cette nouvelle maison de l'architecture régionale arbore une façade monolithique. Elle redéfinit l'espace de la place mais offre aussi une façade sur rue transparente. Ce projet laisse apparaître cette *"boîte dans la boîte"* qu'est l'espace de conférence, comme un joyau précieux dans son écrin brut de pierre. À long terme, cette intervention dans le quartier contribuera à faire de celui-ci le point de rencontre de l'histoire, des arts et de la vie de Besançon.

(1) PLAN DES TYPOLOGIES DE BÂTI AU XIXᵉ SIÈCLE

XIXᵉ SIÈCLE, LE QUARTIER RESPIRE AVEC LE SQUARE CASTAN ET DEVIENT UN BERCEAU DU ROMANTISME

- CATHÉDRALE SAINT-JEAN
- ARCHEVÊCHÉ
- ÉDIFICES CIVILS, HÔTELS PARTICULIERS
- TISSU MÉDIÉVAL
- VÉGÉTATION
- PORTE NOIRE (IIᵉ SIÈCLE)
- VESTIGES ANTIQUES DÉCOUVERTS PAR CASTAN

(2) PLAN DES TYPOLOGIES DE BÂTI AUJOURD'HUI

JUSQU'AUJOURD'HUI, DES RECONVERSIONS, DES DESTRUCTIONS ET UN MANQUE DE MISE EN VALEUR

- CATHÉDRALE SAINT-JEAN
- ÉDIFICE CIVILS, HÔTELS PARTICULIERS
- TISSU MÉDIÉVAL
- MAISON NODIER DÉTRUITE
- PORTE NOIRE (IIᵉ SIÈCLE)
- VESTIGES ANTIQUES DÉCOUVERTS PAR CASTAN

LA PLACE ST-QUENTIN, PLACE DES GRANDS HOMMES...

LES FRÈRES LUMIÈRE, 18 OCT. 1862 ET 5 OCT. 1864 :

VICTOR HUGO, 26 FÉVRIER 1802 :

CHARLES NODIER, 29 AVRIL 1780 :

A

B

C

HÔTELS PARTICULIERS DEVENUS RECTORAT ET CONSEIL GÉNÉRAL

MAISONS NATALES DEVENUES POINTS TOURISTIQUES

PLACE VICTOR HUGO EN PERTE DE QUALITÉ

(3) CARTE DES ENJEUX DU QUARTIER

CRÉER UN QUARTIER PIÉTON AUX RECOINS EXQUIS ET AGRÉABLES

- ESPACE À REDÉFINIR
- ? ÉDIFICE CLÉ À QUALIFIER
- ! POINTS DE VUE À METTRE EN VALEUR
- ← CIRCULATION À SUPPRIMER
- COMMERCES À CONNECTER GRÂCE AUX RUES PIÉTONNES

(4)

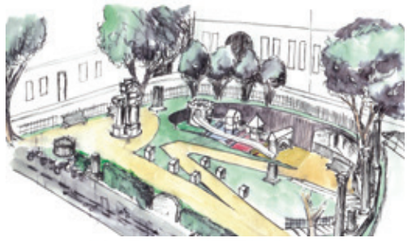

(5)

(6)

(7)

(8)

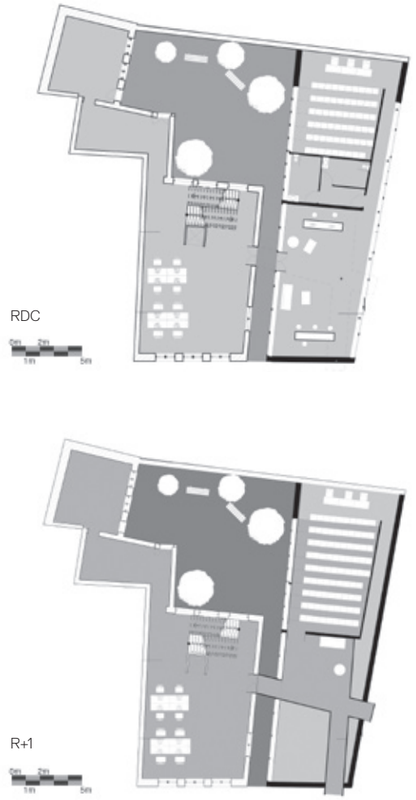

(9)

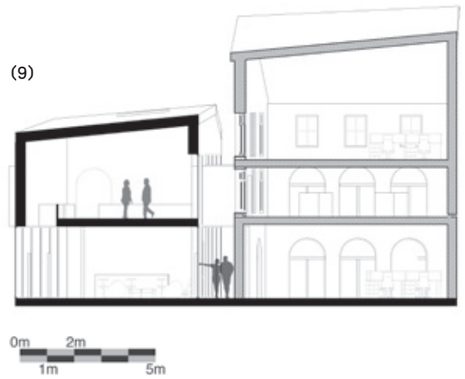

(4) PERSPECTIVE D'AMBIANCE DU SQUARE CASTAN
(5) PERSPECTIVE D'AMBIANCE DE LA PLACE DU MARRONNIER
(6) PERSPECTIVE D'AMBIANCE DE LA PLACE VICTOR HUGO
(7) INSERTION PAYSAGÈRE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE
(8) PLANS DU PROJET REZ-DE-CHAUSSÉE ET PREMIER ÉTAGE
(9) COUPE LONGITUDINALE DU PROJET

03 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY

ENTRE LIEUX ET VIE

Hélène Corset-Maillard
Lucie Adoud – Pierre Desricourt
Astrid Depresmonville – Adrien Eudeline
Adrien Hacquard – Rose-Marie Wakim

La place de Lattre de Tassigny est située au sud de la ville. Ce secteur est aujourd'hui un axe majeur de la ville intramuros. Le quartier est composé de vergers et de champs jusqu'au XVIIIe siècle. En effet, jusqu'alors l'urbanisation se cantonne aux axes romains. Malgré des cartes imprécises, notre quartier affiche les prémices d'une urbanisation au XIXe siècle. À ce moment là, l'espace intramuros libre devient rare et seuls les maisons bourgeoises et les jardins s'y installent. Au XXIe siècle, alors que la ville est entièrement urbanisée, la situation du quartier en site protégé permet de ralentir sa métamorphose et de conserver son intérêt patrimonial. L'analyse de la ville nous a permis de mettre en lumière la présence d'une frontière séparant une zone végétale dense de la ville minérale. Dans cette dernière, le piéton est relégué au second plan pour laisser place à l'automobile. L'histoire du développement du quartier vient bâtir un paysage architectural à multiple facettes. Essentiellement à usage d'habitation, ce quartier tend à devenir un lieu entièrement dédié aux riverains.

Cette analyse nous permet de mettre en lumière trois enjeux majeurs du site : reléguer la voiture au second plan et redonner leur place aux piétons dans la ville casser la frontière entre le Doubs et la ville créer une continuité entre les différentes parties du site.

Ces enjeux se traduisent par l'aménagement d'un parcours piéton venant se greffer à la promenade du Doubs. Une zone piétonne valorisant la brèche du rempart est aménagée. Elle nous amène sur l'ancienne friche où est installé un jardin potager partagé. Une nouvelle construction, s'inscrivant dans la continuité du front bâti de la rue du Porteau, est édifiée. Le parcours de la friche s'achève sur un espace de liaison piéton entre le jardin et la place de Lattre de Tassigny. Enfin cette dernière est totalement réaménagée de façon à rendre la place aux riverains. Elle devient modulable pour accueillir des événements participant au développement de la vie de quartier.

(1)

CARTE DE BESANÇON AU XVIIIe SIÈCLE

- ESPACES VERTS PRIVÉS (JARDINS, CHAMPS CLUTIVÉS)
- ESPACES VERTS PUBLICS (PARCS, JARDINS)
- BÂTIS ANTÉRIEURS AU XVIIIe SIÈCLE
- ARTÈRES ROMAINES
- NOUVELLES ARTÈRES
- FORTIFICATIONS
- DOUBS

CARTE DE BESANÇON AU XIXe SIÈCLE

- ESPACES VERTS PRIVÉS (JARDINS, CHAMPS CLUTIVÉS)
- ESPACES VERTS PUBLICS (PARCS, JARDINS)
- NOUVEAU BÂTI
- BÂTIS ANTÉRIEURS AU XVIIIe SIÈCLE
- ARTÈRES ROMAINES
- NOUVELLES ARTÈRES
- FORTIFICATIONS
- DOUBS

CARTE DE BESANÇON AU XXIe SIÈCLE

- ESPACES VERTS PRIVÉS (JARDINS, CHAMPS CLUTIVÉS)
- ESPACES VERTS PUBLICS (PARCS, JARDINS)
- NOUVEAU BÂTI
- BÂTIS ANTÉRIEURS AU XVIIIe SIÈCLE
- ARTÈRES ROMAINES
- FORTIFICATIONS
- DOUBS

(2) CARTE DES ZONES INONDABLES
(3) PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT
(4) PLAN MASSE
(5) VUE DE NUIT DE L'AVENUE DE LA GARE D'EAU
(6) COUPE PERSPECTIVE DU REMPART VERS LE DOUBS
(7) PERSPECTIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU VERGER

(5)

(4)

(6)

(7)

(2) **UNE VILLE À L'ÉPREUVE DE L'EAU**

- ZONE INONDABLE
- TOPOGRAPHIE

N

(3) **ENJEUX**

1. RELÉGUER LA VOITURE AU SECOND PLAN ET REDONNER SA PLACE AUX PIÉTONS DANS LA VILLE
2. CASSER LA FRONTIÈRE ENTRE LE DOUBS ET LA VILLE
3. CRÉER UNE CONTINUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU SITE

N

Tassigny

AU TRAVERS DES REMPARTS

Jean-Pascal Lemeunier
Juliette Chevalier – Camille Dautecourt – Sarah Eyermann – Camille – Parmentier Marine Schequenne

La ville de Besançon possède une place militaire stratégique par sa position géographique au pied de l'éperon rocheux et ceinturée par la rivière du Doubs qui protège naturellement la ville. Cette défense a été complétée par des fortifications édifiées au Moyen Age, puis, Vauban a édifié une nouvelle ceinture militaire au XVIe siècle. L'espace est totalement saturé et la place de la voiture particulière trop présente. La place de Lattre de Tassigny a perdu ses fonctions premières. Les zones vertes du quartier se sont réduites et concentrées au niveau de la citadelle et de la gare d'eau. Un espace vert subsiste mais reste inexploité : un verger situé derrière des boxes de stationnement. Cette place n'est pas liée au reste du quartier. La route qui relie la place et le verger connait un trafic important et le trottoir le longeant est trop étroit pour un accès piéton. Le site est pourtant encouragé par une volonté citoyenne voulant s'approprier l'espace public.

Le but est de redonner au secteur ses fonctions d'antan en rétablissant la "plate-forme de tir", en redonnant à la place son usage principal, et en réaménageant une véritable zone piétonne. Afin de lier les berges au quartier, un lien intra/extra muros permettrait de rythmer la marche avec des vues à travers les meurtrières ainsi qu'un percement sous-terrain. L'impact négatif du réseau viaire est à améliorer en réduisant les zones de stationnement qui doivent se concentrer en un seul point. La mise en lumière du patrimoine est nécessaire dans ce quartier car il est riche et harmonieux.

Le but est de connecter trois sites de qualité qui s'ignorent. La place de Lattre de Tassigny, dépourvue de toutes ses places de stationnements peut retrouver sa fonction initiale. L'aménagement d'une installation éphémère permet de créer un espace couvert pour tous types de manifestations et un espace végétal. Un espace de service longe la rue Neuve et offre aux citoyens un espace de compostage, de recyclage et de Vélocité encourageant la biodiversité. Afin de réduire l'impact de la voiture, la ruelle est coupée à la circulation (sauf riverains) ainsi que la route bordant la place à l'ouest. L'accès aux espaces est revu avec un réaménagement et agrandissement de la chaussée entre la place et le verger. Afin de mettre en avant le patrimoine, la chaussée est surélevée. Cela permet d'avoir à hauteur d'œil les meurtrières créant une séquence de vues vers le Doubs. Deux circulations sont dégagées de part et d'autre de la chaussée pour les piétons et les cyclistes. La zone de verger est embellie en démolissant les boxes existants et en édifiant un parking de ville avec une capacité plus grande. Deux étages permettent donc de déplacer l'ensemble des stationnements présents sur la place. La volumétrie générale reprend les grandes lignes de la façade pignon aveugle désaffectée. Le toit végétal réduit le vis-à-vis des riverains vivant dans les immeubles au-delà du bâtiment. La toiture se retourne en façade côté rue, elle est aveugle pour accentuer la perspective sur l'ouverture des remparts existante. Le verger est dédié à des installations éphémères avec un local technique de rangement pour les manifestations sous un porte-à-faux du parking.
Du parc de la gare d'eau, sur les berges du Doubs, un percement est réalisé en partie basse des remparts permettant de les relier au verger par un passage sous-terrain sous la chaussée surélevée. Le but principal de ce projet est de redonner un attrait aux remparts, élément symbolique de la ville en les redynamisant et en faisant de cette actuelle "barrière" un espace de qualité.

(1) ÉVOLUTION DE LA PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY DU XVIIe AU XVIIIe SIÈCLE
(2) ÉVOLUTION DE LA PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY DU XIXe AU XXe SIÈCLE
(3) PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE

(1)

XVIIe

XVIIIe

(2)

XIXe

XXe

ÉLÉMENTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DU FRAGMENT
COMMENT DONNER AU SECTEUR SES FONCTIONS D'ANTAN ?

- LE DOUBS
- ESPACE VERTS
- DÉVELOPPEMENT URBAIN
- BÂTI REMARQUABLE
- AMÉNAGEMENT DU HALAGE EN 1832
- FORTIFICATIONS
- PORTE NOTRE DAME (1891-1894)
- TOUR NOTRE DAME
- BARRAGE
- ROND POINT

(3) **DES ESPACES DE QUALITÉ À UNIFIER...**
PROPOSITION D'UN PARCOURS URBAIN
ENTRE CES 3 PÔLES

1. PAR UN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DES REMPARTS
REDONNER UNE PLACE AUX PIÉTONS TOUT
EN VALORISANT LE PATRIMOINE
2. PAR UNE MISE EN VALEUR DU VERGER
PROPOSER DES ANIMATIONS CULTURELLES ATTRACTIVES

- ZONE DE QUALITÉ
- PARKING
- LIEN À EXPLOITER
- LIEN INFRA/EXTRA MUROS À FORTIFIER
- ESPACES PIÉTONS
- ESPACES VÉHICULES

(4)

(1)

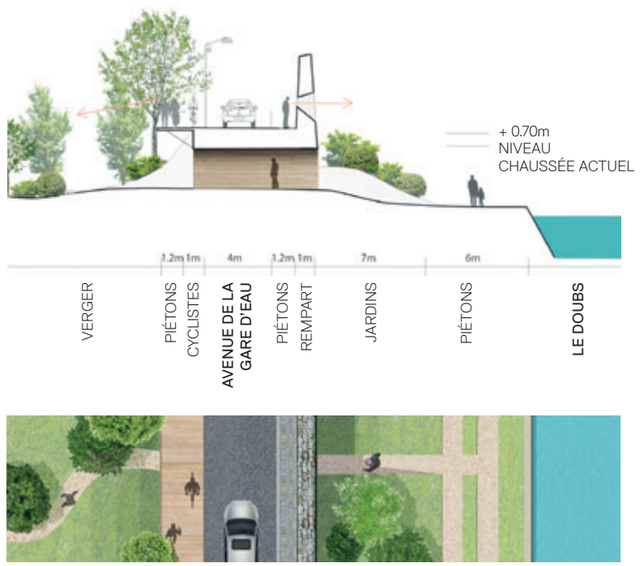

(2)

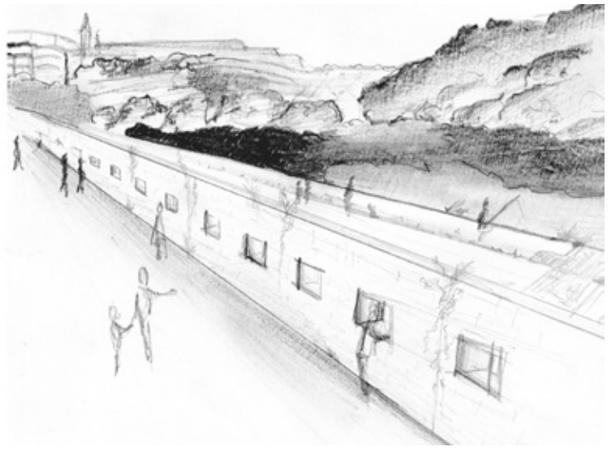

(3)

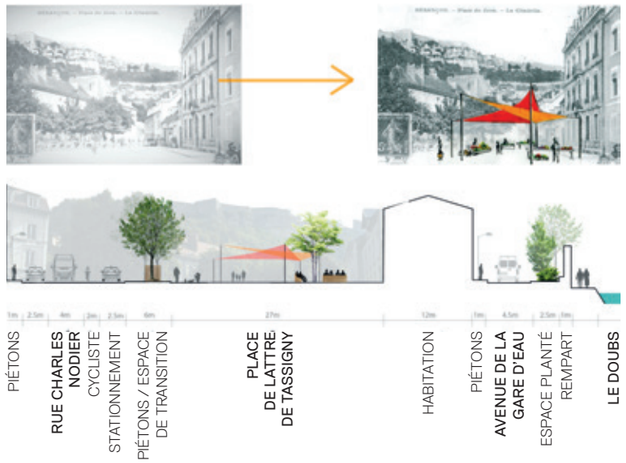

(1) COUPE ET PLAN DE LA MODIFICATION DE LA ROUTE
(2) CROQUIS DU NOUVEL ESPACE PIÉTON
(3) COUPE ET CROQUIS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
(4) PERSPECTIVE SUR LE REMPART VERS LA GARE D'EAU

Tassigny

PRENONS DE LA HAUTEUR

Grishka Martinetti
Sarah Duronio – Svetlana Prominskaia
Mateya Stoscheva – Magalie Texier – Anne Thomas

Le site est situé au sud-est de la ville de Besançon à deux pas des berges du Doubs et de l'entrée du centre ancien. À l'origine, la place de Lattre de Tassigny a une fonction de transit de marchandises et de stockage. Elle prend la forme d'un triangle, délimité par une grande barre d'habitations datant du XVIIIe siècle. Elle est occupée essentiellement par des voitures. Aux alentours se trouvent des commerces de proximité ; elle est également animée le mardi par un marché bio nocturne. Le quartier est desservi par plusieurs lignes de bus, dont un en direction du centre-ville et plusieurs en direction des villes alentours. Sur la place, des vélos sont laissés en libre service. Cependant, comme dans le reste de la ville, la voiture a pris toute la place.
La deuxième partie du site est un verger situé un niveau en dessous de la route attenante, véritable autoroute urbaine contournant la ville. Il comporte également un espace de stationnement avec une quarantaine de boxes de parking. Le déficit de places de stationnement en fait un lieu très prisé des riverains. Le site est proche des berges du Doubs qui accueillaient l'ancienne gare d'eau. Du fait de cette proximité, le terrain est partiellement inondable. Il comprend de plus des contraintes archéologiques. Les qualités de ce site sont le panorama sur la rivière et la citadelle au loin sur la colline. La présence des fortifications en fait un site historique. Notre objectif consiste à améliorer la qualité urbaine de ces deux sites.

L'une des contraintes principales du site est la route attenante au quartier. En effet, elle représente une forte nuisance visuelle et sonore. Nous décidons donc de l'enterrer. Plus tard, on pourra imaginer que seuls les commerçants et riverains pourront accéder au centre-ville et à ce quartier. L'omniprésence de la voiture se révèle gênante sur la place qui est exclusivement utilisée en parking, ce qui ne la met pas en valeur. Retirer les voitures en fait un espace plus agréable où les piétons peuvent s'installer. Le verger devient un espace de transition entre les berges du Doubs à caractère très végétal et la ville très minérale. La création de plusieurs plateaux de niveaux différents peuvent accueillir différentes activités. Enfin, nous souhaitons orienter les espaces créés vers la fortification de Vauban et la citadelle.

La place est aménagée avec du mobilier démontable, des bancs et une petite bibliothèque. Les pavés sont changés et sont différents à l'intérieur et autour du triangle principal. Sur la pointe du triangle, nous proposons de placer une scène qui peut être démontée après avoir été utilisée pour des spectacles, représentations théâtrales et concerts. Nous lions les deux sites grâce à la ruelle qui les sépare et à un accès direct par un des bâtiments du site. Au niveau de la route que nous enterrons, nous surélevons de 60 cm afin de pouvoir regarder à travers les meurtrières des fortifications. À la place du verger, les différentes plateformes accueillent un observatoire, un espace pique-nique, des appareils de musculation, des tables de ping-pong, une aire de jeu pour enfants, un potager et un bassin. Ces différents espaces sont séparés par des niveaux et des escaliers sous forme de gradins où l'on peut également se reposer.

(1) CARTE DES ÉPOQUES DU BÂTI

UN QUARTIER QUI SE DÉVELOPPE AU FIL DU TEMPS

ZONES BÂTIES
- ZONE URBANISÉE EN 1752
- BÂTIMENTS ÉDIFIÉS ENTRE 1752 ET 1786
- CONSTRUCTIONS RÉALISÉES ENTRE 1752 ET 1838
- CONSTRUCTIONS RÉALISÉES APRÈS 1838

ZONES VÉGÉTALISÉES
- JARDIN D'AGRÉMENT PRÉSENT EN 1786
- VERGER EXISTANT EN 1887
- ESPACES VERTS ACTUELS

N

0 10 20 50 100 m

(2) CARTE D'ANALYSE DE LA VILLE

UNE BOUCLE DENSE

ZONES VÉGÉTALISÉES
- PARCS ET ESPACES VERTS
- ESPACES FORESTIERS

TYPES DE BÂTI
- PUBLIC
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE
- INDUSTRIEL OU COMMERCIAL

AXES DE COMMUNICATION
- LIGNE DE BUS 23
- LIGNE DE BUS 5

STATIONNEMENT
- PARKING
- STATIONNEMENT VOITURES AU BORD DES RUES

SIGNES
- SECTEUR D'ÉTUDE
- DIRECTION

N

0 100 200 500 1000 m

(1)

PLAN MASSE

N

ZONES BÂTI

BÂTIMENTS DU SITE

PARKINGS

TRAITEMENT DU SOL

VÉGÉTATION

GRAVIERS

SURFACES

VERGER 3230 m²

PLACE DE LATTRE 1060 m²

(2)

(3)

(4)

(1) PLAN MASSE D'EXISTANT
(2) PLAN MASSE DU PROJET
(3) COUPES AVANT-APRÈS
(4) PERSPECTIVE SUR LA PLACE

Tassigny

AU PIED DU MUR

Matthieu Lardière

Lucie Canals – Lara Colire – Maëlle Manzan
Elise Mariani – Laura Neves

Le quartier Tassigny est une des entrées de la ville située au bord du Doubs et au pied de la citadelle. On y trouve notamment des traces de l'ancienne porte Notre Dame. Ce statut d'entrée de ville place le quartier entre deux routes majeures, générant ainsi beaucoup de passage. Néanmoins, il profite d'un cadre naturel agréable grâce aux rives de la rivière aménagées et à la vue sur la colline en face. Le quartier, facilement accessible et très passant, est réservé essentiellement à l'usage de la voiture. D'un côté on trouve des garages destinés aux habitants, de l'autre, la place de Lattre de Tassigny totalement occupée par des places de stationnement. A côté des garages, en contrebas se trouve un verger.
Deux espaces potentiellement aménageables, la place et le verger, sont utilisés pour le projet. La présence de commerces de proximité nous indique qu'une vie de quartier s'est organisée et que ce point peut être enrichi. La proximité des berges et des espaces naturels est également un avantage, tout comme celle du mur qui a une valeur historique forte. Pour finir, le quartier offre des vues sur la citadelle qui méritent d'être mises en valeur.
Nous constatons cependant que la situation d'entrée de ville du quartier le place entre deux routes très passantes et bruyantes. L'espace verger est devenu résiduel du fait de sa proximité avec l'une des deux routes. La place est devenue un parking et l'espace garage est non optimisé. La liaison entre la place et le verger se fait par une route étroite et peu adaptée aux piétons. Le quartier pourrait offrir de plus belles vues vers la citadelle mais certains bâtiments empêchent cette connexion visuelle. Pour finir le quartier est extrêmement proche des berges mais le lien entre les deux est restreint.

À l'échelle du quartier, l'un des principaux enjeux est de réduire les nuisances dues à l'omniprésence de la voiture. Nous décidons aussi d'axer notre démarche sur la mise en relation des berges et de la place. Enfin nous voulons donner une nouvelle attractivité au quartier pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. À l'échelle de la ville, l'enjeu principal est d'inciter les promeneurs à prolonger leur parcours le long des berges. Pour finir, nous pensons à améliorer l'intérêt du quartier à l'échelle de la ville en enrichissant l'offre d'activités. Notre démarche consiste en la création d'un espace innovant à l'échelle du quartier qui fonctionne également comme une nouvelle attractivité à l'échelle de la ville.

Nous avons créé un premier espace vert paysager, répondant à l'histoire du site et du verger qui y est encore présent. L'espace vert et naturel existant est conservé en lui donnant un réel intérêt pour le quartier. Ainsi, il est agrandi en détruisant les parkings et séparé en deux entités distinctes : un premier espace accueille une structure de jeux pour enfants et un boulodrome ; puis un deuxième espace destiné à des jardins privés est prévu, qui peut également fonctionner à l'échelle de la ville puisque les habitants du centre-ville peuvent y trouver un intérêt. Pour répondre aux attentes des habitants, la place est requalifiée. Un espace couvert polyvalent et généreux peut accueillir les activités actuelles du quartier, à savoir le marché, mais également d'autres événements culturels. Cette démarche améliore l'attractivité du quartier à l'échelle de la ville.
La suppression de certains logements mal situés entre deux routes et mal exposés, permet de lier la place aux berges. Une ouverture dans le mur est créée pour relier deux espaces qui ne sont actuellement pas en contact : la place et les berges. Ce lieu de rencontre prend la forme d'un espace restaurant, s'inscrivant dans la logique d'autonomie du quartier, en lien par exemple avec le marché bio.
Afin de relier le parc et la place, une promenade piétonne est aménagée. La voie la plus au sud de l'îlot a été enterrée afin de permettre le lien entre les différentes zones du site. Des arbres sont disposés en quinconce pour créer un cheminement d'un espace à l'autre. Des ouvertures sont recréées dans le mur, telles les meurtrières de l'époque, créant des cadrages sur le Doubs. La place redevient ainsi un endroit agréable et calme où une vie de quartier peut s'organiser. Une zone de stationnement est aménagée sous la place.
Nous imaginons ainsi une nouvelle activité permettant de recréer une identité pour ce quartier, considéré comme une porte de la ville. Nous développons son attractivité et permettons de redonner une place au piéton dans ces espaces.

(1) LE QUARTIER TASSIGNY AU SEIN DE LA BOUCLE

- RIVIÈRE "LE DOUBS"
- ESPACES ARBORÉS
- RUES PRINCIPALES
- ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX PRINCIPAUX
  - 1 ÉGLISE DE LA MADELEINE
  - 2 CATHÉDRALE ST.JEAN
- REMPARTS
- SITE DE LA CITADELLE
- AXES MAJEURS
- PONTS PRINCIPAUX
- TUNNEL
- LIGNE DE TRAM
- LA CITÉ DES ARTS
- ZONE ÉTUDIÉE
- BÂTI DE LA ZONE ÉTUDIÉE

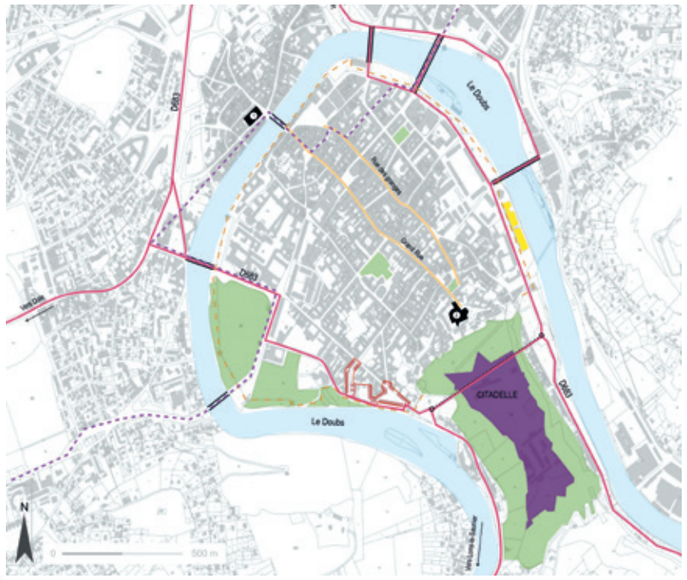

(2)

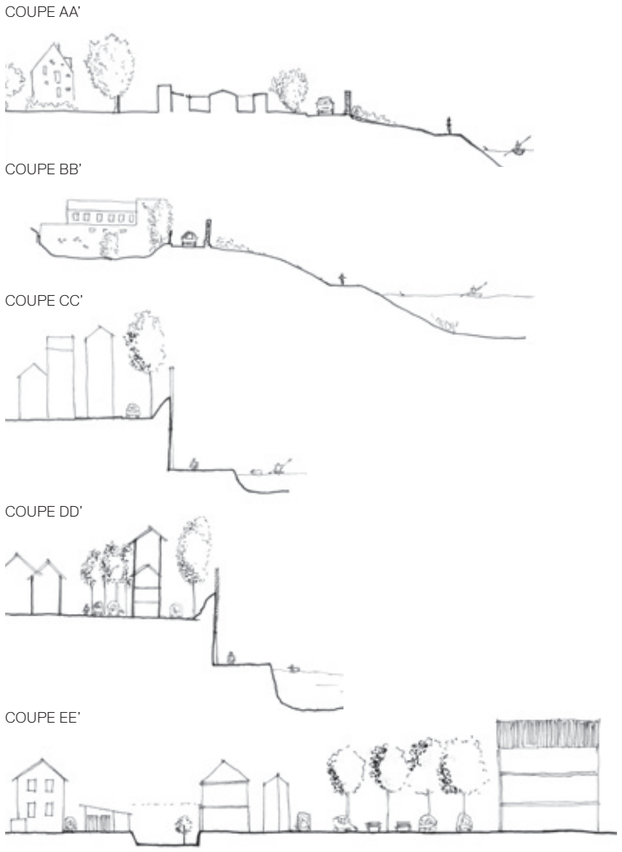

(1) CARTE DE SITUATION
(2) COUPES DU QUARTIER

(3)

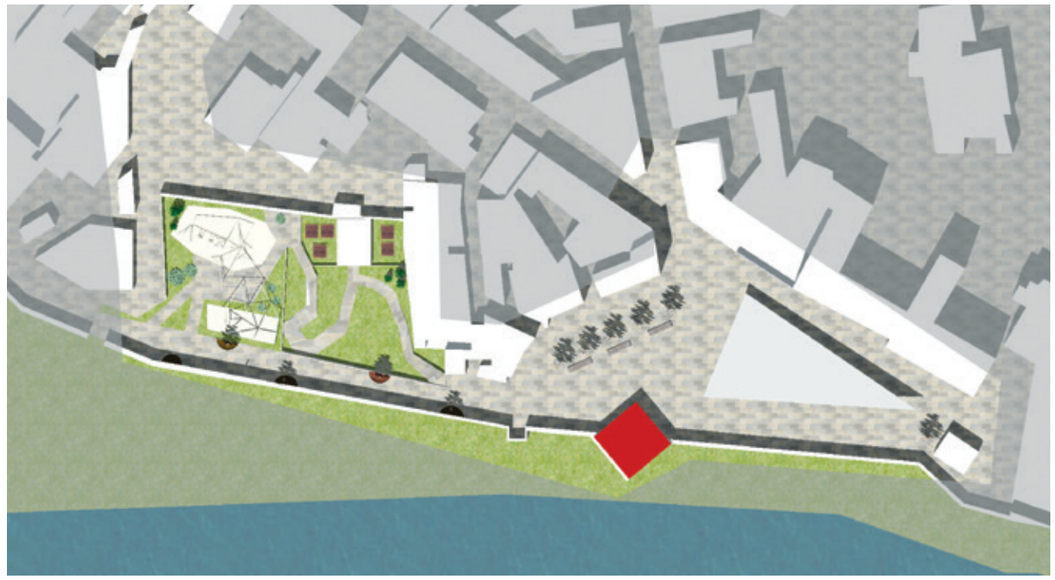

(4)

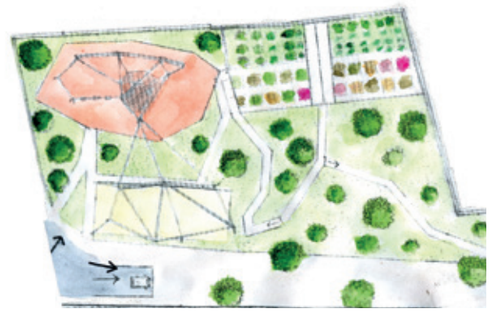

(3) PLAN MASSE GÉNÉRAL
(4) PLAN MASSE DE L'ESPACE PAYSAGER ET PERSPECTIVES D'AMBIANCE

LIAISON DES ESPACES

Virginie Thévenin
Ludivine Gay – Guillaume Jacquot – Pierre Monnin
Danko Pavlovic – Arthur Schmidt

Nos analyses ont fait émerger deux axes de travail. Le premier est d'accentuer le rôle d'articulation du site entre la citadelle, le centre-ville et la gare d'eau. Pour ce faire nous cherchons à ouvrir les espaces et les perspectives afin de lier visuellement ces trois éléments. Il faut ensuite proposer des structures permettant de les lier également physiquement et enfin, renforcer le rôle de d'entrée de ville qui fait partie de l'essence même du quartier.
Le second axe consiste à qualifier la place de Lattre de Tassigny. L'idée est de la diviser en deux parties, une paysagère et une minérale, en laissant les habitants s'approprier l'espace à l'instar de ce qu'ils ont fait jusqu'à présent pour améliorer la vie de quartier.

Nous avons donc fait le choix d'un projet proposant plusieurs interventions essentiellement urbanistiques, destinées à lier les espaces entre eux et la programmation d'un nouvel espace plus approprié au partage et à l'échange entre les résidents.
La première intervention consiste à ouvrir l'espace de la place en démolissant les deux bâtiments au croisement de l'avenue de la gare d'eau. Une partie de la place est traitée avec un revêtement de sol minéral propice à l'installation des stands pour le marché. L'autre partie est un aménagement paysager qui propose des potagers en libre utilisation. Ces jardins font donc écho au verger qui se trouve à l'ouest et encore plus loin aux jardins familiaux.
Deuxièmement, le parking de la place est supprimé et nous choisissons de le transférer au niveau du verger, le long du mur pour éviter d'occuper trop d'espace et de traiter le sol en gravillon. Les plantations du verger, viennent dissimuler le tout.
Pour finir, une promenade par une passerelle surélevée permet de lier chacun de ces nouveaux éléments. On y accède au niveau de l'ancienne porte de la ville. La coursive suit ensuite les remparts en s'y accrochant afin de proposer une promenade avec de belles perspectives paysagères sur le Doubs, la colline et la citadelle. Après un point de vue en belvédère, on peut redescendre vers la place en passant par-dessus la route, redessinant ainsi une nouvelle porte de ville en écho à l'ancienne.

(1) COUPES PAYSAGÈRES SUR LE QUARTIER
(2) PLAN DE REPÉRAGE DES COUPES
(3) ELÉVATIONS CARACTÉRISTIQUES DU QUARTIER

(1)

COUPE DE TERRAIN AA'

COUPE DE TERRAIN BB'

(2)

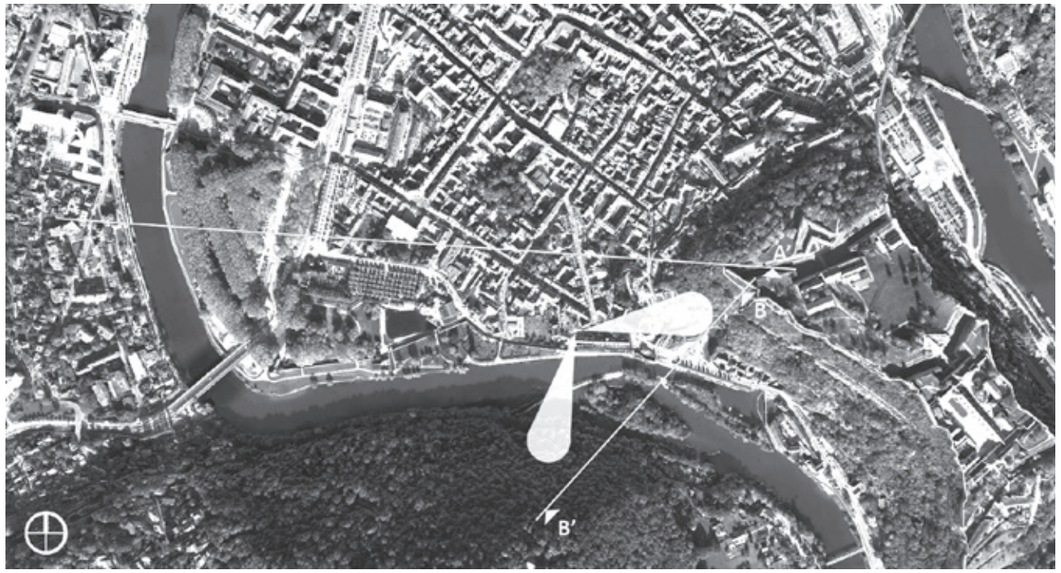

(3)

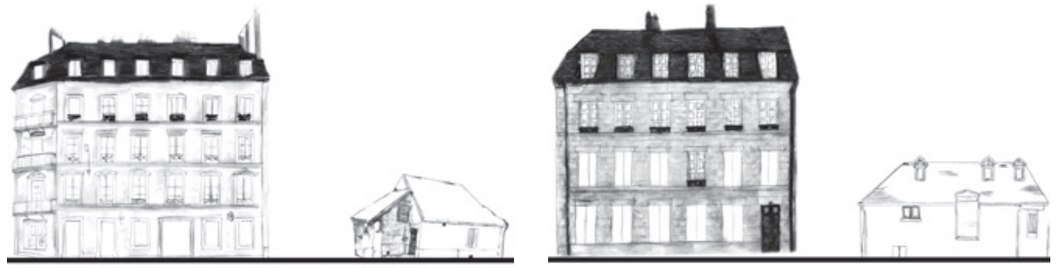

(1) PLAN MASSE
(2) VUE VERS LE NOUVEAU PARKING
(3) VUE SUR LA PROMENADE DU DOUBS
(4) VUE SUR LA PASSERELLE

(1)

(2)

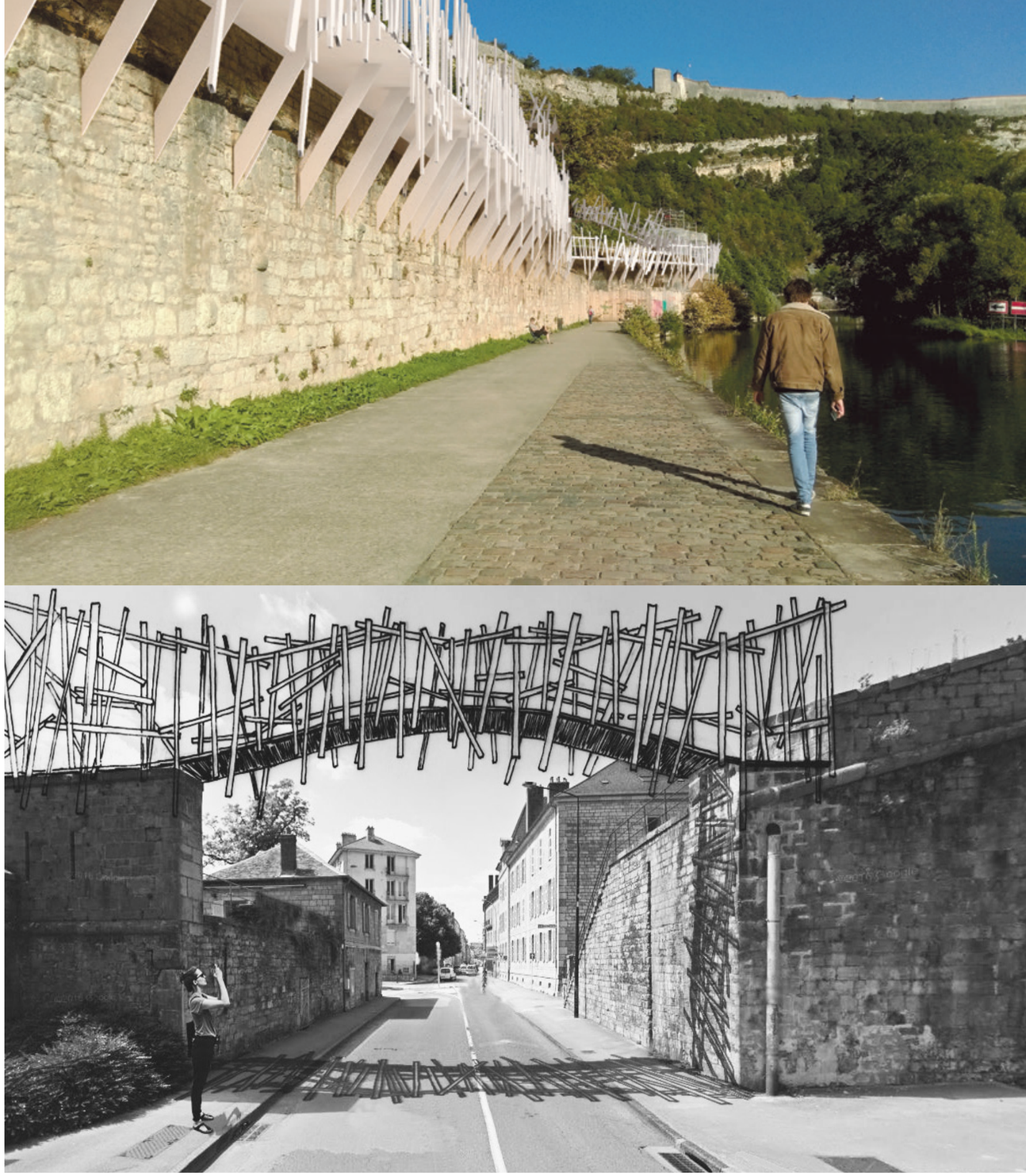

(3) (4)

04 HÔPITAL SAINT-JACQUES

DENSITÉ DANS CITÉ

Saint-Jacques

Hélène Corset-Maillard
Lothaire Arnoux – Sacha Davant
William Henry – Jae Hyeon Kim – Maxime Rogé

La parcelle a connu une densification très rapide au XXe siècle mais sans réelle logique spatiale. De plus, les accumulations de bâti et l'omniprésence de la voiture génèrent des espaces peu agréables. Enclavé, l'îlot est distant et coupé de son environnement proche par des grands axes de circulation et du stationnement. Il jouit pourtant d'une situation exceptionnelle avec un quartier à l'identité forte, un patrimoine à mettre en valeur ainsi qu'une proximité avec un grand parc et une promenade en partie haute et basse à proximité du Doubs aujourd'hui en discontinuité avec le site.

Diminuer la densité de l'îlot pour le redensifier ensuite autrement, ouvrir le site sur ses abords et lui donner une multifonctionnalité et une attractivité sont nos objectifs. Le projet pourra se développer dans le temps en suivant des axes directeurs. Ces différentes temporalités permettront de séquencer le projet et de le faire évoluer progressivement. Nous proposons des premières interventions essentielles et un dess(e)in pour l'avenir.

Dans un premier temps, l'ilot est aéré en détruisant les constructions aux qualités architecturales moindres afin de dégager de nouveaux espaces. Le site est ouvert sur son environnement proche et lointain pour tisser des liens avec le Doubs et le parc du petit Chamars. Les édifices remarquables hébergent de nouvelles fonctions. L'îlot est resté au cours du temps monofonctionnel. Une ouverture sur la ville signifie aussi de proposer des usages en accord avec celle-ci. Ce site peut se voir autonome avec un attrait économique, culturel et des logements. Besançon manque actuellement de résidences étudiantes dans le centre ainsi que d'une bibliothèque municipale d'une capacité suffisante.
Les interventions effectuées sont les suivantes :

— la valorisation d'un grand axe historique reliant la cour de l'hôpital Saint-Jacques à la berge et le Doubs en le dégageant totalement, les constructions futures s'organisant autour de celui-ci.
— le stationnement reconsidéré en un espace de stationnement souterrain vient en remplacement de ceux supprimés le long du Doubs et en face de l'hôpital Saint-Jacques. Ces lieux pourraient à terme, accueillir un nouvel usage. Besançon se parcourt très bien à pied et le site est bien desservi, cela rend possible dans le futur le site sans voiture. Une construction peut alors s'implanter et se connecter à ce parking pour laisser place à un nouvel usage.
— un réaménagement des abords du Doubs permet d'assurer la continuité de l'axe évoqué précédemment. Des emmarchements s'adaptent à la pente présente sur le site. Un nouvel escalier relie la partie haute et basse des remparts. Ainsi, des points d'observations s'inscrivent sur ceux-ci.

(1)

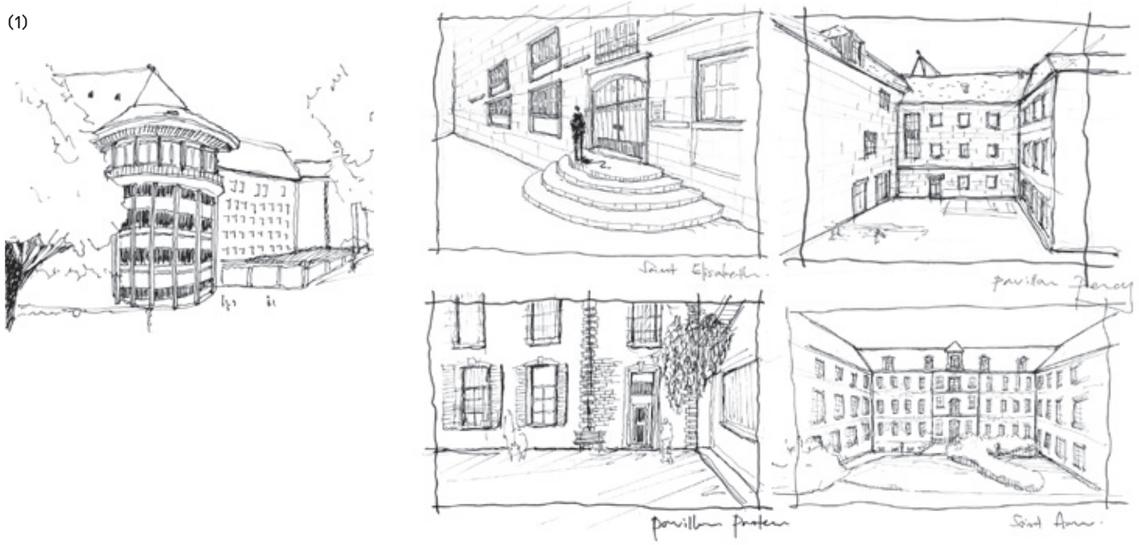

(2) **RÉOCCUPER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE EXISTANT**

- HABITER
- SE NOURRIR
- TRAVAILLER
- STATIONNER

N

0 50 100 m

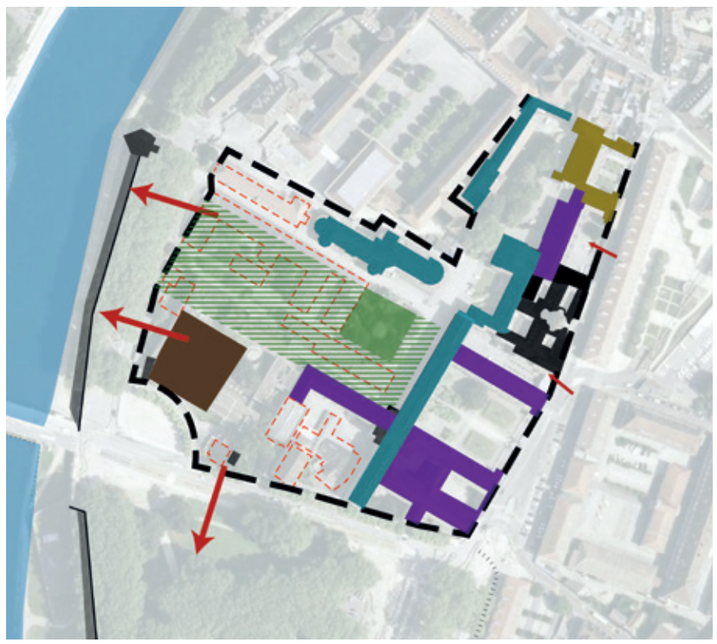

(3)

(4)

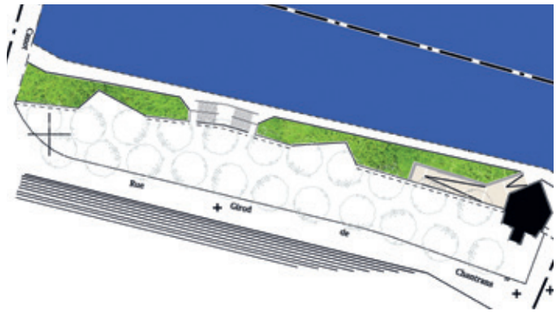

(1) CROQUIS D'ÉDIFICES REMARQUABLES OU POTENTIEL VARIABLE
(2) SCHÉMA D'INTENTION
(3) VUE SUR L'ACCÈS AUX BERGES
(4) PLAN D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DU DOUBS

Saint-Jacques

UN COMPLEXE SPORTIF & CULTUREL

Matthieu Lardière
Chloé Doppler – Héléne Fabbri – Andréa Knittel
Benjamin Mougel – Florian Tirlicien

L'ancien hôpital Saint-Jacques se situe à l'intérieur de la boucle que forme le Doubs, au sud de la vieille ville, et en bordure de la départementale 683 qui traverse Besançon. Il est caractérisé par sa grande diversité de bâtiments, construits et transformés au fil des siècles. C'est ce contraste entre bâtiments remarquables et extensions du milieu du XXe siècle qui nous a immédiatement interpellés et nous a amenés à nous intéresser en premier lieu à l'histoire du site. Le premier édifice a ouvert ses portes en 1703. Il donnait sur des jardins le liant à la rive du Doubs. Ces espaces verts ont peu à peu été remplacés par des bâtiments répondant aux besoins en locaux de l'hôpital.
Le site se trouve sur d'anciens marais au bord de la rivière. Il s'agit d'une vaste zone de transition (5 ha) tant en terme de densité du tissu qu'en terme d'espaces verts. En effet, la parcelle est entourée au nord par le tissu dense de la ville médiévale et au sud par le parc du petit Chamars qui apparait comme un poumon vert dans la ville. Comme le laissait supposer notre visite, la zone est très bien desservie avec la proximité du tram, de nombreuses lignes de bus et plusieurs parkings. Elle est aussi longée par une promenade suivant le cours du Doubs, marquée par la présence d'un bastion.
À partir de cette analyse, nous avons eu la volonté de rétablir l'importance de l'axe historique, de nous servir du bastion comme point d'accroche sur la berge et de valoriser la promenade qui longe la rivière.

Pour déterminer le programme, nous avons recensé les équipements présents à l'échelle urbaine, afin de distinguer les différents besoins du centre-ville de Besançon. Il est apparu qu'il existe très peu d'équipements sportifs dans la boucle. Les pôles sportifs sont tous excentrés. En créant un nouvel espace, nous visons à générer de l'activité et de la dynamique au centre-ville. Les usagers principalement ciblés sont les étudiants et les salariés, très présents dans le secteur.
Après une analyse du plan de sauvegarde et de mise en valeur et de l'époque de construction de chaque bâtiment, nous décidons de ne conserver que les bâtiments protégés qui ont un intérêt patrimonial et sont en accord avec nos intentions. Les surfaces disponibles restent cependant très importantes et nous amènent à créer un programme diversifié réparti en trois entités : le complexe sportif, des espaces culturels ainsi que de l'hébergement.

Le parti pris du projet est d'épurer le site afin de retrouver l'espace vert du jardin originel et de mettre en valeur le front bâti historique rue de l'Orme de Chamars. Cela se traduit par une bande végétale courant jusqu'au rempart et la berge du Doubs depuis la cour de l'ancien hôpital, qui retrouve son statut d'entrée principale. Cette dernière donne sur une place piétonne agrémentée de petits commerces qui trouvent leur place dans les arcades de l'Arsenal.
Sur la berge, un escalier dans l'axe permet l'accès de la promenade de la rive haute à la rive basse. Une percée est créée dans la rangée d'arbre pour dégager des vues vers la berge opposée. Un ponton au-dessus du Doubs prolonge l'axe jusqu'à la rivière. Une guinguette permet aux promeneurs de faire une pause et de profiter des vues sur le Doubs et la citadelle au loin. La route existante entre la rive et le site est enterrée afin de privilégier la promenade et donne accès à un parking souterrain. Les bâtiments Pasteur et Montmartin abritent un complexe hôtelier accessible par une entrée dégagée grâce à la démolition d'une partie de l'aile Saint-Elisabeth. Le refuge Saint-Anne accueille des activités culturelles et une auberge de jeunesse. Les infrastructures sportives situées le long de l'avenue du 8 mai 1945 sont traitées de manière paysagère pour créer une relation visuelle avec le parc du petit Chamars et une continuité physique avec la coulée verte. Pour aménager les bâtiments conservés, nous avons analysé leur typologie afin d'y associer l'usage approprié. Ainsi, les salles de l'hôtel-Dieu, de grande hauteur, abritent des salles de sport ; le bâtiment Bersot est lui occupé par une résidence universitaire.

(1) ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SITE DE L'HÔPITAL

- FORTIFICATIONS
- BASTIONS
- LIMITES DU SITE
- BÂTIMENT DE L'HÔPITAL
- JARDINS

FIN XVIe SIÈCLE : 1575
PIERRE D'ARGENT, VUE CAVALIÈRE

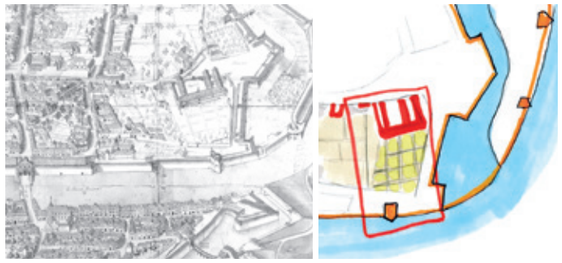

DÉBUT XVIIe SIÈCLE : 1715
BESANÇON À LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

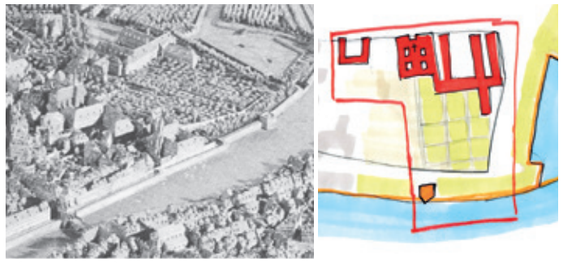

DÉBUT XVIIIe SIÈCLE : 1722
LADEVÈSE, LE PLAN RELIEF DE BESANÇON

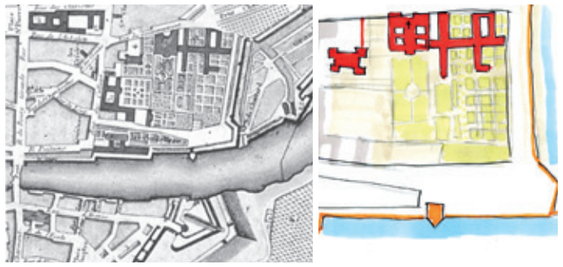

FIN XVIIIe SIÈCLE : 1786
M.G.H.J. INGÉNIEUR GÉOGRAPHE,
PLAN DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE

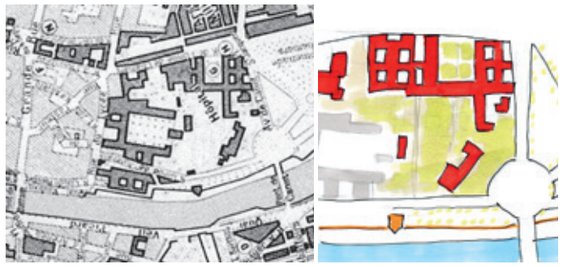

DÉBUT XXe SIÈCLE : 1937
PLAN SIFFERT, MAIRE DE BESANÇON

(2) CARTE D'INTENTION DU PROJET
ÉCHELLE: 1/2000e

N

(3)

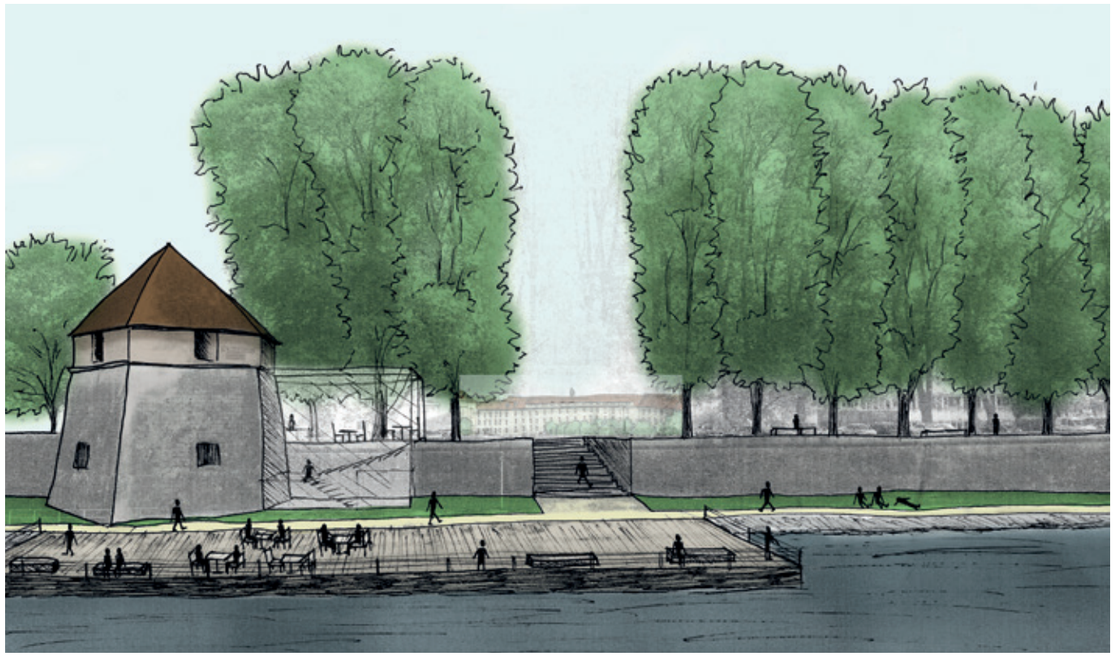

(4)

(3) AMÉNAGEMENT DES BERGES DU DOUBS
(4) VUE SUR UNE COUR INTÉRIEURE

Saint-Jacques

RECRÉER L'ENGOUEMENT

Jean-Pascal Lemeunier
Aurélie Breduge – Louis Gaire – Fanny Laurey
Lucile Mazoyer – Juliette Oudit

Le site est composé de bâtiments à l'architecture hétéroclite. Il nous paraissait évident de relier l'histoire du site ancien, à usage militaire et religieux, à celle de la ville actuelle. L'hôpital est très enclavé et la sensation de fermeture très présente. Ce ressenti est en corrélation avec la volonté d'isoler les malades. Le lieu est desservi par différents modes de transports mais rien ne conduit le public à y entrer. Ce site tient un rôle d'espace tampon entre le Doubs, le parc Chamars et le centre piéton où l'on trouve les commerces.

En tenant compte des enjeux patrimoniaux issus du plan de sauvegarde et de mise en valeur, du programme pensé par la mairie pour répondre aux besoins de la commune, des envies des usagers et de notre analyse du quartier, nous avons conclu à la nécessité de redonner son importance et son attrait au lieu. Les qualités architecturales et les aspects sanitaires des différents bâtiments nous ont conduits à une sélection des éléments à conserver ou à démolir. L'analyse du site a mis en évidence des perméabilités possibles dans les bâtiments grâce à leurs circulations internes. Le programme a été travaillé dans une logique de complémentarité des différents équipements qui se succèdent. Ainsi, des bâtiments isolés initialement se trouvent reliés par des passerelles suspendues.

En prenant en considération la volonté de la ville de restaurer les anciens jardins, nous choisissons de créer des percées pour avoir une continuité piétonne d'un bout à l'autre de l'îlot. Le positionnement des bâtiments permet de créer un axe de circulation principal.
Le jardin au centre de ce nouveau programme est restructuré pour permettre différents passages. Le cinéma, par son architecture, émerge du jardin pour ne pas bloquer la fluidité visuelle. Une passerelle traverse aussi la rue dans l'enchaînement de la circulation principale pour s'étendre en porte-à-faux au-dessus des berges du Doubs. L'accès aux rives se fait par un escalier démontable pour préserver le rempart Vauban.

(1) CARTOGRAPHIE DES MOBILITÉS SUR LE SITE DU PROJET

UN SITE INACCESSIBLE ?
UNE ENCEINTE AUX ENTRÉES RESTREINTES
- MUR DE DÉLIMITATION
- ENTRÉE SURVEILLÉE POUR VOITURE
- ENTRÉE PIÉTONE

UNE CIRCULATION
- VOIE MOTORISÉE PUBLIC
- CIRCULATION MOTORISÉE
- CIRCULATION PIÉTONE
- STATIONNEMENT

DES BÂTIMENTS POREUX
- ENTRÉE DES BÂTIMENTS
- PASSAGE DANS LES BÂTIMENTS

- AXE HISTORIQUE

ÉCHELLE: 1/1250e

(2) INTENTIONS PROGRAMMATIQUES

PROJET ENVISAGÉ : UN SITE AUX MULTIPLES ET DIVERSES POSSIBILITÉS
- BÂTIMENT DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES CONSERVÉ
- BÂTIMENT DE L'HÔPITAL ST-JACQUES DONT L'ÉTAT N'EST PAS DÉFINI (DÉMOLITION SUPPOSÉE)
- NOUVELLE CONSTRUCTION
- ZONE SPÉCIFIQUE
- AMÉNAGEMENT VÉGÉTAL
- ARBRES
- abc PROPOSITION DE LA MAIRIE
- abc PROPOSITION INTERNAUTE
- CRÉATION DE ZONE DE LIAISON
- GRAND AXE DE CIRCULATION CRÉÉ

(3)

(4)

(3) AXONOMÉTRIE DU PROJET
(PAGE PRÉCÉDENTE).
(4) VUE D'UNE PASSERELLE DE LIAISON

Saint-Jacques

UN NOUVEAU CŒUR DE VILLE

Grishka Martinetti
Camilla Gasârini – Justine Guérin
Camille Hiolin – Claire Planchéria
Manon Pouhet

Historiquement et géographiquement protégé, le site Saint-Jacques est idéalement positionné à l'entrée de la ville. Il s'impose comme le cœur du centre ancien. Malheureusement en friche aujourd'hui, l'hôpital n'est quasiment plus qu'un lieu de passage, outre les services toujours disponibles en ses locaux. Situé aux abords du Doubs, le quartier Saint-Jacques est un site en pleine restructuration. Un règlement strict lui est appliqué, protégeant les monuments classés, tels que le cloître de l'hôpital. Il dispose cependant de nombreux atouts. Au carrefour entre différents moyens de transports, le terrain est accessible par le tramway, le vélo, le bus, etc... C'est également un espace vert protégé qui ne demande qu'à accueillir le public, se mélanger à la promenade du petit Chamars et ainsi venir border les berges du Doubs. Au cours de l'histoire, le site a été morcelé. En effet, les bâtiments construits à différentes époques abritent de multiples services et permettront d'accueillir de nouvelles entités.

Pour répondre aux besoins des différents usagers, une nouvelle médiathèque prend place dans les bâtiments Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Bernard. Cet espace culturel est également un lieu moins formel pour lire dans des canapés prévus à cet effet. Plus qu'un espace de lecture, la médiathèque héberge un univers musical et théâtral en ses murs. Répondant aux enjeux culturels du site, ce pôle, ouvert de jour comme de nuit, permet d'accueillir de nombreux événements tels que des concerts, des représentations théâtrales, des festivals indépendants etc... La superficie de ces cinq ailes de bâtiment se prêtant à l'aménagement d'espace de travail, est propice à des rencontres littéraires, artistiques, culturelles...

Le bâtiment de la maternité est tout d'abord transformé extérieurement. En effet, si l'on peut toujours observer des façades minérales côté rue, on remarque désormais une enveloppe végétale dans les zones orientées vers la cour de la parcelle. Le mur végétal a une emprise totale sur le bâtiment. De plus, le système de coursive mis en place plonge l'usager dans une illusion d'immensité lors de la promenade. Enfin, l'utilisation du végétal combiné au minéral se présente comme une association de deux facettes opposées se mariant parfaitement sur cet édifice. De ce fait, un lien direct est mis en place avec les jardins. Une maison d'accueil est installée dans cette ancienne maternité et permet d'aider les populations migrantes ou réfugiées à apprendre le français, échanger les cultures.

Au sein du bâtiment Saint-Elisabeth, la conversion du rez-de-chaussée en arcades modernisées rejoint l'idée de transformer le quartier en lieu de passage et requestionne le langage architectural du cloître. De plus, la situation du bâtiment met en place une entrée généreuse pour la maison de santé. Concernant l'aspect structurel de la transformation composée d'épicéa du Jura, la passerelle utilise le principe de l'encorbellement. Le choix du matériau quant à lui crée une unité avec le patrimoine de l'îlot Saint-Jacques. En effet, l'utilisation d'un matériau local, la tuile vernissée des clochers comtois, ne cherche pas à se positionner en concurrence avec le reste de l'édifice mais défend un concept de remaniement de la matière par sa mise en œuvre singulière.

La reconversion de l'hôtel Saint-Martin et du bâtiment Saint-Elisabeth en maisons de santé est mise en lien avec la maison sociale, logée dans le pavillon Pasteur, par le biais d'une cour centrale. Cette dernière, à dominance végétale, est placée en retrait des jardins et de la vue des passants malgré leurs passages. L'intimité du lieu est assurée par un système de panneaux de bois envahis par des plantes grimpantes. L'îlot central est conservé, mais la promenade est retravaillée par différents changement de niveaux progressifs. À l'extrémité de l'impasse, l'annexe du bâtiment Pasteur est remplacée par une roseraie murale, ajoutant verdure et couleur à l'imbrication des bâtiments en arrière-plan. L'aspect fermé du bâtiment Pasteur, inspiré par les grilles barrant les fenêtres, est atténué par une façade végétale. De celle-ci émerge une passerelle menant à une plateforme avec vue sur l'église en arrière-plan. L'esprit apaisant et familier du lieu est accentué par la présence d'un cours d'eau régulier suivant le dénivelé entre les deux édifices.

Le bâtiment Bersot, quant à lui, reste réservé aux enfants avec une crèche. Plus qu'une nécessité pour les Bisontins, un nouveau parking est idéal sur le site Saint-Jacques afin de se libérer de l'automobile en ville. Enterré, ce parc de stationnement permet alors de libérer de l'espace pour dégager les perspectives existantes, faire renaître les jardins d'antan et évacuer les stationnements du centre-ville. L'entrée est recouverte d'une étendue gazonnée, qui unit la promenade du petit Chamars, le Doubs et le jardin afin de faire un seul et même espace naturel.
Le projet résout de nombreuses problématiques urbaines de la cité Bisontine. Une ville plus dynamique et attractive grâce à un nouveau cœur de ville. La création d'un pôle de passage, permet alors de réapproprier la ville aux riverains.

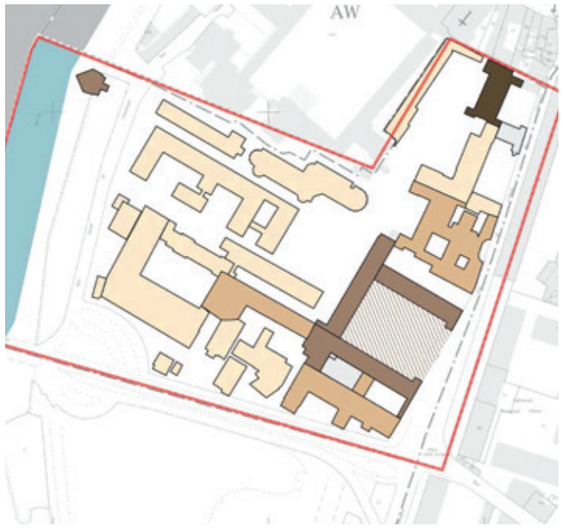

(1) CARTOGRAPHIE DES ÉPOQUES BÂTIES

L'HÔPITAL SAINT-JACQUES,
UNE CONSTRUCTION DE LONGUE DATE

UN SITE TRAVERSANT LES ÉPOQUES

- XXe SIÈCLE
- XIXe SIÈCLE
- XVIIIe SIÈCLE
- XVIIe SIÈCLE
- DÉLIMITATION DE LA PARCELLE
- DOUBS
- ESPACES VERTS

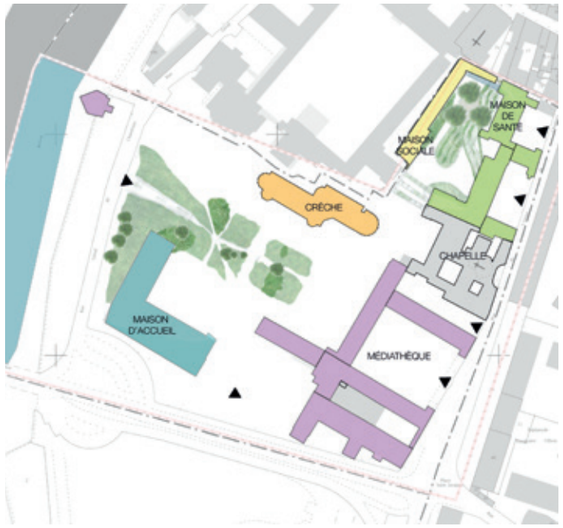

(2) PROGRAMME PROJETÉ SUR LE SITE

L'HÔPITAL SAINT-JACQUES,
UN NOUVEL HORIZON

UN PROGRAMME MULTICULTUREL
ET INTERGÉNÉRATIONNEL

- MÉDIATHÈQUE
- MAISON D'ACCUEIL
- MAISON DE SANTÉ
- CRÈCHE
- CENTRE DE RÉINSERTION SOCIALE
- CHAPELLE SAINT ANNE

LA RENAISSANCE DES JARDINS D'ANTAN

- ESPACES GAZONNÉS
- BUISSONS ET PARTERRES
- ARBRES
- ACCÈS AU SITE
- DÉLIMITATION DE LA PARCELLE
- DOUBS

(PAGE SUIVANTE) :
(3) DÉTAILS DE LA MAISON D'ACCUEIL
(4) VUES DE LA MAISON D'ACCUEIL
DEPUIS LES JARDINS ET DEPUIS LA RUE

(3)

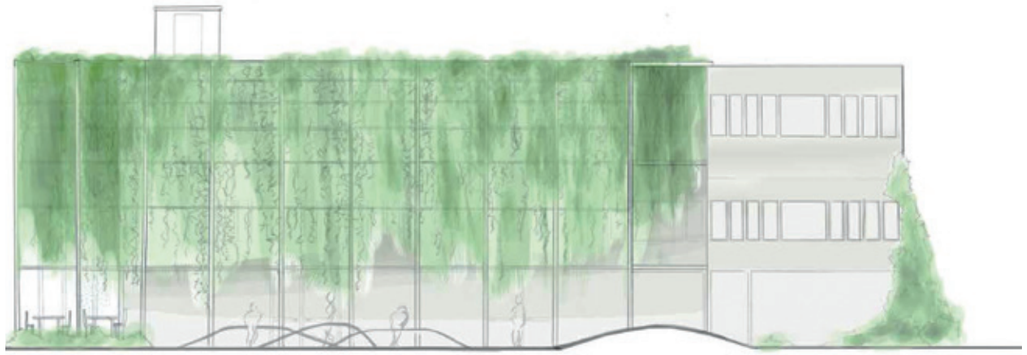

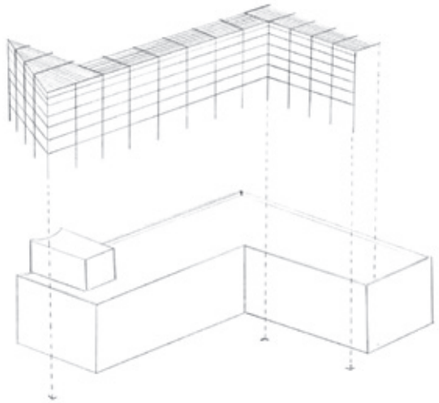

(4)

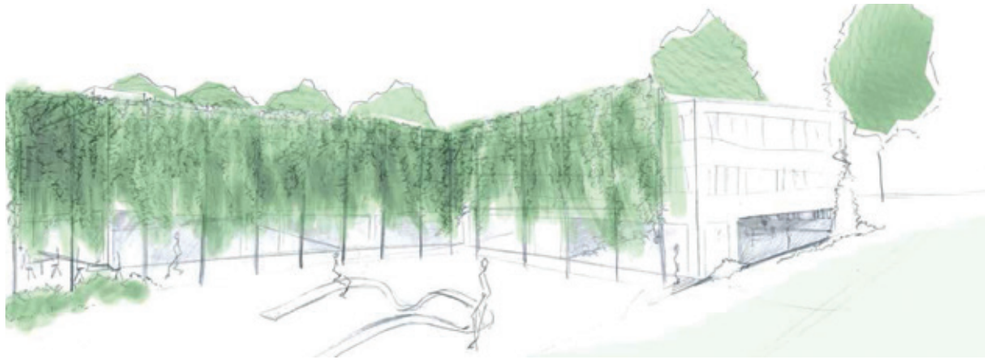

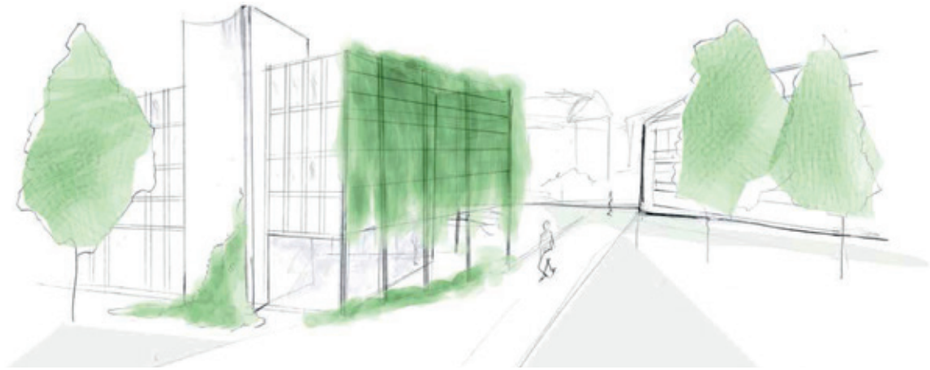

Saint-Jacques

L'HÔPITAL SAINT JACQUES, UN VECTEUR DE VALEURS SOCIALES

Virginie Thévenin
Sophie Arnaud – Marjorie Besset
Margaux Deletain – Raphaëlle Guillot
Aymen Hatab – Sara Trifi

L'hôpital Saint-Jacques-des-Arènes est l'ancêtre de l'hôpital Saint-Jacques. Il est construit en 1182 pour l'accueil des pèlerins. En 1436, l'hôpital est attaché à l'ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit pour secourir les pauvres, les malades et les enfants perdus. En 1667, arrivent à Besançon les religieuses de Sainte-Marthe et l'archevêque de Besançon fait le don d'un terrain pour l'accueil d'un nouvel hôpital accordé plus tard par la municipalité. La paix de Nimègue en 1678 fait que Besançon devient ville française et capitale de la région. Ainsi, de nombreux officiers viennent habiter la ville avec leur famille, pour la défendre. Un besoin de nouvelles infrastructures apparaît. C'est en 1685 que Louis XIV décide de donner à l'hôpital en projet, le statut d'hôpital central. L'hôpital devant désormais accueillir seulement les malades suite à l'arrivée de sœurs hospitalières. Cette mutation est caractéristique des XVIIe et XVIIIe siècles pour les hôpitaux. C'est seulement un an plus tard que l'hôpital est transféré et sa construction est terminée en 1702. Au fil des années, l'îlot subit de multiples mutations, ce qui lui confère aujourd'hui un aspect hétéroclite.
L'ilot occupe une place privilégiée dans la ville qui lui offre de nombreux potentiels. Tout d'abord, il se trouve à proximité d'une plateforme multimodale à l'entrée de la vieille ville. Elle concentre les flux de piétons, tramways et bus. Le quartier Saint-Jacques est ainsi très bien desservi. De plus, notre zone est proche du centre ville, du pôle administratif et de lycées, collèges et facultés ; cela en fait un lieu qui peut accueillir des activités multiples de par sa vaste superficie (ce qui est rare quand on compare les parcelles sur le plan cadastral). Enfin, la taille des locaux ainsi que le cadre agréable mêlant patrimoine et vues sur la ville et sur le fleuve sont sans conteste un potentiel à valoriser.

La globalité de cette analyse nous a permis de développer nos intentions de projet, comme celle d'ouvrir le projet sur la ville et de la dynamiser en réunissant des activités diverses pour tous les âges. Nous souhaitons également valoriser le patrimoine en libérant l'espace et en le rendant plus visible depuis l'extérieur. Ainsi, une partie des locaux annexes du XXe siècle, construits dans un but très fonctionnel et pour pallier aux besoins croissants, est détruit. Ceci permet d'aménager un parc et de ne pas laisser de nombreux espaces résiduels. L'une de nos intention majeure est de nous adosser au passé du site en recréant l'axe historique afin de générer des promenades plus intuitives ainsi qu'une vue privilégiée. Enfin, notre dernier souhait est d'apporter un lien social par le biais de la MJC, de jardins (lieux de partage), ainsi que des logements. Après avoir consulté le plan de sauvegarde et de mise en valeur, nous avons pris l'initiative d'ouvrir l'espace central du site, répondant ainsi à notre problématique.

Le projet consiste à créer un espace central dégagé et dédié au partage, à la promenade et à la découverte, permettant ainsi aux plus jeunes tout comme aux plus âgés d'y trouver leur place.
La ville de Besançon n'offrant pas de logements proches aux futurs travailleurs ou jeunes actifs, nous proposons un pôle de logements mêlant personnes âgées et jeunes à travers un pivot bâti de partage. Une bibliothèque est prévue dans l'ancien hôpital pour répondre à un besoin réel des établissements proches ; des espaces de travail pour les jeunes actifs tels que des salles de co-working et d'autres pour les PME ; une MJC afin de regrouper art, sport et musique au sein d'un espace à but social, et favoriser le partage par la culture de la terre. Un atelier de cuisine prend place dans le pavillon Bersot valorisant les récoltes et dont les repas sont ensuite servis dans le restaurant placé dans l'étage inférieur. Enfin, dans cette atmosphère sociale, nous avons décidé de créer un espace d'accueil consacré aux personnes dans le besoin.
Par ces diverses propositions, nous pouvons conclure que l'histoire d'un site ainsi que son patrimoine sont des enjeux à prendre en considération dans la réalisation d'un projet et peuvent devenir des vecteurs de valeurs sociales.

(1) CARTOGRAPHIE DES FLUX
(2) AXONOMÉTRIE DU PROGRAMME
(3) PLANS ET VUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

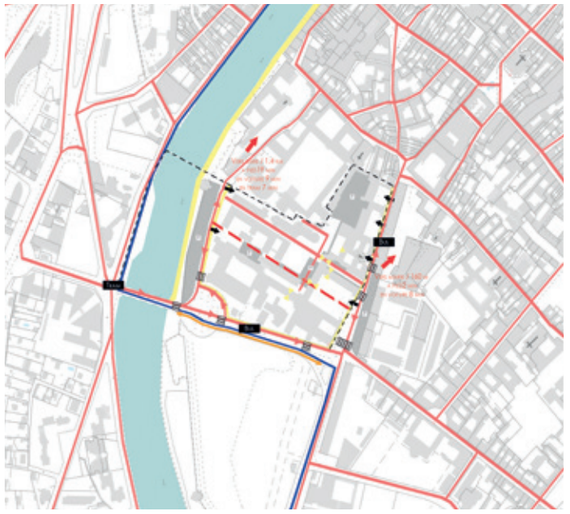

(1) **ZONE MULTIMODALE**
UN QUARTIER BIEN DÉSSERVI

- ZONE ST JACQUES
- TRAFIC ROUTIER
- TRAM
- PROMENADE CHAMARS
- FLUX PIÉTONS
- P PLACE DE STATIONNEMENT
- PRINCIPAUX ACCÈS AU SITE
- ACCÈS INTÉRIEURS
- PASSAGES PIÉTONS
- BUS ARRÊTS DE BUS
- TRAM ARRÊT CANOT
- AXE HISTORIQUE

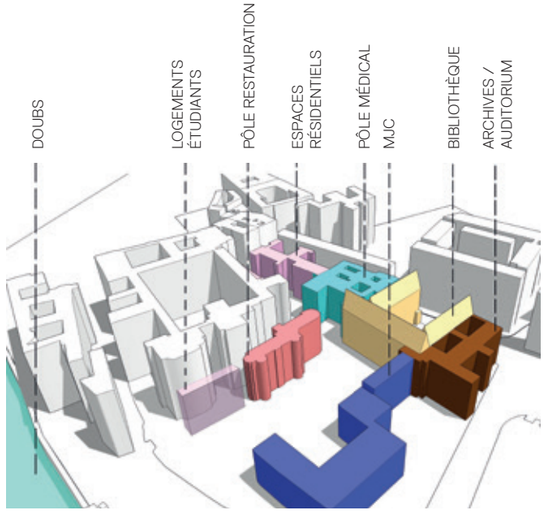

(2)

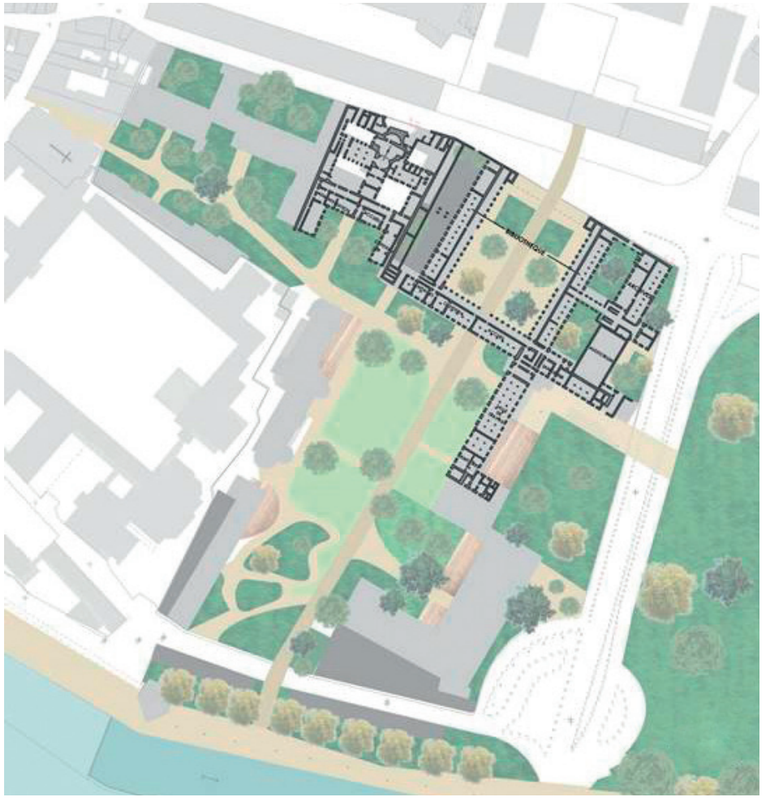

(3) REZ DE CHAUSSÉE

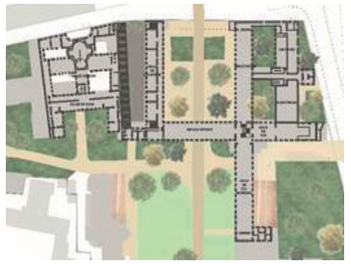

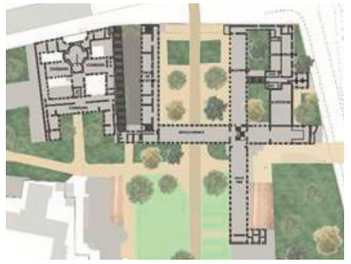

ÉTAGE 1, 2, 3 (DE HAUT EN BAS)
ÉCHELLE: 1/600e

Besançon

ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2016 — 2017

Jennifer Didelon
ARCHITECTE-INGÉNIEUR DIPL.ING, ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ENSEIGNANTE À ARCHITECTURE NANCY.

Jennifer Didelon est diplômée architecte-ingénieur de l'université technique de Dresde en 2002 et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot (CEDHEC) en 2006. Avant de s'installer à son compte en 2008, elle travaille sur des projets de réhabilitation dans les agences de Nasrine Seraji et de Philippe Prost à Paris. Depuis, elle assure la maîtrise d'œuvre des projets de restauration, réhabilitation et mise en valeur d'édifices anciens. En 2012 elle publie une étude pour la DRAC Nord-Pas-de-Calais portant sur la réhabilitation thermique du bâti ordinaire en brique. En 2014, elle crée l'agence BDAP avec Dominique Blanchon. Les deux femmes associent leurs compétences en restauration de monuments historiques et leurs expériences de constructions neuves. Pour elles, ces deux champs d'intervention sont complémentaires et s'enrichissent l'un l'autre. Leur approche témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose.
Leur pratique de l'architecture s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité. Actuellement, elles travaillent notamment sur la restauration et extension du musée de Picardie à Amiens et la réhabilitation BBC d'une ancienne cité minière dans les Hauts-de-France et la mise en valeur des vestiges du château de La Ferté-Milon. De 2011 à 2013, Jennifer Didelon enseigne avec Philippe Prost le projet dans le cadre du DSA Patrimoine du XXe siècle et du Master 2, à l'ENSA de Paris-Belleville. Depuis 2013, elle est maître assistant titulaire dans le domaine architecture, histoire et patrimoine à Architecture Nancy, où elle enseigne le projet *Intervention dans l'existant*, en Master et en PFE.

Hélène Vacher
ENSEIGNANTE À ARCHITECTURE NANCY, DIRECTRICE SCIENTIFIQUE DU LABORATOIRE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE.

Professeure en histoire et cultures architecturales à Architecture Nancy, Hélène Vacher est habilitée à diriger des recherches en histoire. Elle a enseigné plusieurs années dans les universités danoises d'Aarhus, d'Odense et d'Aalborg où elle a obtenu un Ph. D. pour sa thèse sur le développement de la discipline urbanistique dans le contexte croisé de différents territoires en Europe et outre-Mer au début du XXe siècle. Professeure invitée dans les universités d'Helsinki, des Pays de l'Adour, et de Tours, elle a parallèlement effectué de nombreuses missions, notamment pour l'UNESCO, concernant la mise en place et le suivi de plans de conservation et de sauvegarde de villes dans les pays du sud. Ses domaines de recherche portent sur les savoirs et les savoir-faire de l'aménagement, les formations et les cultures professionnelles des architectes et des ingénieurs, la conservation et la sauvegarde du patrimoine avec un intérêt particulier pour l'histoire de la construction, et développent des problématiques culturelles croisées. De nombreuses publications, livres et articles, en rendent compte en français ou en anglais. L'article *"Extension Planning and the Historic City: Civic Design Strategies in the 1908-9 Copenhagen International Competition"* a été honoré du Best Article Prize remis par le Groupe Routledge and Francis en 2006.

Hélène Corset-Maillard
CHEF DE L'UDAP DES BOUCHES-DU-RHÔNE, ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE.

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'Institut d'architecture de La Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'INPL et à Architecture Nancy.
Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au Conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue. Intéressée à la fois par la pratique en architecture et en urbanisme, elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au Centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. Elle intervient à Architecture Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en Licence intitulé patrimoine en projet. Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du ministère de la Culture et de la Communication, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires. Hélène Corset-Maillard est également représentante du syndicat des architectes urbanistes de l'État auprès de la direction générale des patrimoines, dans le cadre des CAP notamment.

Jean-Pascal Lemeunier
CHEF DE L'UDAP DE L'AUBE, ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâti complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation

du Centre des hautes études de Chaillot. Depuis 1998, il est architecte des bâtiments de France et occupe les postes d'adjoint en Côte-d'Or et de chef de service dans l'Aube et conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes. Dans ce poste il initie et suit la création de la ZPPAUP sur la Bonneterie troyenne et collabore à la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'IUP de Reims-Troyes et à l'IUMP de Troyes et vacataire à l'école du Louvre.

Matthieu Lardière
ARCHITECTE DU PATRIMOINE CHARGÉ D'ÉTUDES AU CAUE DE L'AIN.

Architecte diplômé du Centre de hautes études de Chaillot, Matthieu Lardière a collaboré avec plusieurs agences lyonnaises auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes en chef des monuments historiques. Il travaille alors sur des problématiques urbaines mêlant enjeux actuels et mise en valeur du patrimoine ainsi que sur des édifices prestigieux. Considérant l'architecture et le patrimoine comme un véritable enjeu sociétal, il rejoint le réseau des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement afin de mettre ses compétences d'expertise à disposition du large public et de promouvoir la profession d'architecte du patrimoine en milieu rural. Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de sensibilisation et de conseils, il prône la valeur le patrimoine paysager, urbain ou bâti, comme vecteur du projet. Dans cet objectif, il participe à des publications collectives ayant pour vocation de faire connaître l'architecture vernaculaire au public.
Sensible à la formation des jeunes architectes, Matthieu Lardière a travaillé à la mise en place d'ateliers sur site mettant en lien les étudiants du Master *héritage et durabilité* de l'école d'architecture de Lyon et les différents acteurs du département de l'Ain, comptant parmi eux l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, la direction départementale des Territoires et des communes.

Grichka Martinetti
ARCHITECTE DPLG LAURÉAT DES AJAP 2014.

Grichka Martinetti est architecte et photographe. Sa rencontre avec Nicolas Debicki et Antoine Petit à l'ENSA de Paris-Val de Seine conduit à la création d'atelierpng en 2007 autour d'une même idée, celle que chaque projet est une histoire de voyage, de rencontres et une continuité. Cette recherche d'une existence sensorielle, temporelle et matérielle les amène à être remarqués en 2014 : l'atelier reçoit le prix des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes décerné par le ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que le prix *Europe 40Under40* qui sélectionne chaque année 40 architectes européens de moins de 40 ans. Cette même année l'atelier fonde le collectif AJAP14, qui après deux années d'existence remporte l'appel d'offres aux côtés de Frédéric Bonnet pour être les commissaires du pavillon français de la 15e Biennale d'architecture de Venise 2016, choisissant de mettre à l'honneur les nouvelles richesses non pécuniaires produites par l'architecture française à une échelle territoriale, au cœur des espaces périurbains et ruraux. Il est également conférencier régulier à l'ENSA Paris-Val de Seine où il en enseigne la représentation en architecture. Il encadre des PFE à l'ENSA Paris-Belleville aux côtés d'Emilien Robin, Bâtir, Ici et Maintenant. Conscient des enjeux du patrimoine pour les générations futures, il décide de suivre la formation DSA *architecture & patrimoine* au sein de l'école de Chaillot en 2014. En 2015, l'atelier s'installe en Isère où Nicolas Debicki est architecte conseiller auprès du CAUE auprès de la communauté de communes Cœur de Chartreuse et de la commune de Tullins.

Virginie Thévenin
CHEF DE L'UDAP DE LA MARNE,
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT,
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE.

Virginie Thevenin a mené principalement ses études à l'école d'architecture de Lille. Tout au long de son cursus scolaire, elle a orienté ses choix pédagogiques vers des ateliers traitant du patrimoine. Elle a pu notamment participer à l'inventaire du bâti de Lille Saint-Louis du Sénégal dans le cadre de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après une expérience en tant que monteur d'opération ANRU pour l'office HLM de Calais, elle devient pendant une année architecte vacataire au STAP des Ardennes. En 2007 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine des Ardennes. En 2009 elle intègre en parallèle à son poste en STAP un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En janvier 2013 elle prend la direction du STAP de la Marne avec notamment la charge de conservateur des cathédrales de Reims et de Châlons-en-Champagne, monuments historiques appartenant à l'État. Elle intervient à Architecture Nancy depuis 2013, dans le cadre du module en Licence intitulé *patrimoine en projet*. Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du ministère de la Culture et de la Communication, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires. Virginie Thevenin est représentante du syndicat des architectes urbanistes de l'État auprès de la direction générale des patrimoines, dans le cadre des CAP notamment.

fr. → en.

ENGLISH TEXTS

traduction livret

A TOPIC, A PLACE, A METHOD

Architecture & Heritage Week

A subject

The first Architecture and Heritage Week took place in 2004 and it has become a high point of the year for Architecture Nancy. It is an intensive week of teaching dedicated to heritage buildings and architectural creation for students in the third year of their Licence course. 2016 saw the launch of this programme in the Bourgogne Franche-Comté region for a four-year cycle. Besançon is a city with a remarkable heritage including the Vauban fortifications which are registered in the Unesco World Heritage List and thus hosted the Architecture and Heritage Week.

A place

The Doubs prefecture is at the heart of this 13th edition of the Architecture and Heritage Week. Vesontio, today's Besançon, was built on a bend in the Doubs river around 1500 BC. This setting was surrounded by seven hills which gave it a major advantage for defence along with favourable conditions for its economic development.
This historical centre has grown denser over time and is characteristic of a heritage site because of the use of Chailluz limestone. Nevertheless, the original link between this Boucle neighbourhood with the Doubs river is less significant today.

Four sites covering a large surface area where chosen for their architectural, urban, landscape and heritage importance:
— the old Saint-Jacques hospital
— the Granvelle promenade
— Victor Hugo square
— De Lattre de Tassigny square

How could these places be made to reconnect with the Doubs river while factoring in the site's urban functioning and how it is used? These were the issues at stake in this study of the sites themselves, how they link and their existing architectural legacy.

A method

After a reception by the Besançon city authorities and a presentation of the project's different sites on September 19th, the students were split up into 20 groups for a workshop at the Centre for Applied Linguistics from September 20th to 23rd. The groups were led by Hélène Maillard-Corset, Jean-Pascal Lemeunier, Grichka Martinetti, Virginie Thévenin and Matthieu Lardière and each was invited to discover the city and develop a project for one of the four study sites. The projects were presented on Saturday September 24th at the auditorium of the Conservatoire à Rayonnement Regional .

The students were asked to work in four main stages:
— observation, analysis, understanding of the site and its architecture;
— finding references and developing a programme;
— construction of the basis for the project;
— a spoken public presentation of the project to a participative jury made up of teachers, architects and representatives of the city of Besançon.

1 → The old Saint-Jacques Hospital

In the XVIIth century Antoine-Pierre de Grammont, the Archbishop of Besançon, ordered the Hospital to be built on a site spread over several hectares. On all four sides, there are structuring elements. On the west, there is the Doubs river while Victor Hugo college closes off the north side. The former military Arsenal runs along the Hospital's east side while the Chamars promenade stretches out to the south. Buildings from different eras and of varying architectural quality make up the site. Apart from their primary use as a hospital, they were also used for specific requirements such as housing young women in difficulty. In 2012, some of the departments were transferred to the Jean Minjoz Hospital Chateaufarine with the rest remaining in the former military Arsenal.

Issues at stake:
— to propose a coherent programme to redevelop the old hospital,
— to reallocate the site while respecting its remarkable heritage,
— to integrate the site into the urbancontext by working on the direct link with the banks of the Doubs.

2 → The granvelle promenade

In 1532, Nicolas Perrenot de Granvelle, overlord of the imperial city of Besançon and Count of Burgundy had the Granvelle palace built on a sizeable plot of land in the heart of the town. The palace also includes a vast tree-lined promenade which has greatly changed over the years. On the ground floor level, there is a courtyard of honour surrounded by arcades with basket-handle arches. Currently the buildings which surround the promenade are mainly used for cultural purposes and are examples of remarkable architecture. The theatre was designed by Claude Nicolas Ledoux and built in the XVIIIth century, while in 1893 the Kursaal opened to stage shows to entertain those taking the waters at the spa. Much later, in 2002, the Museum Of Time was installed in the Granvelle palace. However none of these buildings open onto the promenade.

Issues at stake:
— to connect the cultural buildings with the public space,
— to redefine the contours of the promenade,
— to enhance the vegetal space.

3 → Victor Hugo Square

The current Victor Hugo Square is located on the city's historical development axis at the crossroads with another axis which criss-crosses the built fabric to link both banks of the Doubs river. In the Roman era, it was a place for expression with the forum and the hemicycle and has evolved over the centuries to split up into sites - Victor Hugo square, the Castan archaeological square and the small Marronnier square. However it remains an important point in the city leading to the Vauban Citadel to which visitors gain access through the Porte Noire ("Black Gate"). The students were thus asked to work on redefining these public spaces to enhance the link with the Doubs river and to propose a programme for a new usage of the old school at the corner of the square.

Issues at stake:
— redefining public spaces,
— reconversion of a cultural edifice,
— promoting and enhancing heritage.

4 → De Lattre de Tassigny Square

This neighbourhood is seen as one of the entrances to the city whose limits are marked out by the Vauban fortifications. It is on the banks of the Doubs river just below the Citadel which is an ideal geographical location for controlling access and the arrival of goods to the city and. In fact, initially there were agricultural spaces here intended to provide food for the city's inhabitants.
This site is also affected by road traffic with two major axes which run along the banks of the Doubs river. The students made a transversal study about how to take possession of De Lattre de Tassigny Square and recreate a link with the Gare d'Eau neighbourhood.

Issues at stake:
— to redefine public spaces,
— to connect the neighbourhood to the river banks,
— promoting and enhancing local heritage.

Besançon

Architect
Malaga University

JOSÉ MANUEL LÓPEZ OSORIO

José Manuel López Osorio was born in Granada (Spain). He became a construction engineer, in 1991 and graduated as an architect from the University of Granada in 2005 before obtaining a doctorate from the Polytechnic University of Valencia in 2016.
In 2007, he began teaching at the Higher Technical School of Architecture in Malaga and since 2015 has been teaching on the University of Granada's Masters course in Architectural Refurbishment. He combines his teaching work with his professional activities in the field of architectural heritage.
One of his most important works was the Church of San Juan de los Reyes in Granada which won the 2006 Europa Nostra Award.
He also worked on the renovation of the Cuarto Real de Santo Domingo palace in Granada and directed renovation work on Moclín Castle and Baena Castle.
His work is based on traditional values and teaching combined with contemporary contextualization in tune with material and constructive knowledge of the original building which respects the materiality of its masonry and pre-existing time sequences.
He also works as a researcher on several R&D projects involving vernacular architecture, adobe construction and Islamic Architecture in Spain. Particularly notable among these projects are the studies of adobe architecture in Southern Morocco and of the Nasrid wall in Albaicín, Granada.
He is the coordinator for several international university cooperation and development projects in Morocco and Bolivia which cover different aspects of, habitat and landscapes.
He is also the co-founder of the association Lógicas Locales: Arquitectura y Cooperación (Local Logics: Architecture and Cooperation).

Guest

Conversations on site

Working on pre-existing architecture is a very broad experimental field which integrates the different values of heritage in their broadest sense. Knowledge and recognition of the artistic, constructive or architectural qualities of a building attributed heritage status provides a broad perspective from which it is possible to consider the great historical value of architecture along with any vernacular construction which merits preservation. Environmental ethics mean we also need to take into account the enormous quantity of "incorporated energy" of any building whose demolition and replacement would lead to even more energy being wasted. Working on the conservation or transformation of pre-existing buildings is therefore a varied exercise requiring in-depth and renewed thought about future of architecture. It requires us to both understand and reinterpret existing constructions to move towards new territories of contemporary experimentation which need to be socially balanced and sustainable from an energy standpoint.

Working with pre-existing architecture compels us to go to the limits, the unsteady edges and the fringes of contact. It is an uncertain, nonorthogonal territory which on occasion responds to the laws of constructive composition and organization and requires us to continually rethink our position in architectural practice. Projects must be able to generate new laws and open systems which can be implemented on site and which integrate both the necessary contemporary systematization and the capacity to adapt to pre-existing architecture without losing conceptual autonomy. A flexible method is required which enables the integration of the new edifice, extension or simply new masonry so that all forms of organization respect and dialogue with their pre-existing counterparts.

Also working with the recognition and transfer of the architecture's meaning always turns out to be complex and all the more so when this meaning needs to integrate the character of heritage architecture along with vital conservation or renovation work or a new intervention. The decision about what should be preserved and above all how to carry out this transfer so that it can be understood is a delicate exercise which demands observation based on critical analysis of the different values of the heritage site or building in question imperatively viewed from the standpoint of contemporary reality.

All processes of critical revision of and intervention on an existing structure inevitably require giving up other current realities which sometimes have little in connection with the real identity to be conserved and transmitted. Prioritizing the search for this identity does not always go hand in hand with material conservation but this is our responsibility when obliged to work close to the thin line between archaeology and architecture.
The main challenge for such work is to show the archaeological value of an edifice while making sure it is capable of starting a new life without giving up its past.

The Moorish house in **Albaicín**, Granada is an example of domestic architecture inherited from the Islamic period loaded with typological and spatial transformations gradually added over time. The work proposed involves a gentle renovation which conserves the majority of the evidence of and modifications to a typology which today appears to lack purity. From a formal standpoint, the positionadopted is to preserve the existing architectural language as an effective material and constructive strategy rather than aiming to reproduce a systemic model. The contemporary intervention of the stairwell fits in well as a new added element with a simple, clearly contemporary materiality.

The intention behind the renovation of the **Church of San Juan de los Reyes** in Granada is to show the stratigraphic diversity of an edifice which still includes the XIIIth century Almohad minaret transformed into the bell tower of the XVIth century Mudéjar church. In the following years, baroque and Neo-Gothic elements were added to the church and several renovation projects were carried out in the XXth century. Eight centuries of constructive history expressed in the masonry and facings presented in the form of a palimpsest where the different material traces which give them shape and meaning can be observed. In this context, it is important to read about and get to know the different phases the church went through and its transformations. There has been a series of varied layers and strata which undoubtedly possess relative values – the fruit of its relation with the past and the memory thereof – but which also represent a part of our cultural heritage and collective memory.
In this context, the difference and diversity of the church as a whole, the analysis of the contacts between the architectural surfaces and the integration of peripheral elements all serve to describe the singular nature of the object being studied.

In the work done on the decoration of the minaret's crown, the formal renovation with bricks presented a rigid mathematical geometry which did not allow for any contact with the pre-existing elements which had already been deformed. The adjustment between the original and added forms does not seem as important as the integration and recuperation of the meaning of a final, compact image.

In the work done on the **Mexuar of the Alhambra** in Granada, making it possible for one of the oldest rooms of this monumental ensemble to be used for administrative purposes required the installation of two wooden floors, several staircase sections and the renovation of wall coverings and installations. The elements added acquired a contemporary language presenting its own geometry through its separation from the original walls which had already been restored.

In the structural reinforcement work carried out on the **Moclín** and **Zagra** castles, the reintegration of the stone masonry was achieved using the original equipment by verifying the levels of damage along with the partial or total loss of the original coverings. The in-depth reinforcement of the masonry joints and the slight contrast between original and added elements indicates the materiality of the masonry and highlights the character of our work. In one of the cob-built towers from Moclín castle's Islamic era, the restoration of the massive volume of the tower was achieved by defining a reinforced facing which served as a pond or volume for integration and enabled the different preserved cob-built sectors to be connected.

There was a dual challenge involved in the work on **Baena** castle. The aims were firstly to preserve the archaeological value of the existing masonry and secondly to recover the volumes lost from the majority of the castle's sections and towers while partially recovering the castle's interior spatiality which was to be transformed and adapted for new uses. The territorial and landscaping scale of this work also demanded the recovery of the Andalusian town's urban profile.

The new spatiality was created by all the new facings in sandstone and white concrete with the aim of establishing a dialogue with the historical materiality by reconnecting rooms for renewed cultural usage. The newly created spaces are connected by wooden walkways linking the tower interiors with the castle's wallwalks so that the majority of its perimeter can be visited on foot. The founding aim of the work carried out was the enhancement of this heritage site now viewed as historical amalgam devoid of usage possibilities which recovers its cultural value and symbolic character through the revision of its signification.
The castle's volumes were recreated using traditional material but the formal and constructive design employed a new language which presents the complex yet delicate relationship between old and new and between tradition and respect for contemporaneity.

Note : The work presented was carried out in collaboration with the following architects: Antonio Luis Espinar Moreno (Moorish house in Albaicín), Antonio Martín Muñoz (Church of San Juan de los Reyes), Fernando Vegas and Camilla Mileto (Mexuar of the Alhambra).

ARCHITECTS

Jennifer Didelon
ARCHITECTURAL ENGINEER (DRESDEN UNIVERSITY OF TECHNOLOGY) HERITAGE ARCHITECT.

Jennifer Didelon was born in 1974 and qualified as an architectural engineer at the Dresden University of Technology in 2002 and as a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC) in 2006.
Before setting up independently in 2008, she worked on restoration projects in the agencies run by Nasrine Seraji and Philippe Prost in Paris. Since then she has supervised restoration, renovation and enhancement projects involving old buildings. In 2012 she published a study for the DRAC (Regional Directorate of Cultural Affairs) in the Nord-Pas-de-Calais region of Northern France which dealt with the thermal rehabilitation of ordinary brick buildings. In 2014, she set up the BDAP agency with Dominique Blanchon. The two women combined their skills in restoring Historical Monuments and drew on their shared experience of new constructions. For them, these two fields of work are complementary and mutually enrich each other.
Their approach is testimony to the importance accorded to existing sites or constructions and to their qualities and potential for metamorphosis. Their architectural work is thus based on particular attention being paid to the materials used, their implementation and durability. Currentlythey are working on the restoration and extension of the musée de Picardie in Amiens, the restoration of a former mining estate in the Nord-Pas-de-Calais region as low-energy buildings and the enhancement of the vestiges of La Ferté-Milon château.
From 2011 to 2013, with Philippe Prost, Jennifer Didelon taught students about projects in the framework of the DSA XXth century Heritage and Masters 2 courses at the Paris-Belleville National Architecture School. Since 2013, she has been working as a senior lecturer in Architecture, History and Heritage at the National Architecture School of Nancy where she teaches the Intervention dans l'Existant project to Masters students and students working on their final year projects (PFE, projets de fin d'étude).

Hélène Vacher
PROFESSOR AT THE NATIONAL ARCHITECTURE SCHOOL OF NANCY, SCIENTIFIC DIRECTOR OF THE LABORATORY FOR HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE (LABORATOIRE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE).

Professor in History and Architectural Cultures at the National Architecture School of Nancy, Hélène Vacher is accredited to direct research (HDR) in History. she taught for several years in the danish universities of Aarhus, Odense and Aalborg, where she was awarded a Ph.D. – her thesis was dealing with the discipline of urban-planning development within the cross-over context of different european and overseas territories at the beginning of the XXth century. As well as a guest professor in the universities of Helsinki, Pays de l'Adour and Tours, she also undertook many missions – in particular for UNESCO – as regards to the implementation and supervision of conservation and protection plans of towns in southern countries.
Her research areas include knowledge and know-how on town and country planning, education and professional cultures of architects and engineers, conservation and protection of heritage with a particular interest in building history, and developing cross-over cultural issues. These are reported in numerous publications, books and articles, in french and in english.
The article *"Extension Planning and the Historic City: civic design Strategies in the 1908-9 Copenhagen International Competition"* was awarded the Best Article Prize, delivered by the Routledge and Francis Group, in 2006.

Hélène Corset-Maillard
HEAD OF FRENCH DEPARTMENTAL ARCHITECTURE AND HERITAGE UNIT IN BOUCHES-DU-RHÔNE (UDAP), STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER (AUE), FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER.

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre Institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5th year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy.
Interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. In 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the STAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at *the Centre des Hautes Études de Chaillot* in Paris. In 2006, she became head of the STAP in Ardennes, while taking on a course in "sustainable development and environmental quality in architecture" at the IFRB (Institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the National Architecture School of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009.
Concerned about the pedagogical role architects might play within the *Ministry of Culture*, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories.
Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'État trade-union in the *Direction Générale des Patrimoines* (heritage head office), in particular in the framework of the CAP.

Matthieu Lardière
HERITAGE ARCHITECT, PROJECT OFFICER AT THE AIN REGION'S CAUE (COUNCIL OF ARCHITECTURE, URBANISM AND ENVIRONMENT).

Matthieu Lardière graduated as an architect from the Centre for Advanced Studies of Chaillot and has worked with several agencies in Lyon in collaboration with Heritage Architects and Head Architects of Historic Monuments. He now works on urban projects combining modern requirements with heritage enhancement and also on prestigious buildings and sites.
As he considers Architecture and Heritage to be an issue of true societal importance, he joined the network of French Councils of Architecture, Urbanism and Environment to use his skills and expertise for the benefit of the public and to promote the profession of Heritage Architect in rural areas. He works in a multidisciplinary team on awareness-raising and consulting missions, advocating the value of landscape, urban or architectural heritage as a vector for projects. To achieve this objective he also contributes to collective publications aimed at raising public awareness of vernacular architecture. Matthieu Lardière is also interested in training young architects and has set up on-site workshops bringing together students on the Heritage and Sustainability Masters course at the School of Architecture of Lyon with stakeholders from the Ain region including the *Unité Departemental de l'Architecture du Patrimoine*, the Regional Territorial Offices, towns and villages.

Jean-Pascal Lemeunier
HEAD OF FRENCH DEPARTMENTAL ARCHITECTURE AND HERITAGE UNIT IN THE AUBE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER (AUE), FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER.

In 1997, when he made the choice to prepare the concours of Architecte Urbaniste de l'Etat, Jean-Pascal Lemeunier had already been working in the professions of design and building for more than ten years. The examinations, projects and worksites followed in succession within the Soria, Art'ur, Menu agencies.
One collaboration with the Perron agency and companionship led him to an interest for the fields of heritage, ancient urbanism and traditional building techniques.
Consequently, during five years, urban studies, ZPPAUP (architectural, urban and landscaping protected zones) and intervention projects for the construction environment completed his experience; and led him to join the civil service whilst following an education at the *École de Chaillot*. Since 1998, he has been Architecte des Bâtiments de France, and has held the posts of deputy in the Côte-d'or, head of service in the Aube and curator of the abbey-prison of Clairvaux and Troyes cathedral. Currently, in Troyes, he initiates and supervises the creation of a ZPPAUP for the Bonneterie Troyenne heritage and takes part in the production of a film on the same matter: *"Le dossier textile"* ("the textile report"). As well as these duties, Jean-Pascal Lemeunier is a teacher at the at the Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine of Troyes, and does contract work at the *École du Louvre*.

Grichka Martinetti
ARCHITECT WITH THE OFFICIAL FRENCH GOVERNMENT DIPLOMA (DPLG), WINNER OF THE 2014 AJAP.

Grichka Martinetti is an architect and photographer. His meeting with Nicolas Debicki and Antoine Petit at *the Paris-Val-de-Seine* National Architecture School led to the creation of atelierpng in 2007 based on the common idea that each project is the story of travelling, people meet and a certain continuity ensues. This search for a sensorial, temporal and material existence brought them success in 2014 when atelierpng won the AJAP *(Albums des Jeunes Architects et Paysagistes)* prize awarded by the French Culture and Communication Ministry as well as the annual Europe *40Under40* prize for 40 European architects under the ages of 40. The same year atelierpng founded the AJAP14 Collective which two years later won the call for tender with Frédéric Bonnet to be the curators of the French Pavilion at the 15th Venice Biennale of Architecture in 2016. They chose to highlight the new non-financial riches produced by French architecture at the territorial scale in suburban and rural spaces. He also regularly gives conferences at Paris-Val-de-Seine National Architecture School where he teaches representation in architecture. He supervises students' final year projects at Paris-Belletown National Architecture School alongside Emilien Robin for the *Bâtir, Ici et Maintenant* course. His awareness of the importance of heritage for future generations led him to train on the DSA Architecture & Heritage course at the *École de Chaillot* in 2014. In 2015, atelier png moved to the *Isère* region where Nicolas Debicki is the Council of Architecture, Urbanism and Environment's Consultant Architect for the *Communauté de Communes Cœur de Chartreuse* and the town of Tullins.

Virginie Thévenin
HEAD OF FRENCH DEPARTMENTAL ARCHITECTURE AND HERITAGE UNIT OF THE MARNE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER (AUE), FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER.

Virginie Thevenin did most of her studies at the school of architecture in Lille. Throughout her education, she turned her pedagogical choices towards workshops on heritage. Notably, she had the chance to take part in Lille's inventory of the buildings of Saint-Louis-du-Sénégal, as part of its registration to the Unesco World Heritage list.
After an experience as an ANRU project organiser (national agency for urban renewal) in the service of Calais's social housing office, she got a temporary post as an architect at the Ardennes STAP for a year.
In 2007, she joined the body of state architects and urban planners, first in the territorial services of architecture and heritage of the Ardennes. In 2009, at the same time as her STAP work, she joined a set of courses at the IFRB in Reims (institute of training and research in construction industry) on sustainable development and environment quality in architecture. In January 2013, she took the lead of the STAP of Marne, with the role of curator of Reims and Châlons-en-Champagne cathedrals – both historical monuments which belong to the State. Since 2013, she has been teaching a module entitled "heritage in project", at the National Architecture School of Nancy within the 3rd year of the B.A. degree programme. Mindful of the educational role that architects may play within the ministry of culture and communication, she participates in training courses for elected officials and professionals, in partnership with local institutions, especially in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of territories. Virginie Thevenin is a representative of the state architect and urban planner trade union to the heritage general Management, and notably for the CAPs (joint administrative commissions).

REMERCIEMENTS

AUX ÉTUDIANTS DE 3e ANNÉE DE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2016 — 2017.

AUX ENSEIGNANTS DE CETTE SEMAINE INTENSIVE QUI ONT ANIMÉ LES ATELIERS :

Hélène Corset-Maillard
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE,
CHEFFE DE L'UDAP DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Jean-Pascal Lemeunier
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE,
CHEF DE L'UDAP DE L'AUBE
Virginie Thevenin
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE,
CHEFFE DE L'UDAP DE LA MARNE
Grichka Martinetti
ARCHITECTE DU PATRIMOINE,
LAURÉAT DES AJAP 2014
Matthieu Lardiere
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

QUI ONT SUPERVISÉ LA SEMAINE :
Jennifer Didelon
ARCHITECTE-ENSEIGNANTE À ARCHITECTURE NANCY
Hélène Vacher
PROFESSEURE ET DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
DU LHAC À ARCHITECTURE NANCY

POUR LA COORDINATION SCIENTIFIQUE
ET CULTURELLE :
Elsa Dupont
DIPLÔMÉE EN ARCHITECTURE

À NOTRE INVITÉ : **José-Manuel López-Osorio**
ARCHITECTE, EXPERT INTERNATIONAL

À LA VILLE DE BESANÇON :

Jean-Louis Fousseret
MAIRE DE BESANÇON, PRÉSIDENT
DU GRAND BESANÇON, PRÉSIDENT DU CCAS
Dominique Schauss
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ CHARGÉ
DE LA REQUALIFICATION URBAINE
Marieke Steenbergen
RESPONSABLE DE LA MISSION RÉSEAU VAUBAN
Franck Bourgaigne
URBANISTE ET CHEF DE PROJET
Eric Saby
DÉPARTEMENT URBANISME
ET GRANDS PROJETS URBAINS
Pascal Millard
DIRECTEUR URBANISME PROJETS
& PLANIFICATION
Célia Chaussalet
ASSISTANTE DE DIRECTION

À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS
DU GRAND BESANÇON :

Dominique Buccellato
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Éric Screve
DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE
Laurence Da Silva
ASSISTANTE PROSPECTION ÉCONOMIQUE
Sandrine Ney
ASSISTANTE DE DIRECTION

AU RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON :

Jean-François Chanet
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON,
RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Véronique Brenet
DIRECTRICE DE CABINET

À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ :

Jacques Bahi
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
Philippe Barral
DIRECTEUR DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
ET DE L'ENVIRONNEMENT CLAUDE NICOLAS LEDOUX
Frédéric Muyard
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA FORMATION
ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
Sophie Zecchini
DIRECTRICE DE CABINET
Claire Dupouet
VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE
DES POLITIQUES CULTURELLES
Morana Causevic-bully
MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN ARCHÉOLOGIE
ET HISTOIRE DE L'ART DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE
ET DU HAUT MOYEN ÂGE
Elodie Belle
RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION

AU CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE :

Frédérique Penilla
DIRECTRICE DU CLA
Marie-José Fernandez
RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Gianni CABLE et Francis Jeaney
ET L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES TECHNIQUES

À LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

Bernard Falga
DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES
Béatrice Renahy
CONSEILLÈRE POUR L'ARCHITECTURE

À L'ORDRE DES ARCHITECTES DE FRANCHE-COMTÉ :

François-Xavier Cahn
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE FRANCHE-COMTÉ
Marie Maitre
ATTACHÉE DE DIRECTION
Marie-Laure Schneider
TRÉSORIÈRE
Marcel Baty
SECRÉTAIRE
François Solmon
CONSEILLER, EN CHARGE DE LA CONVIVIALITÉ

AU CONSEIL EN ARCHITECTURE,
URBANISMEET ENVIRONNEMENT DU DOUBS :

Dominique Tonal
DIRECTEUR DU CAUE DU DOUBS
Karine Terral
ARCHITECTE-CONSEILLER CHARGÉE
DE LA MISSION SENSIBILISATION

À LA MAISON DES L'ARCHITECTURE
DE FRANCHE-COMTÉ :

Pierre Guillaume
PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE
Emilie Rognon
PERMANENTE
Anna Otz
ADMINISTRATRICE

À LA CAISSE DES DÉPÔTS :

Antoine Bréhard
DIRECTEUR RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-
COMTÉ DE LA CAISSE DES DÉPÔTS
Roland Massuda
DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ DE LA CAISSE DES DÉPÔTS
Thierry Hennechart
CHARGÉ DE COMMUNICATION DIRECTION
RÉGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

À : **Adelfo Scaranello**
ARCHITECTE À BESANÇON

À JUSTE ICI :

Thomas Huot-Marchand
PRÉSIDENT
David Demougeot
COORDINATEUR
Lucile Andersen
VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE
Johanna Romary
CHARGÉE D'ACTION CULTURELLE

À ARCHITECTURE NANCY :

Lorenzo Diez
ARCHITECTE DU PATRIMOINE, DIRECTEUR
Martine Augis-Chamourin
ET LE DÉPARTEMENT DOCUMENTATION
Fabrice Picquet
ET LE DÉPARTEMENT RELATIONS INTERNATIONALES
ET PARTENARIATS
Eric Vion
ET LE DÉPARTEMENT ÉTUDES
Isabelle Bradel
DOCUMENTALISTE
Angélique Ackermann
RESPONSABLE CYCLE LICENCE
Jérôme Huguenin
ET LE DÉPARTEMENT VALORISATION,
Estelle Seksik
POUR LA COORDINATION DE LA PUBLICATION

ARCHITECTURE NANCY
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARVIS VACCHINI
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435
54001 NANCY CEDEX
T.: +33 (0)3 83 30 81 00 / F.: +33 (0)3 83 30 81 30
MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION D'ARCHITECTURE NANCY.
DIFFUSION GRATUITE.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : LORENZO DIEZ
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME
TRADUCTIONS : INIST – CNRS,
RICHARD DICKINSON ET KATHERINE KEAN

IMPRESSION : LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE
Z.I. DES SABLES – 3 RUE CHARLES HERMITE
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé Patrimoine XXe, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.
L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et placées sous la tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines).
Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine.
Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de l'Université de Lorraine et de l'Institut National Polytechnique de Lorraine.
Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur tant dans les domaines de la maîtrise d'oeuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Chacun dans son domaine intervient auprès des collectivités et entreprises pour lesquelles il développe des programmes de recherches, des expertises historiques et des simulations numériques.

www.nancy.archi.fr

Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon (musique danse théâtre)

CLA

GROUPE Caisse des Dépôts

Ville de Besançon

UFC Université de Franche-Comté

rma réseau des maisons de l'architecture

Ordre des Architectes

Liberté • Égalité • Fraternité République Française — Ministère de la Culture

ISBN 9782906147195

9 782906 147195

DIFFUSION GRATUITE